

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session  
Forty-second Parliament, 2015-16-17

---

Première session de la  
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017

---

*Proceedings of the Standing  
Senate Committee on*

*Délibérations du Comité  
sénatorial permanent des*

NATIONAL FINANCE

FINANCES NATIONALES

Thursday, November 9, 2017

---

Le jeudi 9 novembre 2017

---

Issue No. 48

Fascicule n° 48

*Twenty-first and twenty-second meetings:*

Study on the Minister of Finance's proposed  
changes to the Income Tax Act respecting  
the taxation of private corporations  
and the tax planning strategies involved

---

*Vingt et unième et vingt-deuxième réunions :*

Étude sur les modifications proposées par le ministre  
des Finances à la Loi de l'impôt sur le revenu concernant  
l'imposition des sociétés privées et les stratégies  
de planification fiscale connexes

---

WITNESSES:  
(See back cover)

TÉMOINS :  
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON  
NATIONAL FINANCE

The Honourable Senators:

Andreychuk	Marshall
Black	Mockler
Cools	Moncion
Day	Neufeld
Forest	Oh
Frum	Pratte
* Harder, P.C. (or Bellemare)	* Smith (or Martin)
Jaffer	

\*Ex officio members  
(Quorum 4)

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES  
FINANCES NATIONALES

Les honorables sénateurs :

Andreychuk	Marshall
Black	Mockler
Cools	Moncion
Day	Neufeld
Forest	Oh
Frum	Pratte
* Harder, C.P. (ou Bellemare)	* Smith (ou Martin)
Jaffer	

\* Membres d'office  
(Quorum 4)

**MINUTES OF PROCEEDINGS**

WINNIPEG, Thursday, November 9, 2017  
(117)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:08 a.m., in the Concert Hall Ballroom of the Fort Garry Hotel, the Honourable Percy Mockler presiding.

*Senators present:* The Honourable Senators Andreychuk, Cools, Marshall, Mockler, Neufeld, Oh and Pratte (7).

*In attendance:* Alex Smith and Sylvain Fleury, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

*Also present:* The official stenographers of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, September 26, 2017, the committee continued its study on the Minister of Finance's proposed changes to the *Income Tax Act* respecting the taxation of private corporations and the tax planning strategies involved. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 39.*)

**WITNESSES:**

*Government of Manitoba:*

The Honourable Cameron Friesen, MLA, Minister of Finance.

*Winnipeg Chamber of Commerce:*

Mark Jones, Board Member.

*Manitoba Chambers of Commerce:*

Chuck Davidson, President and Chief Executive Officer.

*Keystone Agricultural Producers of Manitoba:*

Dan Mazier, President.

The Honourable Senator Mockler made a statement.

Minister Friesen made a statement and answered questions.

At 10:13 a.m., the committee suspended.

At 10:18 a.m., the committee resumed.

Mr. Jones and Mr. Davidson each made a statement and answered questions.

At 11:05 a.m., the committee suspended.

At 11:09 a.m., the committee resumed.

Mr. Mazier made a statement and answered questions.

At 11:55 a.m., the committee adjourned.

*ATTEST:*

\_\_\_\_\_

**PROCÈS-VERBAUX**

WINNIPEG, le jeudi 9 novembre 2017  
(117)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 8, dans la salle Concert Hall Ballroom de l'hôtel Fort Garry, sous la présidence de l'honorable Percy Mockler.

*Sénateurs présents :* Les honorables sénateurs Andreychuk, Cools, Marshall, Mockler, Neufeld, Oh et Pratte (7).

*Également présents :* Alex Smith et Sylvain Fleury, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 26 septembre 2017, le comité poursuit son étude sur les modifications proposées par le ministre des Finances à la *Loi de l'impôt sur le revenu* concernant l'imposition des sociétés privées et les stratégies de planification fiscale connexes. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 39 des délibérations du comité.*)

**TÉMOINS :**

*Gouvernement du Manitoba :*

L'honorable Cameron Friesen, député, ministre des Finances.

*Chambre de commerce de Winnipeg :*

Mark Jones, membre du conseil d'administration.

*Manitoba Chambers of Commerce :*

Chuck Davidson, président-directeur général.

*Keystone Agricultural Producers of Manitoba :*

Dan Mazier, président.

L'honorable sénateur Mockler fait une déclaration.

Le ministre Friesen fait une déclaration et répond aux questions.

À 10 h 13, la séance est suspendue.

À 10 h 18, la séance reprend.

MM. Jones et Davidson font chacun une déclaration répondant aux questions.

À 11 h 5, la séance est suspendue.

À 11 h 9, la séance reprend.

M. Mazier fait une déclaration et répond aux questions.

À 11 h 55, la séance est levée.

*ATTESTÉ :*

\_\_\_\_\_

WINNIPEG, Thursday, November 9, 2017  
(118)

[Translation]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 1:06 p.m., in the Concert Hall Ballroom of the Fort Garry Hotel, the Honourable Percy Mockler presiding.

*Senators present:* The Honourable Senators Andreychuk, Cools, Marshall, Mockler, Neufeld, Oh and Pratte (7).

*In attendance:* Alex Smith and Sylvain Fleury, analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

*Also present:* The official stenographers of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, September 26, 2017, the committee continued its study on the Minister of Finance's proposed changes to the *Income Tax Act* respecting the taxation of private corporations and the tax planning strategies involved. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 39.*)

*WITNESS:*

*Doctors Manitoba:*

Dr. Aaron Chiu, President.

Dr. Chiu made a statement and answered questions.

At 1:46 p.m., the committee adjourned.

*ATTEST:*

WINNIPEG, le jeudi 9 novembre 2017  
(118)

[Français]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 13 h 6, dans la salle Concert Hall Ballroom de l'hôtel Fort Garry, sous la présidence de l'honorable Percy Mockler.

*Sénateurs présents :* Les honorables sénateurs Andreychuk, Cools, Marshall, Mockler, Neufeld, Oh et Pratte (7).

*Également présents :* Alex Smith et Sylvain Fleury, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 26 septembre 2017, le comité poursuit son étude sur les modifications proposées par le ministre des Finances à la *Loi de l'impôt sur le revenu* concernant l'imposition des sociétés privées et les stratégies de planification fiscale connexes. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 39 des délibérations du comité.*)

*TÉMOIN :*

*Doctors Manitoba :*

Dr Aaron Chiu, président.

Le Dr Chiu fait une déclaration et répond aux questions.

À 13 h 46, la séance est levée.

*ATTESTÉ :*

*La greffière du comité,*

Gaëtane Lemay

*Clerk of the Committee*

**EVIDENCE**

WINNIPEG, Thursday, November 9, 2017

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:08 a.m. to study the Minister of Finance's proposed changes to the Income Tax Act respecting the taxation of private corporations and the tax planning strategies involved.

[English]

**Senator Mockler:** Honourable senators, I welcome you to this meeting of the Standing Senate Committee on National Finance. I see we do have a quorum; I declare the meeting in session.

This morning we have the pleasure and the honour to receive the Minister of Finance of Manitoba. Minister, thank you very much for accepting our invitation. And since we are in Manitoba, in Winnipeg, although I will be introducing you formally to make your presentation, you could welcome the committee here in Manitoba.

**Hon. Cameron Friesen, MLA, Minister of Finance, Government of Manitoba:** Good morning, everyone; welcome to Winnipeg. It's cold today, but I am very happy to be here with you. The weather is not cooperating, so there will be no joking about that. We usually have a lovely warm November, but we are not having that this time around. I know you have been busy in your travels for the purposes of this meeting, and we welcome the opportunity to be able to feed into this worthy enterprise and provide a Manitoba perspective that you can consider. So welcome everyone, and thank you for being here today.

**Senator Mockler:** Thank you, minister. My name is Percy Mockler, a senator from New Brunswick. At this time, I would ask the senators to introduce themselves.

**Senator Pratte:** Senator André Pratte from Quebec.

**Senator Oh:** Senator Oh from Ontario.

**Senator Andreychuk:** Raynell Andreychuk from Saskatchewan.

**Senator Marshall:** Elizabeth Marshall from Newfoundland and Labrador.

**Senator Neufeld:** Richard Neufeld, British Columbia.

**Senator Cools:** Anne Cools, Toronto, Ontario.

**Senator Mockler:** Thank you.

**TÉMOIGNAGES**

WINNIPEG, le jeudi 9 novembre 2017

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 8, pour étudier les modifications proposées par le ministre des Finances à la Loi de l'impôt sur le revenu concernant l'imposition des sociétés privées et les stratégies de planification fiscale connexes.

[Traduction]

**Le sénateur Mockler :** Honorables sénateurs, je vous souhaite la bienvenue à cette réunion du Comité sénatorial permanent des finances nationales. Je vois que nous avons quorum. La séance est donc ouverte.

Nous avons le plaisir d'avoir avec nous ce matin le ministre des Finances du Manitoba. Monsieur le ministre, merci beaucoup d'avoir accepté notre invitation. Comme nous sommes ici à Winnipeg, au Manitoba, je vais vous présenter officiellement avant votre allocution, mais vous pourriez souhaiter la bienvenue au comité ici au Manitoba.

**L'honorable Cameron Friesen, député, ministre des Finances, gouvernement du Manitoba :** Bonjour, mesdames et messieurs. Je suis très heureux d'être ici avec vous. La météo ne nous est pas favorable, mais nous ne ferons pas de plaisanteries à ce sujet. Le mois de novembre est habituellement agréable et chaud chez nous, mais ce n'est pas le cas cette année. Je sais que vous avez travaillé très fort pour mener ces consultations partout au pays, et nous sommes très heureux de pouvoir collaborer à cette importante initiative en vous présentant le point de vue du Manitoba. Alors je vous souhaite à tous la bienvenue et je vous remercie d'être venus.

**Le sénateur Mockler :** Merci, monsieur le ministre. Je m'appelle Percy Mockler et je suis sénateur du Nouveau-Brunswick. Je vais maintenant demander à mes collègues de se présenter.

**Le sénateur Pratte :** Sénateur André Pratte, du Québec.

**Le sénateur Oh :** Sénateur Oh, de l'Ontario.

**La sénatrice Andreychuk :** Raynell Andreychuk, de la Saskatchewan.

**La sénatrice Marshall :** Elizabeth Marshall, de Terre-Neuve-et-Labrador.

**Le sénateur Neufeld :** Richard Neufeld, de la Colombie-Britannique.

**La sénatrice Cools :** Anne Cools, de Toronto, Ontario.

**Le sénateur Mockler :** Merci.

The Standing Senate Committee on National Finance was authorized by the Senate of Canada to examine and report on the Minister of Finance's proposed changes to the Income Tax Act respecting the taxation of private corporations and the tax-planning strategies involved — in particular, income sprinkling, holding passive investment inside a private corporation, and converting income into capital gains. From our order of reference, the committee is authorized to take particular note of the impact of the government's proposed changes on incorporated small businesses and professionals, economic growth, government finances, the fairness of the taxation of different types of income, and other related matters. The committee will submit its report to the Senate of Canada no later than December 15, 2017, and retain all powers necessary to publicize its findings for 180 days after presenting the final report.

Minister, before that, in Ottawa we held 13 public meetings, heard from over 60 witnesses, and received more than 30 written submissions. There is a lot of interest for this study, and the committee felt more consultation was needed. Therefore, we decided to criss-cross Canada, and this is our first trip in Canada, the Western trip, and we will follow up in two weeks with the Atlantic trip.

Over the course of the day, minister, we will have before us people who requested to appear, or people whose names were submitted by parliamentarians, and also from the public at large.

I would introduce the Minister of Finance for Manitoba, the Honourable Cameron Friesen. He was born and raised in Morden, Manitoba. After graduation, he earned a degree in music from the Canadian Mennonite University and the University of British Columbia. He returned to the province and earned his education degree at the University of Manitoba.

Minister, please make your presentation, and following which the senators will ask questions.

**Mr. Friesen:** Thank you, Mr. Chair. It is a great honour to be with you here today; it is an exciting time for Manitoba. We are a new government. As some of you might know, we were elected in 2016, in the spring just over 18 months ago. And we have been working hard in Manitoba to restore fiscal stability after inheriting an almost \$1 billion deficit and a net debt that had doubled in the course of six fiscal years.

We have had challenges in front-line services, in the quality of those services, so we are working hard, and we are making progress on behalf of all Manitobans. We have had among the

Le Sénat du Canada a autorisé le Comité sénatorial permanent des finances nationales à étudier, en vue d'en faire rapport, les modifications proposées par le ministre des Finances à la Loi de l'impôt sur le revenu concernant l'imposition des sociétés privées et les stratégies de planification fiscale connexes et, plus particulièrement, la répartition du revenu, la détention de placements passifs dans une société privée et la conversion du revenu régulier en gain en capital. Notre ordre de référence autorise le comité à porter une attention particulière aux répercussions des changements proposés sur les petites entreprises et sur les professionnels constitués en société, à la croissance économique et aux finances publiques, à l'équité de l'imposition des différents types de revenus ainsi qu'à d'autres questions connexes. Le comité présentera son rapport final au Sénat au plus tard le 30 novembre 2017 et conservera tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions dans les 180 jours suivant le dépôt du rapport final.

Monsieur le ministre, avant cela, nous avons tenu à Ottawa 13 réunions publiques, nous avons entendu plus de 60 témoins et nous avons reçu plus de 30 mémoires écrits. Constatant le vif intérêt que suscite cette étude, le comité a décidé d'étendre ses consultations. Nous allons donc consulter toutes les régions du Canada. Ce premier voyage nous amène dans les régions de l'Ouest, et dans deux semaines, nous nous dirigerons vers les provinces de l'Atlantique.

Aujourd'hui, monsieur le ministre, nous entendrons les gens qui ont demandé de comparaître, les personnes que des parlementaires nous ont suggéré de consulter ainsi que des membres du grand public.

Je vous présente le ministre des Finances du Manitoba, l'honorable Cameron Friesen. Il est né et a vécu à Morden, au Manitoba. Après avoir obtenu son diplôme, il a étudié la musique à l'Université mennonite canadienne et à l'Université de la Colombie-Britannique. Il est ensuite revenu dans sa province, où il a obtenu un diplôme en éducation de l'Université du Manitoba.

Monsieur le ministre, vous avez maintenant la parole. À la fin de votre allocution, les sénateurs vous poseront des questions.

**M. Friesen :** Merci, monsieur le président. C'est un grand honneur que de comparaître devant vous aujourd'hui. Le Manitoba traverse une période passionnante. Le gouvernement est tout nouveau. Comme vous vous en souviendrez, nous avons accédé au pouvoir en 2016, au printemps, il y a un peu plus de 18 mois. Nous avons travaillé très fort pour rétablir la stabilité financière de la province en comblant le déficit de près d'un milliard de dollars dont nous avons hérité et en nous attaquant à une dette nette qui avait presque doublé pendant les six exercices précédents.

Nous nous sommes heurtés à des difficultés liées à la qualité des services de première ligne. Nous faisons d'énormes efforts pour améliorer ces services pour les Manitobains. Notre taux de

lowest unemployment rates in Canada. I just saw new statistics yesterday showing we have added 14,600 new full-time jobs from last October to this October.

We continue to have the lowest household per capita debt of any Canadian province. Our housing starts and commercial real estate demand are at an all-time high. We are seeing record levels of private investment, and, as I referenced, we have made some progress on behalf of Manitobans in reducing our deficit. We released the public accounts for the previous fiscal year at the end of September and showed a \$147 million reduction in the deficit, so we are heading in the right direction.

The approach that we have taken is a balanced and moderate approach. We are demonstrating our commitment to small business with efforts to reduce red tape through our Bill 22, the Regulatory Accountability Act. We are focused on affordability. We are focused on keeping taxes low. We have indexed the tax brackets. We have indexed the basic personal amount that will provide \$35 million in tax relief to Manitobans by the year 2020.

Immediately, by increasing the basic personal exemption, we remove over 2,200 people from the tax rolls, and we are reviewing Manitoba's tax credits. We have over 30 credits in this province, with a value of over \$600 million. And we are working towards what we have described as a coherent and comprehensible tax system that meets key policy objectives and focuses on simplicity and transparency. We are saying here that we are well on our way to becoming Canada's most improved province.

The federal Liberals' plan to change the way that small businesses are taxed threatens a major economic engine for the Manitoba economy. The federal proposal seems to ignore the millions of middle-class Canadians who are utilizing legitimate, long-standing tax-planning rules for their businesses.

The rhetoric that we have heard from the federal government has not been helpful in this conversation. Hard-working, law-abiding business owners have felt stigmatized. They have been described as tax cheats, despite the fact that they are in compliance with long-standing tax laws — tax laws that have been in place in this country, as you all know, since the last comprehensive tax-reform initiative in the early 1970s.

In this province I have heard from small-business owners, farmers, municipal officials and other professionals. They share a concern about the negative impact that these changes, if implemented, will have on their businesses and on the people that they employ. Let's be clear: These changes will have the most impact on lower- to middle-class business owners, not the

chômage se situe parmi les plus bas au Canada. Selon les statistiques que j'ai vues hier, nous avons créé 14 600 emplois à plein temps du mois d'octobre de l'année dernière à octobre de cette année.

Nos dettes moyennes par ménage sont les plus basses de toutes les provinces canadiennes. Notre taux de mise en chantier et la demande du secteur immobilier commercial sont plus élevés que jamais. Nous n'avons jamais vu un tel volume d'investissements privés et, comme je l'ai dit tout à l'heure, nous avons réussi, au nom des Manitobains, à réduire un peu notre déficit. Les comptes publics de l'exercice précédent que nous avons publiés à la fin septembre affichent une réduction du déficit de 147 millions de dollars. Nous avançons donc dans la bonne direction.

Nous suivons une démarche équilibrée et modérée. Nous avons fait preuve de soutien pour les petites entreprises en déposant notre projet de loi 22, la Loi sur la responsabilisation en matière de réglementation, qui vise à réduire les fardeaux administratifs. Nous nous concentrons sur l'abordabilité. Nous nous efforçons de maintenir des taux d'imposition fiscale peu élevés. Nous avons indexé les tranches d'imposition. Nous avons indexé le montant personnel de base, ce qui allégera le fardeau fiscal des Manitobains de 35 millions de dollars d'ici à 2020.

En augmentant tout de suite l'exemption personnelle de base, nous éliminons plus de 2 200 contribuables du rôle d'imposition et nous révisons les crédits d'impôt de la province. Le Manitoba offre plus de 30 crédits d'impôt dont la valeur s'élève à plus de 600 millions de dollars. Nous visons à établir un système fiscal cohérent et compréhensible, simple et transparent, qui réponde à nos principaux objectifs politiques. Autrement dit, nous serons très bientôt la province canadienne la plus améliorée.

Les changements que les libéraux fédéraux envisagent d'apporter à l'imposition des petites entreprises menacent l'un des principaux moteurs de l'économie manitobaine. Le gouvernement fédéral semble ignorer les millions de Canadiens de la classe moyenne qui, depuis très longtemps, appliquent à leurs entreprises des règles de planification fiscale légitimes.

Les beaux discours du gouvernement fédéral n'ont pas apporté d'éclaircissement dans cette conversation. Ils ont insulté de nombreux propriétaires d'entreprise honnêtes et travailleurs. On les accusait de faire de la fraude fiscale même s'ils respectent depuis toujours les lois sur l'impôt. Comme vous le savez, ces lois sont en vigueur au Canada depuis la dernière réforme fiscale globale, qui a eu lieu dans les années 1970.

Dans notre province, j'ai entendu les commentaires de propriétaires de petites entreprises, d'agriculteurs, de fonctionnaires municipaux et d'autres professionnels. Ils craignent tous les répercussions négatives que ces changements auront sur leur entreprise et sur leurs employés. Soulignons que ces changements toucheront surtout les propriétaires

truly wealthy citizens of Canada, who are a small percentage of taxpayers and who have a greater ability to defray high tax than the average-income Canadian.

According to Statistics Canada, what this means for us is the following: Manitoba has approximately 120,000 small businesses employing 77 per cent of our total work force. Additionally, we have approximately 21,000 micro businesses, employing between one and four employees. Those operate primarily in the sectors of construction, agriculture, transportation, professional and scientific services and health care.

We have left you with a package, and in it you will see that in this province, as in other provinces, we have seen a significant growth in incorporation rates from just around 16,000 only a few years ago to now 24,000. And there are reasons for that that we will discuss. It is these business owners we have heard from expressing concerns that the federal tax measures are targeting private corporations.

We know that 56,000 small corporations in this province would be subject to the conditions under the federal Liberal tax proposals, and 25,000 of those are taxable in any given year. Also, 25,000 individual Manitobans and taxpayers claimed taxable dividends from small businesses; that includes both the principals of corporations and shareholders sharing in the income of those corporations.

We believe that the proposed changes to the tax treatment of small business discourage hope and penalize ambition. We believe that these changes were poorly conceived, and they have been poorly communicated. And the consultation period was a poor accommodation, with only a 75-day comment period taking place in the middle of a Canadian summer.

Terry Fehr, President of Meadowlark Honey Limited, has a small business in the province. He wrote to me to advocate on behalf of small-business owners. He said he would now be paying over 50 per cent of his total income in taxes. He noted that some businesses will pay much higher rates under the federal proposals. Tax policy analysts and economists have stated that once you get to that 50 per cent of income going to the government in taxes, it becomes counterproductive to the economy; it becomes counterproductive to revenue.

One Manitoba farmer, Amanda Layton, asked me to oppose Minister Morneau's tax changes so that she would be able to hand her farm on to the next generation.

d'entreprises de la classe inférieure et moyenne et non les citoyens canadiens bien nantis. Ces citoyens plus riches constituent le petit pourcentage de contribuables qui ont les moyens de payer beaucoup plus d'impôts que les Canadiens au revenu moyen.

Voici le tableau de notre situation présenté par Statistique Canada : le Manitoba compte environ 120 000 petites entreprises, pour lesquelles travaille 77 p. 100 de la main-d'œuvre de la province. Nous avons aussi environ 21 000 microentreprises qui ont entre un et quatre employés. Ces dernières se trouvent surtout dans les secteurs de la construction, de l'agriculture, des transports, des services professionnels et scientifiques et des soins de santé.

Nous vous avons remis une trousse dans laquelle vous apprendrez que dans notre province, comme dans toutes les autres d'ailleurs, le nombre de demandes de constitutions en sociétés augmente beaucoup. En quelques années, il a passé de 16 000 à 24 000. Nous allons discuter des raisons pour lesquelles les propriétaires d'entreprises se plaignent de ce que les mesures fiscales du gouvernement fédéral ciblent particulièrement les sociétés privées.

Nous savons que dans notre province, 56 000 petites sociétés seraient assujetties aux conditions de la proposition fiscale du gouvernement fédéral libéral et que 25 000 d'entre elles sont imposables chaque année. En outre, 25 000 particuliers du Manitoba ont reçu des dividendes imposables de petites sociétés. Cela comprend autant des dirigeants de sociétés que les actionnaires qui se partagent les revenus de ces sociétés.

À notre avis, les changements que le gouvernement propose d'apporter à l'imposition des petites entreprises leur enlèvent l'espoir et étouffe toute ambition. Nous trouvons ces changements très mal conçus. On les a aussi très maladroitement annoncés. La période de consultation a elle aussi été mal conçue, puisque l'on n'y a consacré que 75 journées au milieu des vacances d'été.

Terry Fehr, président de la société Meadowlark Honey Limited, gère une petite entreprise dans la province. Il m'a écrit pour me demander de défendre la cause des propriétaires de petites entreprises. Il m'a dit que dorénavant, il devra verser 50 p. 100 de son revenu aux impôts. Il a ajouté que d'autres entreprises seront même assujetties à des taux d'imposition plus élevés si le gouvernement applique les règles qu'il propose. Des analystes politiques et des économistes ont affirmé que lorsqu'un pays prélève plus de 50 p. 100 du revenu des contribuables, il nuit à son économie et entrave la génération de revenus.

Une agricultrice manitobaine, Amanda Layton, m'a demandé de contester les modifications fiscales du ministre Morneau pour qu'elle soit en mesure de transmettre son exploitation à la prochaine génération.



Her comment was that the federal government should be comprehensively reforming the tax system to support the family farm rather than dismantle it.

I heard from one family physician about the reductions in clinical hours and administrative staff that she would be forced to make in her practice if these tax measures are implemented. I will speak further about that later.

It is completely contrary to the promises made by the Liberals in the last federal election on what they described would be measures to support the middle class, and a commitment to lowering taxation. These proposals do not accomplish that policy goal. If the finance minister's proposals are implemented, business owners will be forced to change the way they do business. They may decide to get out of business altogether, they may move their business to another jurisdiction, or they may simply stop making the significant investments within their business to grow it, taking more of a caretaker approach. And we all understand the negative effect on our economy that that would have.

The Manitoba Chambers of Commerce stated that these changes would reduce economic growth and job creation in the province of Manitoba. There is another side to these changes, and that is that it becomes harder for provinces like Manitoba, who have done so much to recruit and keep doctors and nurses, to continue to guarantee the provision of health service in our communities. We have made investments. We know that these changes will make it more difficult and will add layers of cost for a province, or whole new approaches would be necessary. We could go backwards very quickly from the important and significant gains that we have made thus far.

I have received numerous letters from those in the health care system about the impact these changes will have on services to patients. I received a letter from an anesthesiologist who told me about the sacrifices he made over the years to become a professional and how he is dedicated to serving his patients without breaks and the kind of benefits other workers take for granted. He said he was sickened to hear that the federal government described him as a tax cheat when he is paying more in tax than other colleagues through his corporation. I know that this is a theme you have heard in other discussions.

He said the effect of these changes would be that he would cut his practice by 20 per cent, which would affect wait times. He is seriously considering job opportunities in the United States, Australia and New Zealand, and he has heard from physician colleagues who will also reduce hours worked. We know that this will increase our health care costs in the province at a time when Manitoba has made it clear that the federal government is backing away from what we have described as an appropriate level of health funding in the province through Canada's Health Accord.

Elle a ajouté que le gouvernement fédéral devrait complètement réformer le système fiscal pour soutenir les exploitations agricoles familiales, au lieu de les détruire.

Une médecin de famille m'a décrit les réductions en heures cliniques et en personnel administratif qu'elle sera forcée d'effectuer si ces mesures entrent en vigueur. Je vous en parlerai plus en détail tout à l'heure.

Ces changements vont à l'encontre des promesses que les libéraux nous ont faites pendant leur dernière campagne électorale. Ils avaient promis de soutenir la classe moyenne et de réduire le taux d'imposition. Les propositions que nous avons ici ne visent aucunement cet objectif politique. Si les règles que propose le ministre des Finances entrent en vigueur, les propriétaires d'entreprise seront obligés de modifier leur exploitation. Certains décideront d'abandonner complètement le monde des affaires ou de s'installer ailleurs. D'autres cesseront tout simplement d'injecter dans leur entreprise les fonds nécessaires pour la faire croître en se contentant de l'administrer sans rien y changer. Nous savons tous l'effet néfaste que cette attitude aurait sur l'économie.

Selon les Manitoba Chambers of Commerce ces changements freineraient la croissance économique et la création d'emplois au Manitoba. En outre, ces changements nuiront à un autre secteur, celui des soins de santé. Ils ajouteront aux coûts que devront assumer les provinces qui, comme le Manitoba, ont beaucoup investi pour recruter des médecins et des infirmières et pour en maintenir l'effectif afin d'améliorer la prestation des soins de santé à ses collectivités. Ces changements compliqueront ces initiatives et nous forceront à modifier nos façons de faire. Ils risquent d'annuler très rapidement les gains considérables que nous avons faits jusqu'à présent.

J'ai reçu de nombreuses lettres du secteur des soins de santé sur les répercussions qu'auront ces changements sur les services aux patients. Un anesthésiologiste m'a décrit les sacrifices qu'il a dû faire ces dernières années pour obtenir son diplôme. Il a servi ses patients sans prendre de vacances et sans recevoir les avantages sociaux que les travailleurs tiennent pour acquis. Il est atterré que le gouvernement fédéral l'accuse de commettre de la fraude fiscale alors que par sa société professionnelle, il verse plus d'impôts que ses collègues. Je sais que de nombreux autres témoins vous ont parlé de ce problème.

Cet anesthésiologiste a ajouté que ces changements l'obligeraient à réduire le nombre de ses patients de 20 p. 100, ce qui allongera les temps d'attente. Il envisage sérieusement de chercher de l'emploi aux États-Unis, en Australie et en Nouvelle-Zélande. D'autres collègues lui ont dit qu'ils devraient eux aussi réduire leurs heures de travail. Cela augmentera le coût des soins de santé alors que le gouvernement fédéral n'accorde plus à la province le niveau adéquat de financement dans le cadre de l'accord canadien sur la santé.

In short, these proposed changes would cause business owners to take fewer risks, create fewer jobs and contribute less to the growth and success of our economy.

Let me walk you through the changes from the Manitoba perspective. First, on income sharing, Canadian small businesses have a long-standing history of using tax-planning approaches like the sharing of income among family members through private corporations. This has enabled entrepreneurs and small businesses to grow their enterprises. It has been successful in Canada as well as in Manitoba. We know that marital partners share in the risk of the enterprise, and we know that marital partners put their personal assets at risk. We also know that the degree of risk is not always readily verifiable or visible to those peering into the enterprise.

This relates to a concern with administrative complexity. In a bold departure from current conventions, the way we structure the rules around the sharing of income presents many challenges. They raise fundamental questions about how you measure the value of these contributions — labour, risk and capital investment. I have heard from experts who are clear that even though the federal government has said that they value keeping it simple, these proposals will be administratively difficult and will add complexity to our tax system.

There is sufficient ambiguity, even now, on what is called the reasonableness test for the sharing of income for dividends and capital gains. This will create further administrative complexity for business, for the CRA, for the appeals process and for the courts.

I would say that there must be a measure of the necessity for practicality; practicality must be figured in when it comes to trying to design a test of reasonableness. It has been related to me from experts who work with these issues every day in the professional community that we are inviting exasperation on the part of those who work within our system. Our system is based on trust. It depends on a broad-based buy-in to the rules.

I sense, through the anecdotal evidence that I receive through the letters that arrive at my office, that these changes would invite a response of simply saying, “I have always approached the rules this way. I don’t understand how to additionally quantify this contribution of another person within my organization. I will continue to do this as business as usual. If there is a problem, someone will signal it to me.” I suggest to the members of this group that this is not a path that we, as Canadians, want to follow.

Additionally, the set of proposals have the potential to affect all private corporations with family members and shareholders, regardless of income level. On page 7 of the presentation that I am leaving with you, there is a graph that shows that over 10,000 Manitobans are of modest-income levels of under \$85,000 a year

Bref, les changements proposés inciteraient les propriétaires d’entreprise à prendre moins de risques, à créer moins d’emplois et à moins contribuer à la croissance et au succès de notre économie.

Voilà ce que ces changements causeraient au Manitoba. Premièrement, les petites sociétés canadiennes répartissent depuis longtemps leurs revenus entre les membres de la famille. Cela leur permet de faire croître leur exploitation. Cette méthode assure le succès des petites sociétés non seulement au Manitoba, mais dans tout le Canada. Tout le monde sait que les conjoints partagent les risques de leur entreprise et que les couples mariés y risquent leurs biens personnels. Nous savons aussi qu’il n’est pas toujours facile de vérifier le niveau de risque que courent ces petites sociétés.

À cela s’ajoute un problème administratif. En s’écartant considérablement des méthodes habituelles, cette règle sur le partage du revenu causera de nombreuses difficultés. Il sera très difficile de mesurer la valeur des contributions à la main-d’œuvre, au niveau de risque et à l’investissement en capital. J’ai entendu des experts convaincus que même si le gouvernement fédéral affirme qu’il veillera à la simplicité de cette règle, son application compliquera considérablement les tâches administratives et ajoutera à la complexité de notre système fiscal.

La définition de ce qu’on appelle le test de vraisemblance du partage des dividendes et des gains en capital demeure très ambiguë. Cela compliquera plus encore le fardeau administratif des entreprises, de l’ARC, des processus d’appel et des tribunaux.

À mon avis, il serait crucial de tenir compte de l’aspect pratique de ce test de vraisemblance. Certains experts qui s’occupent quotidiennement de ces questions m’ont assuré que ces règles exaspéreront les professionnels qui devront les appliquer. Notre système repose sur la confiance. Il dépend de la conformité volontaire à ses règles.

En lisant les lettres que mon bureau a reçues à ce sujet, j’ai bien l’impression que ces changements inciteront les gens qui ne comprendront pas comment quantifier la contribution d’une autre personne à leur exploitation décideront de continuer à suivre les règles qu’ils connaissent bien en se disant que s’ils se trompent, le gouvernement leur enverra un avis. Je trouve que ce n’est pas dans la culture canadienne d’agir de la sorte.

J’ajouterai que cette proposition risque de toucher toutes les sociétés privées auxquelles participent des membres de la famille et des actionnaires, quel que soit leur niveau de revenu. À la page 7 du mémoire que je vous remets, vous trouverez un graphique qui indique que plus de 10 000 Manitobains reçoivent

and receive dividends. Slightly fewer Manitobans over the \$85,000 income level are also receiving dividends. It shows that these changes in tax treatment will impact many Manitobans, not only at a high level of income, but also at a moderate level of income.

It comes down to a principal concern around how to quantify the investment of a significant other, a spouse or a marital partner, in the enterprise. We know the background; we know the collapsing of the kiddie tax provisions that were done in the 1990s; and we know that there is a desire to raise the threshold once again. But in particular, when it comes to a spousal contribution within this first proposal framework, it is exceptionally difficult to quantify that non-operational commitment and contribution that the spouse makes. How do you quantify the dialogue that goes on between those individuals within that small corporation when it involves a decision to invest, to take on debt, to make the next investment, to build, to put capital at work, or to hire? I suggest to the panel that, administratively, a test would be difficult and costly. In many respects, I think it would be a solution in search of a problem.

We are agreed in this province that it does create a compliance burden on a small business. We know that uncertainty will proceed among tax planners and advisers — exasperation will proceed amongst small business, farmers, families and others.

The second proposal, passive income, is important for a small corporation. We know that passive investment is used to support businesses during economic downturns by allowing them to build up capital for use in a time when they are facing a slowdown. But let's not forget that it is also necessary to be able to invest incrementally, to save up for the right time to make that investment and, of course, to save up for retirement. These individuals within a corporation do not have access to other conventional methods to prepare for retirement that others, without a small-business corporate structure, will have.

Trevor Sprague, a tax expert here in Manitoba, said that when it gets to the concept of integration and deferral to passive investment income earned indirectly by an individual through a CCPC, the result is that, in Manitoba, you are actually paying an additional 6.19 per cent of tax — a total effective tax rate of 56.59 per cent inside a small corporation. That is once you have paid that 20 per cent in corporate tax and the 45.74 per cent in personal taxes. In other words, a passive investment income earned indirectly by an individual through a CCPC is currently taxed in Manitoba at a higher rate than non-dividend income. There is not an imbalance needing to be addressed.

I note that Scott Clark, Peter Devries and Len Farber, former federal Finance officials, wrote an article this week in which they condemned the process that has been followed by the

des dividendes malgré leur modeste revenu de moins de 85 000 \$ par année. Vous comprenez donc que ce changement au traitement fiscal des contribuables nuira à de nombreux Manitobains qui n'ont qu'un revenu modique.

Tout cela repose sur la manière de quantifier le placement d'un conjoint ou d'une épouse dans l'entreprise. Nous connaissons le contexte initial, nous savons tous que « l'impôt des enfants » a été instauré pour freiner les pratiques des années 1990, et nous savons que le gouvernement voudrait en relever le seuil. Quant à la contribution d'un conjoint dans le cadre de ces règles, il est extrêmement difficile de quantifier le placement non opérationnel de cette personne dans l'entreprise. Comment quantifier le dialogue entre les époux sur le placement à déposer dans leur petite société afin d'investir, de rembourser une dette, de faire croître l'entreprise, d'investir du capital dans l'exploitation ou d'embaucher un nouvel employé? Je suis convaincu qu'il serait difficile et coûteux d'appliquer un test à cela. De bien des façons, il me semble que cette solution créerait plus de problèmes qu'elle n'en résoudrait.

Nous savons, dans notre province, que cette règle ajoute au fardeau des petites sociétés. Nous savons que les planificateurs et les conseillers en matières fiscales ne sauront pas vraiment comment l'appliquer et que les propriétaires de petites entreprises, les agriculteurs, les familles et autres en seront exaspérés.

La deuxième règle proposée, sur le placement passif, a d'importantes répercussions sur les petites sociétés. Nous savons qu'elles s'en servent pendant les ralentissements économiques. Ces placements s'accumulent et soutiennent l'entreprise quand les affaires ne vont pas très bien. Mais n'oublions pas qu'ils permettent d'investir petit à petit, d'économiser en vue de faire un investissement critique ou, bien entendu, en vue de la retraite. Les propriétaires d'une société ne disposent pas des moyens de développer leur fonds de retraite dont jouissent les autres travailleurs.

Le fiscaliste manitobain Trevor Sprague affirme qu'en intégrant et en reportant des revenus de placement gagnés directement dans une société privée sous contrôle canadien, ou SPCC, les particuliers du Manitoba versent en fait 6,19 p. 100 de plus que les autres en impôts. Autrement dit, le taux d'imposition total des propriétaires de petites sociétés s'élève à 56,59 p. 100. Cela vient en sus du 20 p. 100 d'impôts sur les sociétés et du 45,75 p. 100 en impôt des particuliers. Autrement dit, au Manitoba, le revenu passif qu'une personne gagne indirectement d'une SPCC subit un taux d'imposition supérieur à celui du revenu qui ne vient pas de dividendes. Il n'y a pas là de déséquilibre à corriger.

D'anciens fonctionnaires du ministère fédéral des Finances, Scott Clark, Peter Devries et Len Farber, viennent de publier un article dans lequel ils critiquent le cheminement qu'a suivi le

federal government leading to those proposed changes. And they say as much on this subject.

I recently received a letter from one entrepreneur in southern Manitoba. This individual owns a Canadian Tire, and he said, on this second proposal, that he takes much of his profits and plows them right back into the business in order for it to grow. But he has indeed put some of the profits into passive investments. He indicates he has done so to save for expansion in the future, and now he is planning a capital expansion in his business that will cost him well over \$1 million. Keep in mind that this would exceed even the new threshold, that new scale proposed by the federal government in the amendments to their original proposals.

This individual says he has been saving for this expansion for a number of years — not using a loophole. He says that instead he has been prudent with extra profits to grow the business for the family, for the staff and for the community. I look forward to that investment that this individual will be making; I know it will result in jobs and additional taxation for us. I am concerned about the degree to which the rule changes would create a disincentive for individuals like him who might simply throw up their hands and not make that good investment. We need to provide the runway, the consistency and the certainty that will enable entrepreneurs to make investments that will be good for the whole economy.

Without that capital on hand, businesses could be forced to lay off workers, reduce operations or shut down entirely. I have heard this first-hand, and I think in many cases the most significant threat would be simply to not grow.

The third proposal is the conversion of dividends to capital gains. I understand that at this point in time there is a hiatus on this, and there is no immediate path forward. We share the concerns that so many others have regarding this limitation of the measures to convert dividends to capital gains. This would have a harmful impact on intergenerational transfers of property and, in particular, family farms. We heard this again and again at my pre-budget consultation meetings with Keystone Agricultural Producers as well as other groups who came to advocate on behalf of their members.

Consider as well that Manitoba has high dividend tax rates, and that means this conversion is very significant in this province. Given the important role in our economy played by family farms, this has been a particular concern for agricultural producers. It is a classic example of unintended consequences, but it has an undeniable impact on our economy. Whether it is a farm or any other small-business practitioner, it is clear that currently there are significant tax advantages in the Income Tax Act when it comes to multiple income earners compared to the same income level when the household has only one income

gouvernement fédéral pour proposer ces changements. Ils critiquent tout aussi sévèrement les changements proposés.

Je viens de recevoir une lettre d'un entrepreneur du Sud du Manitoba, qui est propriétaire d'un magasin Canadian Tire. Au sujet de la deuxième proposition, il m'écrit qu'il réinvestit une grande partie de ses profits dans son magasin pour le développer. Toutefois, il y a aussi déposé quelques placements passifs. Il explique que ces placements serviront à agrandir son magasin et qu'il se prépare à développer son capital de plus d'un million de dollars. Soulignons que cela dépasserait le nouveau seuil que le gouvernement fédéral proposait initialement.

Cet homme ajoute qu'il économise en vue de cette expansion depuis plusieurs années, et que ce n'est pas une échappatoire. Il affirme qu'il a agrandi son magasin avec prudence pour sa famille, pour son personnel et pour sa communauté. Je suis heureux de voir cet investissement, parce que je sais qu'il permettra de créer des emplois et qu'il nous générera plus de recettes. Je crains beaucoup que ce changement des règles décourage les entrepreneurs comme lui et qu'ils risquent de renoncer à faire de bons investissements. Nous nous devons de fournir la marge de manœuvre, la cohérence et la certitude dont les entrepreneurs ont besoin pour effectuer des investissements qui avantageront toute notre économie.

Les entreprises qui ne disposeront plus des capitaux nécessaires se verront probablement forcées à mettre des travailleurs à pied, à réduire leur exploitation ou même à fermer boutique. J'ai entendu ces remarques personnellement. À mon avis, le plus grand danger sera la stagnation des exploitations commerciales.

La troisième proposition est la conversion de dividendes en gains en capital. Si j'ai bien compris, cette question reste en suspens pour le moment. Nous partageons les craintes qu'expriment beaucoup de personnes au sujet de la conversion de dividendes en gains en capital. Ces mesures entraveraient le transfert des propriétés, notamment des fermes familiales, à la génération suivante. Les intervenants aux réunions de consultation prébudgétaire que j'ai organisées à la société Keystone Agricultural Producers et auprès d'autres groupes qui défendaient leurs membres n'ont pas cessé de souligner cela.

Soulignons aussi qu'au Manitoba, les taux d'imposition fiscale sur les dividendes sont élevés. Voilà pourquoi cette conversion est très importante dans notre province. Comme les fermes familiales jouent un grand rôle dans notre économie, cette question inquiète beaucoup les producteurs agricoles. Nous avons là un exemple typique de conséquences imprévues, mais cette conversion aura des répercussions indéniables sur notre économie. Qu'il s'agisse d'une entreprise agricole ou de toute autre petite entreprise, il est clair que la Loi de l'impôt sur le revenu offre actuellement de meilleurs avantages fiscaux aux

earner. As Canadians, we are all aware that this imbalance exists. This is a more high-level observation, but I am sure it is one that you have heard before at this table as you have held your meetings across the country.

I want to make the point that we got here somehow. In Canada, under the new proposals a two-income family continues to pay significantly less in tax than single-income families.

The current rules for Canadian corporations acknowledge this. They create a framework in which self-employed Canadians could save adequately. It is important to remember that our taxation system is based on the principle of taxing citizens based on their ability to pay; it is why we have graduated tax rates. The more you earn, the higher rate of tax you pay.

Each family has the same family expenses, the same desire to help their children with education and the same ability to pay tax at the same income level. The federal government believes that taxing single-income families at a much higher rate than two-income families is fair. I remind you that this includes Canadians like single mothers who are raising children. The federal government's proposal seems to suggest that this should be further expanded with these proposals.

Tax fairness should include our goal of not punishing certain sectors of the economy. That should be a fundamental feature; it should be focused on creating balance and symmetry. This federal approach creates further imbalance while failing to recognize the risks and sacrifices that people in small corporations make in order to create jobs and grow their businesses and our economy. I would say that what we heard back is that it needs to be fair, but it is not the same. Working for wages is not the same as growing a small business. We need to have a more nuanced view of how our economy works in Manitoba, and in Canada.

From a more global perspective, we are concerned with the impact that such a complex series of changes will have on small businesses that do not have an expert understanding of how the tax system works. I would suggest to you that, with the smaller business enterprise, there would be reduced ability, capacity, resource, and time to understand and respond. Small business already has a lot to worry about. Making the tax laws even more

personnes à revenus multiples qu'à celles qui ont un revenu unique de niveau similaire. Tous les Canadiens reconnaissent ce déséquilibre. Il s'agit d'une observation de haut niveau, mais je suis certain que d'autres intervenants vous l'ont présentée ailleurs au pays.

Je ne sais pas comment nous en sommes arrivés là. En outre, selon ces nouvelles propositions, les familles canadiennes à deux revenus continuent de payer beaucoup moins d'impôt que les familles à revenu unique.

Les règles qui régissent les sociétés canadiennes le reconnaissent à l'heure actuelle. Elles permettent aux travailleurs autonomes canadiens d'épargner adéquatement. Il est important de se rappeler que notre régime fiscal repose sur le principe de taxer les citoyens en fonction de leur capacité de payer; c'est la raison pour laquelle nous avons des taux d'imposition progressifs. Plus vous gagnez, plus vous payez d'impôts.

Toutes les familles font face aux mêmes genres de dépenses, elles ont un même désir d'aider leurs enfants à poursuivre leurs études, et les familles qui sont au même niveau de revenu ont la même capacité de payer leurs impôts. Le gouvernement fédéral estime que le taux d'imposition des familles à revenu unique est beaucoup plus élevé que celui des familles à deux revenus. Je vous rappelle que cela inclut les Canadiens comme les mères seules qui élèvent des enfants. La proposition du gouvernement fédéral semble suggérer qu'il faudrait élargir encore plus ces propositions.

L'équité fiscale devrait viser à ne pas punir certains secteurs de l'économie. Cela devrait être une caractéristique fondamentale, car cette équité devrait établir l'équilibre et la symétrie. Ces nouvelles propositions créent un déséquilibre supplémentaire en ne reconnaissant pas les risques et les sacrifices que font les propriétaires de petites sociétés pour créer des emplois et pour faire croître leur entreprise et notre économie. Les gens nous ont dit qu'il faut que le système soit juste, mais que ce n'est pas la même chose : travailler pour un salaire n'est pas la même chose que développer une petite entreprise. Nous devons avoir une vision plus nuancée du fonctionnement de notre économie au Manitoba et au Canada. On nous répond qu'il faut créer un système équitable, mais ce n'est pas la même chose. Le travail à salaire n'est pas le même que l'effort à faire pour développer une entreprise. Il est crucial de distinguer les divers fonctionnements de l'économie du Manitoba et du Canada.

D'un point de vue plus général, nous craignons les répercussions que cette série complexe de changements aura sur les petites entreprises qui connaissent mal le fonctionnement du système fiscal. Je vous dirais que les petites entreprises n'auront pas vraiment les capacités, les ressources et le temps de comprendre et de réagir. Elles font déjà face à de nombreuses difficultés. Les lois fiscales et les lois plus complexes ne feront qu'accroître leur stress.

complex, and compliance an even greater challenge, will only add to their stress.

Dale Ammeter is a local tax specialist here in Manitoba. He pointed out that the increased tax complexity of the changes puts unique burdens on taxpayers to comply and makes it difficult, or impossible, for the CRA to properly administer the provisions. The federal government has said that they are committed to keeping the process simple, but these changes do not invite simplicity; they invite complexity. We are now told that we will only see draft legislation on that subject in the spring. I think that this underscores the extent to which federal officials are becoming increasingly aware of the complexity that they have, perhaps inadvertently, created or invited.

As to the specific impact that these proposals have on Manitoba, it is concerning that the government only released estimates of additional revenues that would be generated from the income-sharing provisions — none on passive investment. There are no estimates for the changes relating to the revenue from passive investment. Nor were there estimates for the changes targeting the diversion of dividends to capital gains prior to the federal government backing away, or climbing down, from those first proposals.

Small business is the foundation of our economy here in Manitoba. In many cases they don't have those other conveniences, nor those features that other Canadians may enjoy. Millions of Canadians have workplace pension, health plans, parental leave and sick-time benefits. We welcome those benefits. At a very fundamental level, business owners forego some of those benefits for an opportunity they see that they want to invest in. We must make sure that we are putting adequate value on risk as we embark on this path.

It is also unfortunate, and my premier has made this point, that the federal government has continued to use the rhetoric of middle class versus high-income earners. Some of the evidence we left you clearly shows that, in our estimation, these are not the people earning \$1.8 million per year, as suggested by Finance Canada documents. Manitoba continues to work with the other provinces, the territories, the federal government, Finance Canada and the CRA on legitimate issues of tax avoidance, tax evasion and the transparency of corporate ownership. We are not against these things; we have stood in favour of them. We have spoken on those matters at our federal, provincial and territorial meetings, and we will continue to do so, but we must not confuse them.

Let me say a word about the tax-rate reduction. We recognize that the proposed two-increment tax-rate reduction, from the current 10.5 per cent to 9 per cent, will allow corporations to retain additional income. But in principle it only exacerbates the

Dale Ammeter est un fiscaliste manitobain. Il a fait remarquer que ces changements compliquent beaucoup l'administration fiscale. Ils imposent un terrible fardeau aux contribuables et rendent difficile, même impossible, pour l'ARC d'administrer correctement les nouvelles règles. Le gouvernement fédéral s'est dit déterminé à maintenir la simplicité du processus, mais ces changements ne simplifient rien, ils compliquent les choses. On nous dit maintenant que nous ne verrons qu'une ébauche de loi à ce sujet au printemps. Je pense que cela souligne que les fonctionnaires fédéraux s'aperçoivent toujours plus de la complexité qu'ils ont créée, peut-être par inadvertance.

Quant aux répercussions exactes que ces propositions auront sur le Manitoba, le gouvernement n'a publié que des estimations des recettes supplémentaires que généreraient les dispositions relatives au partage des revenus, mais pas des placements passifs. Il n'a pas estimé les modifications que le placement passif apporterait au revenu. Il n'a pas non plus estimé les modifications liées à la conversion des dividendes en gains en capital avant d'abandonner ou de réduire ses premières propositions.

La petite entreprise est le fondement même de l'économie du Manitoba. De très nombreux Manitobains ne jouissent pas des avantages offerts aux autres Canadiens. Des millions de Canadiens ont des régimes de retraite, des régimes de soins de santé, des congés parentaux et des prestations de maladie. Nous sommes très heureux pour eux. Les propriétaires d'entreprises renoncent à certains de ces avantages pour saisir une bonne occasion d'investissement. En nous engageant dans cette voie, nous devons veiller à reconnaître aux facteurs de risque la valeur qu'il convient de leur accorder.

Il est également malheureux, et mon premier ministre a fait valoir ce point, que le gouvernement fédéral continue d'opposer la classe moyenne aux personnes à revenu élevé. Nous vous avons clairement démontré qu'à notre avis, il ne parle pas des gens qui gagnent 1,8 million de dollars par année, comme le suggèrent les documents du ministère des Finances du Canada. Le Manitoba continue de collaborer avec les autres provinces, avec les territoires, avec le gouvernement fédéral, avec le ministère des Finances du Canada et avec l'ARC pour régler des questions légitimes d'évitement fiscal, d'évasion fiscale et de transparence de la propriété des sociétés. Nous ne sommes pas contre ces enjeux, nous les avons soutenus. Nous avons parlé de ces questions lors de nos réunions fédérales, provinciales et territoriales et nous continuerons de le faire. Cependant, il ne faut pas confondre tous ces enjeux.

Permettez-moi de dire quelques mots sur la réduction du taux d'imposition. Nous reconnaissons que la réduction du taux d'imposition proposé, qui passera de 10,5 à 9 p. 100, permettra aux sociétés de conserver un revenu supplémentaire. Mais en

large gap that exists between the personal income rate and the corporate income tax rate. Again, the fundamental question is, how did we get here?

The Prime Minister and the federal finance minister expressed concern about the rate of incorporation. Incorporation makes sense on the landscape of Canadian taxation as we have defined rules.

In conclusion, these are all serious questions, and you have heard from serious Canadians opining these things for some time now. From my perspective, I must arrive at simplicity, on the far side of complexity.

What is the fundamental question we have to ask? For me, it comes down to this: Who do Canadians trust to create jobs in Canada? Is it the small businesses who are the backbone of our economy, or is it the federal government? We need to encourage risk taking that creates employment for Canadians.

Instead of taxing it, we need to promote investment for economic growth. This plan will cost jobs, it will hurt the middle-income earners, it will hurt small business, and it will hurt start-ups. Family farms could be penalized through this. If it is bad for the family farm, it is bad for the Canadian economy, and bad for the Manitoba economy.

Our premier and this government have led the fight to stop these poorly considered proposals. We continue to stand for a system of taxation that is fair for all Manitobans and for all Canadians, families, wage earners and their employers, and business owners.

Similar to what the former federal Finance officials had said earlier this week, I believe that what is truly required if we are going to embark on this path is an independent tax-reform commission similar to the Carter commission. It would have a specific mandate, resources sufficient to take on a comprehensive examination of who we are as Canadians and how we view the right to fundamentals like owning private property. We must recognize and accommodate that differentiation between those who put capital at risk and invest in their own enterprise, and those who earn wages in our system.

I started by saying the future is bright in Manitoba — we believe that. We need a tax system that keeps it this way. Thank you so much for your attention today. Thank you for being in Manitoba, and thank you for this committee's focus on what I consider to be a fundamental issue of importance for Canadians at this time.

principe, elle ne fait qu'exacerber l'écart considérable qui existe entre le taux d'imposition des particuliers et celui des sociétés. Je le demande une fois de plus, comment en sommes-nous arrivés là?

Le premier ministre et le ministre fédéral des Finances se sont dits préoccupés par le taux de constitution en société. Cependant, les règles que nous avons établies encouragent cela.

En conclusion, nous posons là des questions sérieuses, et vous entendez depuis assez longtemps de très nombreux Canadiens souligner ce que je vous ai dit. De mon point de vue, il sera crucial de simplifier le système et non de le compliquer.

Quelle est la question fondamentale à poser? Pour moi, il s'agit de la question suivante : sur qui les Canadiens comptent-ils pour créer des emplois au Canada? Qui est à la base de notre économie, les petites entreprises ou le gouvernement fédéral? Nous devons encourager les entreprises à prendre des risques afin de créer des emplois pour les Canadiens.

Au lieu de taxer l'investissement, nous devons le promouvoir afin d'encourager la croissance économique. Ce plan coûtera des emplois, il nuira aux travailleurs à revenu moyen, aux petites entreprises et aux entreprises en démarrage. Il risque de pénaliser les exploitations familiales. Ce qui nuit aux exploitations agricoles familiales nuit à l'économie canadienne et à l'économie manitobaine.

Notre premier ministre et notre gouvernement se sont unis pour mettre fin à ces propositions mal réfléchies. Nous continuons de défendre un régime fiscal équitable pour tous les Manitobains et pour tous les Canadiens, pour les familles, pour les salariés et pour leurs employeurs ainsi que pour les propriétaires d'entreprise.

À l'instar de ce que les anciens fonctionnaires fédéraux du ministère des Finances ont dit plus tôt cette semaine, je crois qu'il nous faudrait une commission indépendante de réforme fiscale semblable à la commission Carter. Elle recevrait un mandat précis et elle disposerait des ressources nécessaires pour entreprendre un examen exhaustif de nos qualités de Canadiens et de la façon dont nous considérons les droits fondamentaux comme celui de la propriété privée. Il est crucial que notre système distingue les gens qui risquent du capital pour investir dans leur propre entreprise de ceux qui travaillent pour un salaire.

J'ai commencé cette allocution en affirmant que l'avenir est prometteur au Manitoba, parce que nous en sommes convaincus. Il nous faut un régime fiscal qui maintienne cette situation. Merci beaucoup de votre attention. Je vous remercie d'être venus au Manitoba et je vous remercie de l'attention que votre comité porte à ce que je considère comme une question fondamentale et importante pour les Canadiens.

**Senator Mockler:** Thank you, minister. Now, we will move on to questions.

**Senator Marshall:** Welcome, minister. Thank you for your remarks and for the document you left. There is a lot of good information here for us.

My interest is with regard to the overall Manitoban economy. I did read your budget paper on the economic review and outlook. Based on the information there, it seems that Manitoba has come through a decade that hasn't been great, but it is on the upswing. You still have some challenges ahead, such as NAFTA, rising interest rates, the fiscal position of the province and the current indications of economic downturn.

I realize that this may be a bit of an unfair question because the proposals have yet to be finalized, and we don't know the details, which will be announced in the 2018 budget. What are your fears about the impact of these proposals on the economy of Manitoba? Do you think that this will just be a little blip on the economy, or do you think that there are some big challenges ahead because of these and maybe future proposals?

**Mr. Friesen:** Thank you for the question, senator. Certainly at a very high level, they don't help. I think that I am unable to fully answer the question, precisely for the reason that there is so much that we do not understand, both with respect to the original proposals and now in the walking back of certain parts of these proposals. We are struggling to understand and to scope out that change and its effect. We have seen estimates of revenue for only one facet of these changes, and have seen a variance already.

Tax officials who have done this work for decades are left scratching their heads and saying, "We really don't know." And federal officials have yet to describe how they would deal with this. There are aspects of this discussion that I have left out today because there are still question marks in the margin, and others arise on a daily basis. This is exactly the narrative we have embarked on with Manitobans; saying that we are going to be good managers. We intend to be good managers of public money, and we must do better on the expenditure side. Our predecessors always took the view that revenue would allow them to catch up and find that sweet spot. We found that during this new low-growth normal that all provinces, U.S. states and the federal government are experiencing, jurisdictions must put their focus on sustainability through enterprise management.

Having said that, the risk is all over the board; you described it accurately. There are those risks and others. You are in Manitoba today, and we are looking at major snow in the first week of November. We are a province of floods and forest fires and

**Le sénateur Mockler :** Merci, monsieur le ministre. Nous allons donc passer aux questions.

**La sénatrice Marshall :** Bienvenue, monsieur le ministre. Je vous remercie pour cette allocution et pour le mémoire que vous nous avez remis. Vous nous avez fourni énormément d'information.

Je m'intéresse à l'économie manitobaine dans son ensemble. J'ai lu votre document budgétaire sur l'examen et sur les perspectives économiques. D'après les renseignements que vous nous présentez, il semble que votre province ait traversé une décennie quelque peu difficile, mais qu'elle soit maintenant en pleine expansion. Il vous reste encore des défis à relever, comme l'ALENA, la hausse des taux d'intérêt, la situation financière de la province et les signes actuels de ralentissement économique.

Ma question vous paraîtra peut-être un peu injuste parce que les propositions ne sont pas définitives et que nous n'en connaissons pas les détails, qui seront annoncés dans le budget de 2018. Quelles répercussions craignez-vous que ces propositions ou que des propositions futures aient sur l'économie du Manitoba? Pensez-vous qu'elles ne causeront qu'un léger retard économique ou des défis importants?

**M. Friesen :** Je vous remercie de poser cette question, madame la sénatrice. Certes, à un très haut niveau, ces propositions ne nous aident pas. Je pense que je ne suis pas en mesure de vous répondre entièrement, précisément parce qu'il y a tant de choses que nous ne comprenons pas, tant en ce qui concerne les propositions initiales que la révision de certaines parties de ces propositions. Nous nous efforçons de comprendre et d'évaluer ces changements et les effets qu'ils auront. Nous n'avons vu d'estimations des recettes que pour une seule facette de ces changements, et nous avons déjà constaté un écart.

Les fonctionnaires de l'impôt qui font ce travail depuis des décennies se grattent la tête en répondant qu'ils ne savent vraiment pas quoi faire, et les fonctionnaires fédéraux ne nous ont pas encore dit ce qu'ils comptent faire face à cette situation. J'ai omis de parler aujourd'hui de certains aspects de cette discussion, parce qu'il reste énormément de points d'interrogation. C'est exactement ce que nous avons dit aux Manitobains en leur promettant de bien gérer la situation. Nous avons l'intention d'être de bons gestionnaires des deniers publics, et nous devons améliorer notre gestion des dépenses. Nos prédécesseurs ont toujours été d'avis que les recettes leur permettraient de rattraper leur retard et de rétablir l'équilibre. Nous avons constaté qu'en cette époque de faible croissance que traversent toutes les provinces, les États américains et le gouvernement fédéral, il faut mettre l'accent sur la durabilité qu'assure la gestion de l'entreprise.

Cela dit, le risque se retrouve partout. Vous l'avez bien dit. Il y a ces risques et il y en a d'autres. Vous êtes au Manitoba aujourd'hui, et nous avons beaucoup de neige la première semaine de novembre. Nous sommes une province



significant weather events. I continue to meet with people in the private sector who say that the biggest concern for them going forward is the weather risk to their enterprise. So we face challenges. We need to have the fundamental confidence in the Manitoba economy that it will continue to grow.

As a government, we must do everything we can to support the effort of those who invest in our economy. When these individuals are telling us that they have significant concerns on these proposals, I must point out that we share their concerns.

**Senator Marshall:** Thank you.

**Senator Pratte:** Mr. Minister, thank you for this document, which is very instructive and useful.

On page 5 of your presentation, there is a graph that shows the growth in the number of incorporated small and medium-sized businesses in Manitoba. This parallels the information that has been given by the Department of Finance Canada about the growth in CCPCs at the national level. It shows a significant increase in the number of incorporated businesses, especially in the farming and medical sectors from 2006 to 2010.

Page 12 shows a significant increase in passive investment income, especially in farming and with physicians. There is an incredible increase in passive investment income from 2010 to 2015, which is precisely what led the government to some of the proposals it is making. It is a concern that some businesses are using the CCPC structure not as a legitimate instrument to put money aside for future investment but specifically as a tool to reduce their income tax, for fiscal purposes, and for future retirement — as a tool in the CCPC structure that other Canadians cannot use. Would you have any comment on that?

**Mr. Friesen:** Thank you for those comments, Senator Pratte. In our presentation, I included charts in order to show that, not unlike other jurisdictions, we have seen that increase in incorporation rates. We know that the differential between private and corporate rates has driven that interest in incorporation. In this province, the right to incorporate was a collective bargaining provision made to physicians; we know that this would explain a lot of that increase.

In essence, you said that there is an opportunity available to those in private corporations which would not be available to other Canadians; that is true. However, there are many advantages in the tax system for other Canadians — advantages that are not available to those who run their own business. That is why I make the claim in my presentation that we need to have

d'inondations, de feux de forêt et d'événements météorologiques violents. Je rencontre continuellement des gens du secteur privé qui me disent que leur entreprise craint tout les caprices de la météo. Nous faisons continuellement face à des défis. Il faut que nous nous accrochions à la certitude que l'économie du Manitoba continuera de croître.

Au gouvernement, nous devons faire tout en notre pouvoir pour appuyer les efforts de ceux qui investissent dans notre économie. Lorsque ces personnes expriment leurs préoccupations face à ces propositions, je leur réponds que nous sommes tout à fait d'accord avec elles.

**La sénatrice Marshall :** Merci.

**Le sénateur Pratte :** Monsieur le ministre, je vous remercie pour ce document. Il est riche en information et donc très utile.

À la page 5 se trouve un graphique qui illustre la croissance du nombre de petites et moyennes entreprises constituées en société au Manitoba. Cela correspond à l'information fournie par le ministère des Finances du Canada sur la croissance des SPCC à l'échelle nationale. On y constate, de 2006 à 2010, une augmentation considérable du nombre d'entreprises constituées en personnes morales, notamment dans les secteurs agricole et médical.

On voit à la page 12 une augmentation considérable du revenu provenant de placements passifs, surtout en agriculture et chez les médecins. Il y a une augmentation incroyable du revenu de placement passif de 2010 à 2015, ce qui est précisément ce qui a amené le gouvernement à présenter certaines de ses propositions. Il est préoccupant de constater que des entreprises utilisent la structure des SPCC non pas comme un instrument légitime pour mettre de l'argent de côté en vue d'investissements futurs, mais plutôt comme un outil pour réduire leur impôt sur le revenu, à des fins fiscales et pour préparer leur fonds de retraite. Les autres Canadiens ne disposent pas de cet outil. Comment répondriez-vous à cela?

**M. Friesen :** Je vous remercie pour cette remarque, sénateur Pratte. Dans notre mémoire, j'ai inclus des tableaux qui démontrent que, comme d'autres gouvernements, nous avons constaté une augmentation des taux de constitution en société. Nous savons que l'écart entre les taux d'imposition des particuliers et ceux des sociétés a encouragé bien des entreprises à le faire. Dans notre province, nous avons offert aux médecins le droit à la constitution en société pendant la négociation collective. Cela explique en grande partie cette augmentation.

Essentiellement, vous avez dit que les sociétés privées saisissent une occasion qui ne serait pas offerte aux autres Canadiens, et vous avez raison. Toutefois, le régime fiscal offre aux autres Canadiens de nombreux avantages auxquels les propriétaires d'entreprise n'ont pas droit. C'est pourquoi j'ai souligné dans mon allocution la nécessité d'adopter une

a nuanced approach. We must understand that it is not the same; we must have a differentiated view.

Now within that, of course, we must talk about what is reasonable. It is our opinion, and that of those that have written to me or come to my pre-budget consultation meetings, that these proposed changes cast an initiative far too widely to be able to address what is articulated as a very focused concern.

Our documentation clearly shows that this goes to the heart of the middle class; it is not an issue of the uber-rich. But, let's remember that those physicians often save within the corporation — within those micro-business structures.

A short anecdote, if I may. I was on a plane three weeks ago and I sat next to a doctor. She was coming back from a conference; she recognized me, and she said, "I want to talk about health care." What she wanted to talk about was the federal proposals. She said, "I am a woman, a specialist, a family practitioner who has become a specialist, and I live in Manitoba." These changes strike right at an individual like herself, she said, and her ability to take maternity leave.

There are many reasons why small corporations store capital in passive investments. She told me that medical practitioners often have incredible debt that they incur — those eight, nine, ten years of post-secondary education, their internship — and then finally they have that very significant income in the first years of their profession. But, she said very clearly, if it is a female doctor at the age of 30 who wants to start a family, the window for that is somewhere in those next five years. She said the federal government is asking the wrong question. They are asking about annual income, but they should be asking about net worth, because in their profession, that individual is upside down for many years. Capital is being stored to enable that individual to leave the work force and return to it.

So senator, it is not a complete answer, and I am sorry if I didn't get to the heart of your question, but I believe we need to have a nuanced view, and ask important questions about why small business does store capital.

**Senator Pratte:** I don't want to start a rhetorical debate here, but in the case of many provinces, Manitoba included, in the negotiating process, doctors were allowed, if not encouraged, to incorporate to access these tools so that they could improve their financial situation. In a way, their financial situations should have improved by an increase in their fees. And since provinces judged that they could not afford an increase in the fees, they went through this process for nothing.

approche nuancée. Nous devons comprendre que ce n'est pas la même chose. Il est crucial que nous fassions cette distinction.

Mais soyons raisonnables. Nous sommes d'avis, tout comme les personnes qui m'ont écrit ou qui sont venues à mes réunions de consultation prébudgétaire, que les changements proposés ont une portée beaucoup trop vaste pour aborder une préoccupation considérée comme étant très ciblée.

Notre mémoire montre clairement que la classe moyenne se trouve au cœur de cette question. Il ne s'agit pas d'abondance. Mais n'oublions pas que le milieu de l'entreprise ou de la microentreprise permet souvent aux médecins de faire des économies.

Je vais illustrer cela en vous racontant une petite anecdote, si vous me le permettez. J'étais dans un avion il y a trois semaines, assis à côté d'une médecin qui revenait d'une conférence. M'ayant reconnu, elle m'a dit qu'elle voulait parler des soins de santé. En fait, elle voulait parler des propositions du gouvernement fédéral. Elle m'a expliqué qu'elle était omnipratricienne, qu'elle s'est spécialisée et qu'elle habite au Manitoba. Elle m'a dit que ces changements l'empêcheront de prendre un congé de maternité.

Il y a plusieurs raisons pour lesquelles les petites sociétés emmagasinent du capital dans des placements passifs. Elle m'a dit que les médecins praticiens accumulent souvent une dette incroyable à la suite de leurs huit, neuf, dix années d'études postsecondaires et de leurs périodes de stages. Ils gagnent enfin un bon salaire quand ils commencent à exercer leur profession. Mais les femmes médecins de 30 ans qui veulent fonder une famille n'ont plus qu'environ cinq ans pour le faire. Selon cette médecin, le gouvernement fédéral pose la mauvaise question. Il s'arrête au revenu annuel des contribuables au lieu de s'interroger sur leur valeur nette. En effet, elle sera obligée d'accumuler du capital pendant plusieurs années afin de pouvoir quitter le marché du travail et y retourner plus tard.

Donc, ce n'est pas une réponse complète que je vous donne, monsieur le sénateur. Vous estimerez peut-être que je n'ai pas visé le cœur de la question, et j'en serais désolé, mais je crois qu'il faut aborder les choses de façon nuancée et se poser des questions importantes sur les raisons pour lesquelles les petites entreprises stockent effectivement du capital.

**Le sénateur Pratte :** Mon intention n'est pas de lancer un débat rhétorique, mais il se trouve que, dans beaucoup de provinces, le Manitoba inclus, au cours du processus de négociation, les médecins ont été autorisés, sinon encouragés, à se constituer en personne morale pour avoir accès à ces instruments fiscaux afin d'améliorer leur situation financière. Dans un sens, leur situation financière aurait dû s'améliorer grâce à une augmentation de leurs honoraires. Et, comme les provinces ont estimé qu'elles ne pouvaient pas se permettre une augmentation de leurs honoraires, tout cela n'a servi à rien.

It is an indirect process, and I am not sure that doctors really can compare to other small businesses. Their situation is very different from many of the small businesses that you were talking about; their risk level is not the same. This is where we find ourselves today; the government is obviously targeting those kinds of professionals and, by targeting them, probably hurting many other small businesses.

**Mr. Friesen:** I understand the point you are making, and I agree with you. It is a blanket provision, and there will be unintended consequences to it. I am not suggesting that there isn't a need to retool. I think it has been a very long time since we have had that broad conversation, as Canadians, about our fundamental approach to taxation; we need to have those conversations.

This is ad hoc. This is sudden, and the degree to which we don't invite a better conversation is the degree to which we will invite further complications and unintended consequences.

If I can return to that same anecdote that I shared, what troubled me the most about the conversation I had with that doctor is what she said about the practicality of the matter. She said, "I am incorporated. I am not only a doctor, I am a small-business owner."

Two things will happen, she said, if these changes are enacted. First, she will release her office manager because she cannot afford to keep that individual, even though they perform a fundamental service. Second, she said she will have a meeting with her CPA. She will invite her professional accountant to draw a line across the page horizontally and indicate to her where the threshold exists above which there is no fundamental reason to continue to work because she is essentially working for free.

She provoked me when she said, "Ask me where that line exists?" I said, "Where is the line?" She answered, "Thirty per cent of my billable hours."

I cannot think, if other physicians had a similar approach, what it would mean for us, as a province, in terms of doctor recruitment and retention. Our system would have to come up with those additional bodies; it is not just paying billable hours, it is finding work force. That is the challenge in all of this.

**Senator Pratte:** Can I make a small additional comment? I would say, looking at page 13 of the document that the minister distributed to us, that I am not sure that the comparison on passive investment between the present rates and new rates, according to the government's proposed reform, is suitable. According to the present system, those are the rates before distribution of the dividends — I am not sure that it compares.

C'est un processus indirect, et je ne suis pas sûr que la situation des médecins soit vraiment comparable à celle d'autres petites entreprises. Leur situation est très différente de celle de beaucoup de petites entreprises dont vous avez parlé. Le niveau de risque n'est pas le même. C'est là que nous en sommes aujourd'hui. Le gouvernement vise manifestement le corps médical, et, ce faisant, il fait du mal à beaucoup d'autres petites entreprises.

**M. Friesen :** Je comprends ce que vous voulez dire, et je suis d'accord. Il s'agit d'une disposition générale, et elle entraîne des conséquences indésirables. Je ne dis pas qu'il ne faut pas reconsidérer. Je crois que cela fait bien longtemps que les Canadiens n'ont pas eu ce genre de conversation générale sur ce qui fonde notre point de vue sur la fiscalité. Nous devons mener cette réflexion.

C'est une mesure spéciale. Elle est soudaine, et les complications à venir et les conséquences indésirables seront à la mesure d'une moindre réflexion collective.

Si je peux me permettre de revenir à l'anecdote dont je vous ai parlé, ce qui m'a troublé le plus dans la conversation que j'ai eue avec cette médecin est ce qu'elle m'a dit du point de vue de l'application concrète de cette mesure. Elle m'a dit : « Je me suis constituée en personne morale. Je suis non seulement médecin, mais propriétaire d'une petite entreprise. »

D'après elle, si ces changements sont adoptés, il arrivera deux choses. Premièrement, elle renverra son directeur administratif, parce qu'elle ne pourra plus se permettre de le garder, même s'il offre un service essentiel. Deuxièmement, elle rencontrera son comptable pour lui demander de tracer une ligne horizontale indiquant le seuil au-delà duquel elle n'aurait plus aucune raison de travailler puisque, tout compte fait, elle travaillerait gratuitement.

Elle m'a provoqué en disant : « Demandez-moi où est le seuil. » J'ai dit : « Où est le seuil? » Et elle a répondu : « Trente pour cent de mes heures facturables. »

Si d'autres médecins abordent ainsi les choses, je ne veux même pas imaginer les conséquences que cela aurait pour notre province du point de vue du recrutement et de la rétention de médecins. Il faudrait envisager de créer ces organismes supplémentaires dans notre système. Il ne s'agit plus de payer des heures de travail, il s'agit de trouver de la main-d'œuvre. C'est toute la question.

**Le sénateur Pratte :** Pourrais-je ajouter quelque chose? Je dirais, compte tenu de ce qui est indiqué à la page 13 du document distribué par le ministre, que je ne suis pas sûr que la comparaison entre les taux actuels applicables aux investissements passifs et les nouveaux taux proposés dans le cadre de la réforme gouvernementale soit valable. Selon le système actuel, ce sont les taux applicables avant la répartition

We could discuss this at length. I think the rates should be given after distribution of the dividends; then the comparison would be much more precise.

**Senator Mockler:** Thank you.

**Senator Neufeld:** Thank you, minister, for being here; it is much appreciated. We have heard from the federal minister, and now yourself, from Manitoba. I think we look forward to hearing from some other Ministers of Finance, when we do our trip to Eastern Canada. I appreciate your taking time out of your busy schedule to be here.

It has been told to us, as a committee, by Finance officials, that no impact study was done prior to these changes being floated out there for Canadians. Because it was so poorly put together, these tax changes, maybe it is best that they didn't do an economic study. Besides that, prior to making what we are told are some of the most dramatic changes to the Income Tax Act since 1972, would you, as a minister in Manitoba, have done an impact study on the economy of Manitoba so that you had a feel for what was actually going to take place? From much of the testimony that we have had, from yourself and others across the country, the impacts of this that nobody thought of are huge, including how it could affect farmers or the small-business corporations or professionals. Would Manitoba actually do at least a bit of an impact study to figure out what would happen before you do a tax change or anticipated tax change?

**Mr. Friesen:** Thank you for the question, Senator Neufeld. Your point goes fundamentally to the issue that this process has been rushed. I called it ad hoc; it is not comprehensive. Compare this to the Carter commission that had a comprehensive, all-party mandate. It was composed of individuals who understood the scope and who could go across the country, speak to experts, speak to everyday Canadians, and ask questions from a 40,000-foot viewpoint about who we want to be as a nation. Then there was a careful process by which they reported back. These findings were received and contemplated, and changes came as a result. Those very significant changes have shaped the way we earn, the way we pay and the way we grow as a nation.

You pointed to the fact that an impact study is lacking, and that has certainly caught everyone off guard. We have sought to understand the extent of these changes, and in some fundamental ways we just don't have access to the information. We favour that more comprehensive view.

des dividendes, et je ne suis donc pas sûr que ce soit comparable. On pourrait en discuter longtemps. Je crois que les taux devraient être fournis après répartition des dividendes. La comparaison serait alors beaucoup plus précise.

**Le sénateur Mockler :** Je vous remercie.

**Le sénateur Neufeld :** Merci d'être venu nous voir, monsieur le ministre. Nous vous en sommes reconnaissants. Nous avons entendu le témoignage du ministre fédéral, et vous voilà maintenant parmi nous, au nom du Manitoba. Je crois que nous avons hâte d'entendre d'autres ministres des Finances, lorsque nous irons dans l'Est du Canada. Je vous remercie d'avoir pris du temps, dans votre horaire chargé, pour venir ici.

Des fonctionnaires du ministère des Finances ont dit au comité qu'aucune étude d'impact n'a été faite avant que ces changements soient envisagés. Étant donné que ces changements ont été si mal élaborés, il vaut peut-être mieux qu'on n'ait pas fait d'analyse économique. Par ailleurs, avant d'apporter ce qu'on nous dit être les changements les plus radicaux à la Loi de l'impôt sur le revenu depuis 1972, n'auriez-vous pas, vous le ministre du Manitoba, effectué une analyse des répercussions sur l'économie du Manitoba pour avoir une idée de ce qui se passe réellement? D'après une grande partie des témoins que nous avons entendus, vous et bien d'autres, les répercussions auxquelles personne n'avait songé sont énormes, notamment pour les exploitants agricoles, les petites entreprises et les professions libérales. Est-ce que le Manitoba fait au moins une petite étude d'impact pour évaluer les conséquences éventuelles d'une modification fiscale envisagée?

**M. Friesen :** Merci de votre question, monsieur le sénateur Neufeld. Ce que vous dites renvoie à l'essentiel du problème, à savoir que les choses ont été faites à la hâte. J'ai dit que c'était une mesure spéciale. Elle n'est pas complète. Comparons ceci avec la commission Carter, qui avait été dotée d'un mandat exhaustif multipartite. Elle était composée de gens qui comprenaient la portée des choses et qui ont pu se rendre partout au pays, s'entretenir avec des spécialistes, parler avec des Canadiens ordinaires, et poser des questions, en gardant une hauteur de vue, sur la nation que nous voulons être. Les membres de la commission ont ensuite soigneusement réfléchi à ce dont ils devraient rendre compte. Leurs conclusions ont été examinées, et des changements ont été apportés en conséquence. Ces changements très importants ont déterminé la façon dont nous gagnons de l'argent, dont nous rémunérons les employés et dont nous nous développons collectivement.

Vous avez fait remarquer qu'il manquait une étude d'impact, et cela a certainement pris tout le monde par surprise. Nous avons essayé de comprendre l'ampleur de ces modifications, et, à certains égards essentiels, nous n'avons tout simplement pas accès à l'information utile. Nous sommes en faveur de ce point de vue plus exhaustif.

I just want to reinforce that it is not as if we are saying that this work is unnecessary; we are not saying that the system is perfect the way it now stands. What we are saying is that there has to be that commitment of Canadians to eject the politics out of this kind of thing and to go at it comprehensively and in a manner that will give confidence rather than to invite the kind of irritation and exasperation that has clearly been the case in the last number of months.

**Senator Neufeld:** The government has talked about professionals incorporating so that they can put money in passive investment and have better income at retirement. They have done it under the rules that are in place. They have done it honestly. Yet, when you talk, when you see on TV, or when you hear about some individuals that have income trusts, which are the same thing, they are basically looking after themselves in the future and taking advantage of whatever tax benefits that would bring. We have the government defending those things, but saying that there is a small segment of the Canadian population that we want to target in these proposals. What is your viewpoint on that?

**Mr. Friesen:** Senator Neufeld, that is why I think so many Canadians have responded by saying these changes are unfair. I used the word “ad hoc,” but I could just as easily have used a term like “focused”; they are focused on one area of our economy.

You raised the issue of trusts, but there are other ways that Canadians derive income. There are other ways that Canadians of significant means structure their finances. The rules are complex, and people fundamentally have the right to arrange their affairs in such a way as to maximize their tax savings; this is a fundamental concept that we adhere to.

This breaks out that better conversation. Here is an early opportunity when it comes to tax reform that doesn't work. I had one tax professional here in the province, Dale Gislason, who said the proposals try to measure the taxation of outputs based on inputs — measuring tax levels by effort or hours put into the business. In the entrepreneurial world, that simply doesn't work. You could have a fantastic idea in two days that creates wealth and gain for a corporation over the next 20 years. Or, you could struggle alone, 60 hours every week, but not provide the value. I don't trust tax officials to get that level of complexity right on the first round, it having been broken off from the better, and bigger, conversation.

I won't go down the path of the other areas that are left unexplored, but clearly we understand that we only have to look back to the Carter commission to understand that there are much larger issues that have not been addressed in this way.

Je tiens à rappeler qu'il ne s'agit pas de dire que ce travail n'est pas nécessaire. Nous ne disons pas que le système est parfait comme il est. Ce que nous disons, c'est qu'il faut la participation des Canadiens pour écarter la politique de ce genre de choses et pour envisager les choses globalement et de façon à susciter la confiance et non pas le genre de sentiment d'irritation et d'exaspération qui s'exprime manifestement depuis plusieurs mois.

**Le sénateur Neufeld :** Le gouvernement dit que des professionnels se constituent en personne morale pour placer de l'argent dans des investissements passifs afin d'avoir un meilleur revenu à leur retraite. Ils l'ont fait conformément aux règles en vigueur. Ils l'ont fait honnêtement. Et pourtant, quand les gens parlent, quand on regarde la télévision ou quand on écoute certaines personnes expliquer qu'elles ont des fiducies de revenu, et c'est la même chose, on peut dire que ces gens font ce qu'ils peuvent pour protéger leur avenir et tirer parti des avantages fiscaux qui leur sont offerts. Le gouvernement défend ces mesures, mais il dit que ces propositions visent un petit segment de la population canadienne. Qu'en pensez-vous?

**M. Friesen :** Monsieur le sénateur Neufeld, c'est la raison pour laquelle je pense que tant de Canadiens ont réagi en disant que ces changements sont injustes. J'ai dit que c'était une mesure « spéciale », mais j'aurais aussi bien pu dire « ciblée ». Elle vise un certain secteur de notre économie.

Vous avez soulevé la question des fiducies, mais les Canadiens peuvent tirer des revenus d'autres sources. Les Canadiens fortunés peuvent structurer leurs finances par d'autres moyens. Les règles sont complexes, et les gens ont absolument le droit d'organiser leurs affaires comme ils l'entendent pour maximiser leurs économies fiscales. C'est un principe fondamental auquel nous adhérons.

C'est ce qui ouvre la réflexion souhaitée. Voici une occasion anticipée s'agissant d'une réforme fiscale qui ne fonctionne pas. M. Dale Gislason, un spécialiste de la fiscalité, ici dans la province, a dit que ces propositions tentent de mesurer l'imposition des extrants à partir des intrants, c'est-à-dire de mesurer les niveaux d'imposition à partir des efforts ou des heures investis dans l'entreprise. Mais cela ne fonctionne pas ainsi dans le monde des entreprises. On peut avoir une idée fantastique, du jour au lendemain, sur la façon de créer de la richesse et des gains dans une entreprise pour les vingt prochaines années. Vous pouvez aussi bien vous débattre, seul, à travailler 60 heures par semaine, sans aucun résultat. Je ne crois pas que les fonctionnaires de l'impôt mesurent d'emblée le degré de complexité de tout cela, d'autant qu'ils sont coupés de la réflexion générale.

Je n'aborderai pas les autres secteurs restés inexplorés, mais nous comprenons clairement qu'il suffit de se reporter à la commission Carter pour se rendre compte que des enjeux beaucoup plus vastes n'ont pas été réglés de cette façon.

**Senator Neufeld:** The government has talked about innovation in Canada, about creating jobs through innovation, and all good things to think about. We need to do that. What do you think these proposed changes have done to those people who would go out and actually put their house up, all of their savings, get their friends' savings, get family savings to invest in an innovative idea that they had? But all of a sudden, these things were foisted on them. What do you think it has done to those people who were dreaming about having a chance in Canada, when all of a sudden in the middle of the summer this kind of tax change was dropped on them?

**Mr. Friesen:** Well, Senator Neufeld, we are changing the rules midstream, so of course that creates anxiety in those who thought that they understood the rules. We are concerned about that. Clearly, this also goes to the point of its being different; a small corporation is different. We have to understand that. Just like that individual I mentioned who owned a Canadian Tire store, year after year small businesses plow profit back into the business. This creates jobs, and it creates taxation. I was a student trying put myself through university, and a small business took a chance on me. They hired me, brought me on for a summer for four months. I was able to save and defray that overall cost of my education by having money up front. I worry, at a fundamental level, about the commitment of businesses to continue to make those jobs available to my children, who are now university students. There is a difference between annual income and net worth; we must recognize that in all of this conversation.

**Senator Neufeld:** Thank you.

**Senator Mockler:** Honourable senators, I have been informed that the minister has five minutes with us. Minister, you have been very generous with your time and your presentation for Manitoba.

**Senator Andreychuk:** Thank you, minister. You have put a lot before us, and in a very practical way, you said that the necessity for practicality should be the thing. We have heard from you, and from others, about unintended consequences. It appears tax officials were looking at the dollars, the graphs and the charts in order to find ways to continue to generate revenue. They came to some conclusions about some inequity with small business.

We have seen why the doctors incorporated. I could probably give you the answer why farmers incorporated around 2006. Also, we have heard from a lot of people that you don't just incorporate for tax advantages — you are forced to if you are a franchisee. A lot of our new immigrants are coming in, and they can't get the lending, so they have to incorporate just to collect the revenues.

**Le sénateur Neufeld :** Le gouvernement parle de favoriser l'innovation au Canada, de créer des emplois grâce à l'innovation et de toutes sortes d'idées intéressantes. C'est ce qu'il faut faire. D'après vous quelles sont les répercussions de ces changements sur les gens qui prennent des risques et hypothèquent leur maison, mettent en jeu toutes leurs économies, celles de leurs amis, celles de leur famille, pour investir dans une idée novatrice? Et on leur refile ça tout d'un coup. D'après vous, qu'arrive-t-il aux gens qui rêvaient d'avoir une chance au Canada et sur qui, au beau milieu de l'été, on largue ce genre de modification fiscale?

**M. Friesen :** Eh bien, monsieur le sénateur Neufeld, nous modifions les règles en cours de route, et, bien entendu, cela provoque de l'anxiété chez ceux qui pensaient bien les comprendre. Cela nous préoccupe. Il est clair que cela renvoie à la différence de situation. Une petite entreprise, c'est différent. C'est ce que nous devons comprendre. Tout comme la personne dont j'ai parlé, qui est propriétaire d'un magasin Canadian Tire, les petites entreprises, année après année, reversent leurs bénéfices dans l'entreprise. Cela permet de créer des emplois, et cela rapporte aussi des impôts. Jeune étudiant luttant pour me payer des études universitaires, j'ai été embauché quatre mois, un été, par une petite entreprise qui m'a donné ma chance. J'ai réussi à économiser de l'argent et à payer directement mes frais de scolarité. Je suis inquiet, sur le fond, de la détermination des entreprises à continuer d'offrir ce genre d'emploi à mes enfants, qui sont maintenant des étudiants universitaires. Il y a une différence entre le revenu annuel et l'avoir net. Il faut en tenir compte dans toute cette réflexion.

**Le sénateur Neufeld :** Je vous remercie.

**Le sénateur Mockler :** Honorables sénateurs, on m'informe que le ministre n'a plus que cinq minutes avec nous. Monsieur le ministre, vous avez été très généreux de votre temps, et nous vous remercions de votre exposé au nom du Manitoba.

**La sénatrice Andreychuk :** Merci, monsieur le ministre. Vous nous avez beaucoup éclairés et vous nous avez fait prendre conscience très concrètement de l'importance de l'aspect pratique des choses. Vous et d'autres nous avez parlé des conséquences indésirables de cette mesure. Les fonctionnaires de l'impôt ne semblent avoir songé qu'aux dollars, aux tableaux et aux courbes graphiques, dans leur recherche de sources de revenus. Et certaines de leurs conclusions font du tort aux petites entreprises.

Nous avons vu pourquoi les médecins se constituent en personne morale. Je pourrais probablement vous expliquer pourquoi les exploitants agricoles l'ont fait vers 2006. Beaucoup de gens nous ont également expliqué qu'on ne se constitue pas en personne morale uniquement pour en tirer des avantages fiscaux : on y est contraint si on a une franchise. Beaucoup d'immigrants récents qui ne peuvent pas obtenir de prêts doivent se constituer en personne morale pour avoir des revenus.

My concern is the unintended consequences to the entire fabric of Canada — the health system, young entrepreneurs, our education system and our immigration system. How do we fix that? Is it through a Carter commission, or do we go back to the government to say the unintended consequences are not only those we have been hearing about in spades, but also those that haven't even been thought through because revenue people have not talked to the health department, et cetera?

The other concern is how do you measure what people won't do. I think that is the risk for Canada. I would like your comment on that.

Finally, were you consulted at all in July? They are always doing different things with tax. Were you aware that they were coming, or were you as blindsided as the businesses tell us that they were?

**Mr. Friesen:** Thank you, Senator Andreychuk, for your point. I know we are under time constraints. Let me quickly say that the first time I heard Minister Morneau use the term “income sprinkling” would have been in the June meeting that I attended last year, 2016, when I was a newly minted minister. At that time, though, the minister clearly described this as trying to focus on the richest Canadians, those who might be going around the rules and improperly using some rules. We all, in that room, were focused together on what we thought was a relatively small group of Canadian income earners. This, obviously, is not the case. You will have received evidence that clearly this goes to the heart of the middle class. It was not what was described to us. I am not saying the discussion didn't proceed before that, but that was when I was new at the table.

You pointed out the disconnect that is there now. I described some unintended consequences that we have already perceived here in our economy, but you commented on how to measure that which would not be taken on. This is the nation we are; these are fundamental decisions about how we understand our rights to acquire and own property, to make investments, to plan appropriately for our retirement and for succession. In this province, where land values for farms have been going up by astronomical rates, incorporation has been important. It has been an important tool, and succession is also important. This catches everyone off guard.

I won't say that I have the solution on the approach today, but I would say this: Back up, go to a high level, do this well, and take sufficient time and expertise to do it in consultation with Canadians.

Je suis inquiète que les conséquences indésirables affectent tout le tissu social du Canada, aussi bien le système de santé, que les jeunes entrepreneurs, notre système d'éducation ou notre système d'immigration. Comment régler cela? Est-ce qu'il faut une commission Carter ou est-ce qu'il vaut mieux informer le gouvernement que les conséquences indésirables sont non seulement celles dont on nous parle à la tonne, mais aussi celles auxquelles on n'a pas encore pensé parce que les gens du Revenu n'ont pas parlé à leurs homologues du ministère de la Santé, et cetera?

Il y a aussi la question de savoir comment mesurer ce que les gens ne feront pas. Je pense que c'est un risque pour le Canada. J'aimerais avoir votre avis à ce sujet.

Enfin, est-ce qu'on vous a consulté en juillet? Ils sont toujours en train de changer la donne en matière d'impôt. Est-ce que vous étiez au courant de leurs intentions ou avez-vous été pris de cours comme les entreprises nous ont dit l'avoir été?

**M. Friesen :** Merci de cette remarque, madame la sénatrice Andreychuk. Je sais que nous n'avons pas beaucoup de temps. Je vais donc vous expliquer rapidement que, la première fois que j'ai entendu le ministre Morneau parler de « répartition du revenu », c'était probablement à la réunion de juin de l'année dernière, en 2016. Je venais à peine d'entrer en fonction. Mais, à l'époque, le ministre a clairement expliqué qu'il s'agissait de viser les Canadiens les plus riches, ceux qui sont susceptibles de contourner les règles et d'utiliser certaines règles de façon impropre. Nous tous ici nous intéressions à ce que nous pensions être un groupe relativement restreint de privilégiés. Ce n'est manifestement pas le cas. Vous avez entendu des témoignages qui confirment clairement que cela touche au cœur même de la classe moyenne. Ce n'est pas ce qu'on nous avait dit. Je ne dis pas qu'on n'en a pas discuté auparavant, mais c'était au moment où je venais d'arriver.

Vous avez fait remarquer le décalage actuel. J'ai décrit quelques-unes des conséquences indésirables que nous avons repérées ici dans notre économie, mais vous demandez comment mesurer ce dont il n'a pas été tenu compte. C'est le pays que nous sommes. Il y a des décisions fondamentales sur la façon dont nous comprenons notre droit d'acquérir et de posséder des biens, de faire des investissements, de planifier correctement notre retraite et notre succession. Dans ma province, où la valeur des terres agricoles a grimpé à un rythme effarant, la constitution en personne morale est une procédure importante. C'est un instrument important, et la succession l'est aussi. En effet, cette décision a pris tout le monde de court.

Je ne dirai pas que j'ai une solution à offrir aujourd'hui, mais je voudrais dire ceci : prenons du recul, adressons-nous à des niveaux supérieurs, faisons les choses comme il faut, prenons suffisamment de temps et faisons appel à des spécialistes tout en consultant les Canadiens.

**Senator Mockler:** Honourable senators, I know that the minister has to direct himself to the legislative assembly. Minister, you have 30 seconds to wrap up, please.

**Mr. Friesen:** Thank you all for being here. It is great to have you in our jurisdiction, and to hear what I imagine are similar themes coming out. I welcome this work. This is the work that I think is essential for having us understand that it is important that we get this right. It is important that we hear from Canadians. It is important, when it comes to a conversation about tax fairness, that we understand that we need to be fair and that we need to proceed cautiously. But we do invite a conversation among Canadians about how we do this together. Understanding that the decisions we make in respect of these choices, and others, will guide us. They will inform who we are as Canadians, in our families in 20 years, in 30 years, just as the Carter commission guided us before.

We think it is time to put the big pause on these changes and to go back to the table to have a better conversation with Canadians.

**Senator Mockler:** Minister, thank you very much.

Honourable senators, our next panel is composed of Mark Jones, a board member of the Winnipeg Chamber of Commerce; and Chuck Davidson, President and CEO of the Manitoba Chambers of Commerce.

To both of you, thank you for accepting our invitation to share your opinions, your comments and your recommendations on taxation with the Standing Senate Committee on National Finance.

I have been informed that Mr. Jones will make the first presentation, followed by Mr. Davidson, and we have a time frame of five minutes. I have to admit that we were over-generous with the minister, but he was talking about Manitoba, and I know that you will be talking about Manitoba also. So, Mr. Jones, please make your presentation.

**Mark Jones, Board Member, Winnipeg Chamber of Commerce:** Thank you very much, and good morning. I would like to welcome you to Winnipeg and thank you for giving us the opportunity to be here this morning. I am a board member with the Winnipeg Chamber of Commerce, and I am also a partner with Olafson & Jones, Chartered Professional Accountants.

Just a little bit about the Winnipeg Chamber of Commerce, to start. Founded in 1873, the Winnipeg Chamber of Commerce is older than the City of Winnipeg itself and is one of the oldest chambers of commerce in Canada. With over 2,100 members

**Le sénateur Mockler :** Honorables sénateurs, je sais que le ministre doit se rendre à l'assemblée législative. Monsieur le ministre, vous avez 30 secondes pour conclure. Je vous en prie.

**M. Friesen :** Merci à tous d'être ici. C'est un bonheur de vous avoir dans notre province et d'entendre ce qui, je suppose, sont des thèmes récurrents. Je suis heureux du travail qui est fait ici. Il me semble essentiel pour comprendre qu'il est important de régler cette question. Il est important de connaître l'avis des Canadiens. Quand il est question d'équité fiscale, il est important de comprendre qu'il faut être juste et prendre des précautions. Mais nous invitons instamment les Canadiens à nous dire comment on peut faire cela ensemble. En comprenant les décisions prises à l'égard de ces choix et d'autres, nous trouverons notre route. Nous pourrions ainsi comprendre qui nous sommes aujourd'hui et qui nous serons, dans nos familles, dans 30 ou 30 ans, tout comme la commission Carter nous a aidés auparavant.

Nous pensons qu'il est temps de faire une longue pause et de reprendre la conversation avec les Canadiens au sujet de ces changements.

**Le sénateur Mockler :** Merci beaucoup, monsieur le ministre.

Honorables sénateurs, le prochain groupe de témoins comprend Mark Jones, membre du conseil d'administration de la Chambre de commerce de Winnipeg, et Chuck Davidson, président-directeur général de Manitoba Chambers of Commerce.

À vous deux, merci beaucoup d'avoir accepté notre invitation à partager votre point de vue, vos remarques et vos recommandations avec le Comité sénatorial permanent des finances nationales.

On m'a dit que M. Jones serait le premier à parler, puis que M. Davidson suivrait. Le temps de parole est de cinq minutes. Je dois dire que nous avons été très généreux avec le ministre, mais il parlait du Manitoba, et je sais que vous allez en parler également. Donc, à vous la parole, monsieur Jones.

**Mark Jones, membre du conseil d'administration, Chambre de commerce de Winnipeg :** Bonjour et merci beaucoup. Je vous souhaite la bienvenue à Winnipeg et vous remercie de nous donner la possibilité d'être ici ce matin. Je suis membre du conseil d'administration de la Chambre de commerce de Winnipeg, mais aussi associé au cabinet de comptables agréés Olafson & Jones.

Un mot, pour commencer, sur la Chambre de commerce de Winnipeg. Fondée en 1873, elle est plus ancienne que la municipalité de Winnipeg elle-même et c'est l'une des plus anciennes chambres de commerce du Canada. Elle compte plus



representing 90,000 employees, the chamber truly represents the voice of business in Winnipeg.

It is my pleasure to be here today to talk about an issue that rocked our chamber and business community this summer; that being the Department of Finance's proposed tax changes for private corporations.

When we are talking about private corporations, we are really talking about small business. There are over 1.1 million employer businesses in Canada. Of those, 95 per cent have fewer than 50 employees, and almost 75 per cent have fewer than 10. These are local shop owners who are our neighbours, friends, community builders and job creators.

From 2005 to 2015 the private sector created over 1.2 million jobs in Canada with over 1 million, or approximately 90 per cent, being created by small business. As this committee has heard, and said many times, small business truly is the backbone of the economy.

The changes under consideration are broad and far-reaching, and as a result, they carry many unintended consequences.

The Winnipeg Chamber of Commerce was pleased to see the government make changes to their original proposals in October. There is no question that there were some improvements; however, we are very concerned about the ongoing lack of details in the announcements, and that some of the biggest risks remain unaddressed.

All businesses accumulate surplus funds that can be used to take advantage of opportunities to grow and expand or, conversely, to get them through economic downturns.

During the 2008 financial crisis, for example, there were over 30,000 more business exits than starts in Canada. Approximately 30 per cent of all businesses started don't last two years, and close to 40 per cent don't make it three years. It is already extremely difficult to start and maintain a successful business, and inhibiting the ability to build a financial cushion will increase the risk of failure of small businesses in future economic downturns.

If the government hits investment income with a 73 per cent tax, business owners will have no incentive to keep surplus assets in the business. Many will be forced to make a bad business decision solely to avoid losing three-quarters of their surplus assets.

The minister announced a passive income threshold of \$50,000, below which passive income would not be taxed at these higher rates. This is an improvement over the initial announcement. However, that low threshold doesn't give much

de 2 100 membres représentant 90 000 employés et elle est vraiment le porte-parole des entreprises de Winnipeg.

Je suis heureux d'être ici aujourd'hui pour vous parler d'une question qui a chamboulé la Chambre de commerce et les entreprises cet été. Je parle des changements proposés par le ministère des Finances au système fiscal applicable aux entreprises privées.

Lorsqu'on parle d'entreprises privées, on parle en fait de petites entreprises. Elles sont plus de 1,1 million au Canada, dont 95 p. 100 ont moins de 50 employés et près de 75 p. 100 ont moins de 10 employés. Ces propriétaires de magasins locaux sont nos voisins, nos amis, les bâtisseurs de notre collectivité et des créateurs d'emplois.

Entre 2005 et 2015, le secteur privé a créé plus de 1,2 million d'emplois au Canada, dont 1 million, soit environ 90 p. 100, ont été créés par les petites entreprises. Comme on l'a entendu à ce comité et comme ses membres l'ont dit de nombreuses fois, les petites entreprises constituent la véritable échine dorsale de l'économie.

Les changements à l'étude sont vastes et d'une portée considérable, par conséquent, ils entraînent des effets imprévus.

La Chambre de commerce de Winnipeg était ravie de constater que le gouvernement a apporté des changements à sa proposition initiale en octobre. Il n'y a aucun doute que ceux-ci constituent des améliorations, cependant, nous sommes inquiets de l'absence persistante de détails dans les annonces faites et du fait qu'on n'ait pas encore abordé certains des risques les plus importants.

Toutes les entreprises accumulent un excédent qui peut être utilisé pour saisir des occasions de croissance ou d'expansion, ou encore pour résister aux fléchissements de l'économie.

Pendant la crise financière de 2008, par exemple, il y a eu 30 000 fermetures d'entreprise de plus que deancements au Canada. Environ 30 p. 100 de toutes les entreprises lancées ne font pas 2 ans et près de 40 p. 100 ne se rendent pas à 3 ans. Il est déjà très difficile de démarrer une entreprise et de maintenir ses activités de façon rentable. Si on l'empêche d'accumuler une réserve financière, son risque d'échec s'en trouvera accru lors des prochains ralentissements économiques.

Si le gouvernement frappe les revenus d'investissement d'un impôt de 73 p. 100, les propriétaires d'entreprise perdront la motivation de conserver des biens excédentaires dans l'entreprise. Nombre d'entre eux seront forcés de prendre de mauvaises décisions d'affaires dans le seul but d'éviter de perdre les trois quarts de ces biens excédentaires.

Le ministre a annoncé un seuil de revenu passif de 50 000 \$, seuil sous lequel ces revenus passifs ne seraient pas imposés à des taux plus importants. Il s'agit là d'une amélioration par rapport à l'annonce initiale. Cependant, ce seuil plus bas ne

room to save for capital investment. This punitive tax would cause them to invest less, cap the size of their savings and hold less productive assets. This means it will take longer to save and to expand or grow their business. Ultimately, it will impact job creation.

Moreover, the complexity this brings would be mind-boggling. The government says investments that currently exist will be grandfathered in, so we can only assume there will be some valuation day to report on existing investments as well as the ongoing reporting requirements to separate post-valuation day investments and the related income.

One of the government's principles in this process is to avoid creating unnecessary red tape for hard-working small businesses. This change is obviously contrary to that principle and will dramatically increase the red-tape burden for small business. The proposed changes and the uncertainty around them have created great concern for our business community.

On income sprinkling, the government clarified that their reasonableness tests would look at whether a family member has made labour contributions, capital or equity contributions, or taken on financial risks, and/or prior contributions in any of the above three areas.

Again, much uncertainty remains over these subjective reasonableness tests, and the lack of guidance on how Canada Revenue Agency will measure reasonableness is akin to driving your car on the highway without knowing the speed limit until you get pulled over. For example, if one spouse is paid \$50,000, but the CRA assesses his or her labour at \$30,000, how does one prove the value of the contribution? Clearly, being forced to substantiate the value of the spouse's contribution will increase red tape for small businesses.

Income-sprinkling changes are scheduled to come into effect January 1, 2018, which is only weeks away. Businesses need to actually be given the rules, then given some time to plan to work within the new rules, as opposed to being shoved into the unknown and asked to suspend disbelief.

There is also the fairness question: Why shouldn't business owners be allowed to split income? For the vast majority of small businesses, family savings are invested to start the business. Those savings could have gone into an RRSP, which would be fully tax-deferred, and then upon withdrawal at retirement would be eligible to be split 50-50 with their spouse

permet pas d'économiser en vue d'importants investissements en capital. Cet impôt punitif ferait en sorte que les entreprises investissent moins, plafonnent leurs économies et possèdent des actifs moins productifs. Ceci signifie qu'il leur faudra plus de temps pour économiser à des fins d'expansion ou de croissance. Au bout du compte, ceci aura un effet sur la création d'emplois.

De plus, la complexité de tout cela serait prodigieuse. Le gouvernement dit que les investissements existants seraient protégés, alors il faut supposer qu'il y aurait une date d'évaluation à laquelle il faudrait rendre compte des investissements existants, de même que des exigences permanentes en matière de rapport, afin de distinguer les investissements faits après la date de l'évaluation et les revenus connexes.

L'un des principes du gouvernement dans ce processus est d'éviter de créer des formalités administratives inutiles pour les vaillantes petites entreprises. De toute évidence, ce changement va à l'encontre de ce principe et fera en sorte d'augmenter la charge administrative des petites entreprises. Les changements proposés et l'incertitude qui les entoure suscitent d'importantes préoccupations dans le milieu des affaires.

Au sujet de la répartition du revenu, le gouvernement a expliqué que l'on jugerait du caractère raisonnable des demandes des membres de la famille à l'aune de plusieurs critères, dont sa contribution par le travail, son apport de capital, le risque financier qu'il a encouru ou ses contributions antérieures dans l'un des trois domaines mentionnés ci-dessus.

Une fois de plus, une grande incertitude demeure quant à l'évaluation de ce caractère raisonnable et quant à l'absence de directives à ce sujet de la part de l'Agence du revenu du Canada. Ceci équivaut à conduire sa voiture sur l'autoroute sans connaître la limite de vitesse jusqu'à ce qu'un agent vous interpelle. À titre d'exemple, si l'un des époux a un revenu de 50 000 \$, mais que l'ARC évalue son travail à 30 000 \$, comment une personne peut-elle prouver la valeur de cette contribution? Il est certain que le fait d'avoir à justifier la valeur du travail de l'époux alourdira le fardeau administratif des petites entreprises.

Des changements à la répartition du revenu doivent entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018, donc dans quelques semaines à peine. Les entreprises ont besoin qu'on leur donne les règles du jeu, puis qu'on leur donne un délai de planification afin qu'elles puissent s'adapter au nouveau cadre réglementaire, et non qu'on les propulse dans l'inconnu et qu'on leur demande de croire aux contes de fées.

Il y a également une question d'équité : pourquoi les propriétaires d'entreprise ne pourraient-ils pas fractionner leur revenu? Pour la vaste majorité des petites entreprises, ce sont les économies de la famille qui ont servi d'investissement initial. Ces économies auraient pu être investies dans un REER, qui aurait bénéficié d'un report d'impôts sur la totalité et qui serait,

after age 65, with no reasonableness test. If the intent is to make the playing field equal, why shouldn't business owners be allowed similar tax treatment as one gets with an RRSP?

Many of Canada's competitors are looking to reduce taxes. France has just embarked on major tax reforms, while in the U.S., Congressional Republicans are determined to press ahead with the biggest tax reform in 30 years. They are looking to support the job creators, while our federal government is looking to do the opposite. The content of these proposed changes was a terrible signal to the business community, and the way they were communicated has set an environment of conflict in which business is to operate. The changes were first announced on July 18, and since then we have seen flat GDP growth in July and a 0.1 per cent contraction in August. While many factors influence GDP growth, the immediate data set shows that just the spectre of these changes certainly hasn't helped our economy.

Canada's tax system should support investments in productive assets and business growth. Instead of penalizing passive savings, Canada should offer incentives for businesses to grow.

Our members are deeply worried about their ability to grow their business if these changes come to pass. That is why the Winnipeg Chamber of Commerce recommends that the government do the following: First, take these proposals off the table. Second, launch a more meaningful consultation period. Over 21,000 submissions were received in the original, paltry 75-day consultation period. Canadians obviously have a lot to say on this matter, and more time is required. The sober second thought and thorough study that the Senate provides are exactly what is needed. Third, present clear and transparent economic modelling which demonstrates the various impacts of these changes. And finally, and most significantly, establish a commission to undertake a comprehensive review of our tax system to make sure it is fairer, simpler and more competitive. Winnipeg Chamber of Commerce would be more than pleased to help with just such a review.

With an independent review, Canada could create an internationally competitive system of business tax that rewards entrepreneurship, attracts capital, and encourages businesses to invest and grow. I would like to thank you for giving the Winnipeg Chamber of Commerce the opportunity to be here this morning, and I would be happy to answer any questions.

lors de son retrait au moment de la retraite, admissible au fractionnement 50-50 avec un époux après l'âge de 65 ans, sans avoir à passer l'épreuve du caractère raisonnable. Si l'intention est de faire en sorte que les conditions soient équitables pour tous, pourquoi ne pas permettre aux propriétaires d'entreprise de bénéficier d'un traitement similaire à celui auquel ont droit les détenteurs d'un REER?

De nombreux concurrents du Canada envisagent de réduire leurs impôts. La France vient d'amorcer une réforme fiscale majeure, tandis qu'aux États-Unis, les républicains du Congrès sont bien décidés à aller de l'avant avec la plus importante réforme fiscale des 30 dernières années. Ils envisagent d'appuyer les créateurs d'emploi, tandis que notre gouvernement fédéral fait le contraire. Les changements proposés ont envoyé un message consternant au milieu des affaires et la façon dont ils ont été annoncés a instauré un climat de conflit dans la conduite des affaires. On a annoncé ces changements le 18 juillet et depuis lors, nous avons assisté une croissance nulle du PIB en juillet et une contraction de 0,1 p. 100 en août. Bien que les facteurs qui influencent le PIB soient nombreux, l'ensemble des données actuelles démontre que le seul spectre de ces changements n'a pas aidé notre économie.

Le régime fiscal du Canada devrait favoriser les investissements dans des actifs productifs et dans la croissance des entreprises. Au lieu de pénaliser l'épargne passive, le Canada devrait offrir des incitatifs à la croissance des entreprises.

Nos membres s'inquiètent de leur capacité à faire croître leur entreprise si ces changements venaient à être adoptés. C'est pourquoi la Chambre de commerce de Winnipeg recommande que le gouvernement fasse ce qui suit : premièrement, qu'il retire ces propositions; deuxièmement, qu'il lance une période de consultation plus importante. Plus de 21 000 mémoires ont été reçus pendant la trop courte période de consultation initiale de 75 jours. Les Canadiens en ont long à dire sur le sujet, de toute évidence, et il faut plus de temps. La réflexion approfondie et l'étude exhaustive qu'offre le Sénat sont exactement ce qu'il faut. Troisièmement, il faut des simulations économiques actuelles, claires et transparentes aptes à illustrer les différentes répercussions de ces changements. Finalement, et le plus important, il faut établir une commission qui entreprenne l'examen exhaustif de notre régime fiscal afin de garantir qu'il soit plus juste, plus simple et plus concurrentiel. La Chambre de commerce de Winnipeg serait ravie de contribuer à un tel examen.

S'il y avait un examen indépendant, le Canada pourrait concevoir un régime fiscal pour les entreprises qui soit compétitif à l'échelle internationale, qui rétribue l'entrepreneuriat, attire les capitaux et encourage les entreprises à investir et prospérer. J'aimerais vous remercier d'avoir donné à la Chambre de commerce de Winnipeg l'occasion de venir s'exprimer ce matin et je serais ravi de répondre aux questions.

**Senator Mockler:** Thank you.

Mr. Davidson?

**Chuck Davidson, President and Chief Executive Officer, Manitoba Chambers of Commerce:** Thank you very much. I want to applaud the committee for taking the initiative of coming out and talking to business owners across Canada. I think this is well received, long overdue, and, especially on this issue, extremely timely. We think that this is an extremely good process.

The Manitoba Chambers of Commerce was established in 1931— not as old as the Winnipeg Chamber of Commerce — and is the umbrella organization for Manitoba's chamber of commerce movement. With a membership comprising 71 local chambers throughout the province, as well as direct corporate members, our organization is Manitoba's largest and most diverse business lobby organization. It represents more than 10,000 businesses and community leaders.

In mid-July of this year, Finance Canada launched consultations on proposals to stop corporate tax-planning strategies which are being used to gain unfair tax advantages.

First and foremost, it is regrettable that the federal government has chosen to position this in terms of "fairness" and "loopholes." The tax strategies being followed date back to the 1960s and have been refined and tested over many decades. It is concerning that the federal government has engaged in a rhetoric that divides the country, directly stating that small-business owners do not contribute to the well-being of the country, implying poor character on their part if they employ long-established tax-planning strategies to encourage growth, sustainability, innovation and entrepreneurship and to compensate small-business owners for the higher level of risk they undertake in their venture compared to the risk of an employee.

Since these proposed measures were announced, MCC has had the opportunity to have a series of conversations with business owners and tax experts to gain a better understanding of the potential impact of these changes. From those discussions it is clear that the proposed changes to the business-tax structure are of growing concern and demand an immediate and concerted effort to inform businesses of the changes and bring their voices to the government.

It is our belief, following discussions with those small-business owners and tax experts, that these changes will have a significant impact by raising taxes and increasing the administrative burden on thousands of businesses across Canada.

**Le sénateur Mockler :** Merci.

Monsieur Davidson?

**Chuck Davidson, président-directeur général, Manitoba Chambers of Commerce :** Merci beaucoup. Je voudrais saluer le comité, qui a pris l'initiative de venir parler aux propriétaires d'entreprise de tout le Canada. Je crois que cela est bien reçu, qu'il était grand temps de le faire et que c'est particulièrement opportun, étant donné le sujet. Nous croyons que c'est un processus tout à fait bénéfique.

Manitoba Chambers of Commerce a été fondée en 1931 — elle est donc plus jeune que la Chambre de commerce de Winnipeg — et elle est l'organisation qui chapeaute le mouvement des chambres de commerce du Manitoba. Elle compte parmi ses membres les 71 chambres de commerce locales de la province, de même que des entreprises membres sans intermédiaire. Notre organisation est le groupe de lobby d'affaires le plus vaste et le plus diversifié au Manitoba. Elle représente plus de 10 000 entreprises et dirigeants locaux.

Cette année, à la mi-juillet, Finances Canada a lancé une consultation pour recueillir des propositions afin de contrer les stratégies fiscales d'entreprises utilisées dans le but d'obtenir des avantages fiscaux injustes.

Premièrement, il est regrettable que le gouvernement fédéral ait choisi de situer l'enjeu en termes d'« équité » et d'« échappatoires ». Les stratégies fiscales en place datent des années 1960 et ont été raffinées et éprouvées sur plusieurs décennies. Il est préoccupant que le gouvernement fédéral tienne un discours qui divise le pays en déclarant que les propriétaires de petites entreprises ne contribuent pas au bien-être du pays. Ceci suppose qu'ils ont failli, s'ils utilisent des stratégies de planification fiscale établies depuis longtemps qui favorisent la croissance, la viabilité, l'innovation et l'entrepreneuriat et rétribuent les propriétaires de petite entreprise en fonction du risque plus élevé qu'ils encourent pour leur entreprise, comparé au risque encouru par un employé.

Depuis l'annonce des mesures proposées, Manitoba Chambers of Commerce a eu l'occasion d'avoir une série de conversations avec des propriétaires d'entreprise et des experts en fiscalité afin de mieux comprendre les répercussions potentielles de ces changements. Il apparaît, à la suite de ces discussions, que les changements proposés au régime fiscal des entreprises sèment de plus en plus d'inquiétude et exigent un effort immédiat et concerté pour informer les entreprises des changements en question et faire en sorte que le gouvernement entende leur point de vue.

Nous croyons, à la suite de ces discussions avec des propriétaires d'entreprise et avec des experts en fiscalité, que ces changements auront des effets importants en augmentant les impôts et en augmentant la charge administrative de milliers d'entreprises dans tout le Canada.

I am going to talk a little bit about some discussions I have had with specific CPAs and some of the concerns that they have raised to our organization. I don't profess to be a tax expert at all. I will be blunt: Getting our heads around the changes that were being imposed on businesses was something that we are not experts on, but we gathered experts around the table to get greater concern and to have greater information in terms of where they were going.

One Manitoba CPA said he estimates that currently he is spending one to two hours every single day with clients trying to explain the potential changes they may be facing. In every case, he has to clarify that the information is based on what has been announced up to the previous day, and this may change on a daily basis. The uncertainty is the biggest hurdle facing Manitoba businesses at the moment.

Comments raised by some of the tax experts include the following: We see no compelling need for the passive income rules and recommend they be withdrawn completely, or at least put aside until a full impact study has been completed.

There is very serious risk of unintended consequences, and there is no need to rush. If they insist on pushing ahead, the threshold should be increased, and it should not be one-size-fits-all. As corporations and different industries require varying levels of capital, and if the premise behind the \$50,000 passive income limit is to mimic income on savings in a pension, then perhaps a one-shareholder CCPC should not have the same limit as a 10-shareholder CCPC.

Also on the passive income rules, if government is saying that \$1 million can be saved in the corporation for various purposes, including retirement, then there should be an ability to split the income with a spouse when it is withdrawn. This is just simple fairness, as employees with pension plans can split their pension income with their spouses.

Concerning tax on split income, we have serious concerns with the reasonableness test. The minister says that the test is used in other areas of the act and that it won't be a problem. This individual disagrees. The test is not effectively used in these sorts of family situations. We realize that there is a test for salaries, but it is not often relevant or tested because corporations have been paying dividends to family members instead, often to avoid the problems that would arise around proving the reasonableness of salaries.

Je vais parler pendant un moment de discussions que j'ai eues avec certains membres de Manitoba Chambers of Commerce et de quelques-unes des inquiétudes qu'ils ont soulevées. Je ne prétends aucunement être un expert en fiscalité. Je serai direct : comprendre les changements qui sont imposés aux entreprises ne relevait pas de notre domaine d'expertise, mais nous avons réuni des experts autour d'une table pour mieux concevoir la direction que nous devons prendre avec plus d'information en main.

Un membre manitobain de Manitoba Chambers of Commerce a dit que, selon son estimation, il passait une à deux heures par jour à expliquer à des clients les changements potentiels auxquels ils pouvaient s'attendre. Dans chacun des cas, il a dû clarifier qu'il s'agissait là de l'information basée sur les annonces faites jusqu'au jour précédent et que cela pouvait changer d'une journée à l'autre. L'incertitude constitue l'obstacle le plus important pour les entreprises manitobaines actuellement.

Les points soulevés par les experts en fiscalité incluent les suivants : nous ne voyons aucun besoin pressant de réglementer le revenu passif et nous recommandons que ces règles soient retirées complètement ou, du moins, mises de côté jusqu'à ce qu'une étude d'impact exhaustive soit faite.

Il est fort probable qu'il y ait des conséquences inattendues, et il ne sert à rien de se presser. Si on insiste pour aller de l'avant, on devrait augmenter le seuil et il ne devrait pas être le même pour tous. Différentes sociétés et différentes industries ont des besoins variables en fait de capitaux et si la logique derrière la limite de revenus hors exploitation de 50 000 \$ est d'imiter les revenus d'épargne dans un régime de retraite, alors ne devrait-on peut-être pas imposer la même limite à une SPCC à un actionnaire qu'à une SPCC à 10 actionnaires.

Également, au sujet des règles sur le revenu hors exploitation, si le gouvernement dit qu'un million de dollars peuvent être épargnés dans la société à différentes fins, incluant la retraite, alors on devrait pouvoir fractionner ce revenu avec un conjoint lors de son retrait. Ce n'est que simple justice, puisque les employés qui disposent d'un régime de retraite peuvent fractionner leur revenu de retraite avec leur conjoint.

En ce qui a trait à l'impôt sur le revenu fractionné, nous avons des inquiétudes quant à l'évaluation du caractère raisonnable. Le ministre dit que ce test est utilisé dans d'autres domaines de la loi et que cela ne posera pas problème. Cette personne n'est pas d'accord. Ce test n'est pas effectivement utilisé dans ce genre de situation familiale. Nous voyons qu'il y a un test pour les salaires, mais il n'est pas souvent pertinent ou utilisé, car les sociétés paient plutôt des dividendes aux membres de la famille, souvent pour éviter les problèmes qui surgiraient si on devait prouver le caractère raisonnable des salaires.

There were also concerns about the tax on split income rules that could impact existing structures, for example, parent-owned preferred shares which completed a freeze and are now being redeemed.

Overall, it seems, from the discussions that we have had, that the majority of tax accountants are concerned about three general issues going forward: one, the extra work required by the clients and accountants to try and comply with the generalities of the proposed rules, especially on passive investments; two, the potential liability issues and costs to accountants; and three, the tax on split income issues.

Another tax expert I talked to indicated that he has spoken to clients who are concerned about how to prepare for December 31, 2017, as well as subsequent years. They have been given general information but no specific details.

The uncertainty is so great that it is becoming impossible to do any tax planning or provide any professional advice to clients currently. With these new changes, and all of the 2016 changes to specified corporate income, related small-business deductions and inter-company dividends, many accountants are concerned about providing incorrect advice and risking legal consequences.

It is clear to me that the changes that the federal government is proposing for the tax system have created far more questions than answers, have created tremendous uncertainty, and have created a divisiveness between business and government that doesn't need to exist.

At the most recent Canadian Chamber of Commerce annual general meeting in Fredericton, New Brunswick, the chamber network debated this issue over the course of a day, and we would urge the federal government to take the following actions if it is genuinely interested in creating a fair tax system for all Canadians. One, extend the consultation period to ensure broad participation by Canada's SME community. The chamber network has provided an opening for Minister Morneau to hold meetings across Canada, and it would be glad to be part of that process.

Two, as mentioned repeatedly, establish a royal commission to undertake a comprehensive review of taxing statutes guided by the principles of simplification and modernization, as well as having the goal of reducing compliance costs to make Canada a competitive tax regime once again.

On s'inquiétait également des règles sur l'impôt sur les revenus fractionnés qui auraient des répercussions sur les structures existantes, par exemple, les actions privilégiées détenues par les parents, qui ont été gelées et qui sont maintenant rachetées.

Dans l'ensemble, selon les discussions que nous avons eues, il semble que trois questions préoccupent une majorité des comptables-fiscalistes pour l'avenir : l'une, le travail supplémentaire exigé des clients et des comptables afin de se conformer aux règles proposées dans leur application générale, particulièrement en ce qui a trait aux investissements passifs; la deuxième, les problèmes potentiels de responsabilité et leur coût pour les comptables; troisièmement, la question des impôts sur des revenus fractionnés.

Un autre expert en fiscalité avec qui je me suis entretenu a mentionné qu'il avait parlé à ses clients, qui s'inquiétaient de la façon dont ils allaient se préparer pour le 31 décembre 2017 et pour les années subséquentes. On leur a donné des renseignements généraux, mais aucun détail particulier.

L'incertitude est tellement grande qu'il leur est impossible à l'heure actuelle de faire quelque planification fiscale ou de fournir des conseils professionnels à des clients. Ces nouveaux changements, ajoutés à tous les changements de 2016 pour les impôts de sociétés particuliers, lient les déductions des petites entreprises aux dividendes entre sociétés, font que bien des comptables s'inquiètent de donner des conseils erronés avec le risque de conséquences juridiques que cela suppose.

Il me semble clair que les changements que le gouvernement fédéral propose pour le régime fiscal ont suscité plus de questions qu'apporté des réponses, ont créé une grande incertitude et ont instauré des dissensions entre le gouvernement et le milieu des affaires qui ne sont pas nécessaires.

Lors de la dernière réunion annuelle de la Chambre de commerce du Canada à Fredericton, au Nouveau-Brunswick, le réseau des chambres a débattu de ce problème pendant la journée et nous exhortons le gouvernement fédéral à prendre les mesures suivantes si son désir d'instaurer un régime fiscal équitable pour tous les Canadiens est authentique. Premièrement, prolonger la période de consultation afin de garantir une vaste participation des PME canadiennes. Le réseau des chambres de commerce a donné l'occasion au ministre Morneau de tenir des réunions dans tout le Canada et il serait heureux de faire partie de ce processus.

Deuxièmement, comme cela a été mentionné à maintes reprises, établir une commission royale afin d'entreprendre un examen exhaustif des lois fiscales, guidé par les principes de simplification et de modernisation, de même que par l'objectif de réduire les coûts nécessaires pour s'y conformer, afin que le Canada ait à nouveau un régime fiscal concurrentiel.

And three, establish a standing committee, with active representation from the SME community, to support the commission by continuously monitoring changes and publicly reporting progress on an annual basis.

In conclusion, this is an issue that I have heard from virtually all of our 71 chambers across the province, and many of their members are concerned about the impact it will have on the business economy. While we can agree that no one wants to see individuals scam the tax system, there is no reason to vilify legitimate business owners. The federal government needs to rethink the tax proposals. If they do, they will have the support of business in designing measures to clamp down on tax evasion without sideswiping entrepreneurs and discouraging job growth.

The process should result in a frank and open discussion about how Canadians are taxed and how to support business growth. To reach that goal, facts and direct impacts of how these changes will impact small-business owners, entrepreneurs and those looking to bring their ideas that will enrich the lives of Canadians need to be collected and shared with Finance officials. The best way for the government to start a dialogue on tax fairness is to demonstrate that its own actions are fair.

Thank you very much for the opportunity.

**Senator Mockler:** Thank you.

**Senator Marshall:** Thank you very much for being here today. You were talking about there being no concrete proposals, so everybody is just taking what we have and trying to read into it what we will. So I am interested in what your members are saying, because everybody is in a vacuum. What are your members saying? What are they doing now? I am not interested in what they are going to do in the future. We are going to get some kind of concrete proposals; Minister Morneau says this is going ahead, so we are going to see something. But what we are hearing, or what we have heard from some of our witnesses, is that some corporations and some taxpayers who are going to be impacted are doing things now; they are borrowing money to load up on their passive investments in anticipation of being grandfathered in.

So, my first question is what are they doing now in preparation for what is coming in the budget in 2018? I will ask you the second part of the question as to what they plan to do after, but what are they doing right now? Are they just sitting, meeting with their accountants, just as you were saying?

Troisièmement, établir un comité permanent avec une représentation active du milieu des PME pour appuyer la commission en surveillant les changements de façon continue et en faisant rapport publiquement sur les progrès sur une base annuelle.

En conclusion, il s'agit d'un problème dont m'ont parlé pratiquement toutes les 71 chambres de commerce de la province, et nombre de leurs membres sont inquiets de l'incidence qu'il aura sur l'économie d'entreprise. Si nous sommes tous d'accord qu'il ne serait pas souhaitable que des personnes fraudent le régime fiscal, il n'y a aucune raison de diffamer d'honnêtes propriétaires d'entreprise. Le gouvernement fédéral doit repenser les propositions fiscales. S'il le fait, il aura le soutien du milieu des affaires pour concevoir des mesures pour sévir contre l'évasion fiscale sans heurter au passage les entrepreneurs et décourager la création d'emploi.

Le processus devrait donner lieu à une discussion franche et ouverte sur la façon dont les Canadiens sont imposés et sur la façon de soutenir la croissance des entreprises. Pour atteindre cet objectif, il faut recueillir et communiquer aux fonctionnaires des finances des faits sur les conséquences directes de ces changements sur les propriétaires de petite entreprise, les entrepreneurs et ceux qui cherchent à amener leurs idées dans le monde, des idées qui enrichiront la vie des Canadiens. La meilleure façon pour le gouvernement de lancer un dialogue sur l'équité fiscale est de montrer qu'il agit lui-même équitablement.

Merci beaucoup de m'avoir entendu.

**Le sénateur Mockler :** Merci.

**La sénatrice Marshall :** Merci beaucoup de votre présence ici, aujourd'hui. Vous disiez qu'il n'y avait aucune proposition concrète, alors tout le monde prenait ce qu'il avait sous la main et essayait d'y lire ce que nous voulions. Alors je m'intéresse à ce que vos membres disent, car tout le monde est dans le flou. Que disent vos membres? Que font-ils à présent? Je ne m'intéresse pas à ce qu'ils feront à l'avenir. Nous allons recevoir des propositions concrètes, le ministre Morneau dit que cela est en train de se faire, alors il en ressortira quelque chose. Mais ce que nous entendons ou ce que nous avons entendu de la part de certains témoins est que certaines sociétés et certains contribuables qui en ressentiront les effets passent à l'action dès maintenant : ils empruntent de l'argent et font le plein d'investissements passifs dans le but de jouir d'un droit acquis.

Alors, ma première question est : que font-ils dès à présent pour se préparer à ce qui sera annoncé dans le budget de 2018? Je vous poserai la deuxième partie de la question au sujet de ce qu'ils planifient de faire après, mais que font-ils en ce moment? Est-ce qu'ils sont en réunion avec leur comptable, comme vous l'avez dit?

**Mr. Jones:** It is a great question. It runs the range from doing nothing, to trying to make moves and guessing a little bit in the dark, to outright panic. Our members are all asking questions, and the uncertainty is the issue. Give us the rules; let us plan for the rules to be within them, so we know what to do. There is so much unknown right now, and there is so much time spent away. I am also a CPA, and as Chuck said, we spend hours on the phone with our clients, who are saying, "What are we going to do with this?" The truth is that we don't know. We don't know what changes truly are coming. Some are taking guesses at it, and some are taking shots. It is hard to advise on the rules when you simply don't have the answer.

It definitely has created uncertainty and has taken the focus away from running their business; the business of running their business now overtakes what they do for a living.

**Senator Marshall:** Mr. Davidson?

**Mr. Davidson:** You hear from young entrepreneurs who are considering getting into business. When they talk to the tax professionals and hear about the pending changes, they tend to rethink in terms of, "Do I want to go through that process, knowing that in the first couple of years of being an entrepreneur and starting a business, it is going to be extremely challenging? Doesn't it make sense to work for someone else and have that solid salary?" That is a big concern that I am hearing; we are losing that entrepreneurial spirit — it is being affected by this.

Secondly, I am also hearing from business owners who are already well established, and they are making decisions based on what they are hearing and based on the changes to determine what is the long-term focus of their business. If it is a family business, what is the process of being able to pass it down to their children? I talked to one business owner who has been in business for 30 years, and he is finally getting to the point where his business has become something profitable for them. Their concern is that now they are being penalized for the years that they have gone through building up their business. Now they are going to be significantly impacted, so they are making decisions about how much more they want to continue to invest in their business.

That is the big concern — the uncertainty. From a business perspective, if there is one thing that businesses hate, it is uncertainty. Give them the rules, they can deal with the rules, they will play by the rules, as they have always done. But if you create uncertainty in business, they will start making decisions that will mean not investing in capital, not investing in people, not hiring individuals, and not continuing to invest. And one

**M. Jones :** C'est une excellente question. On passe de la simple inaction à quelques tentatives incertaines en y allant à tâtons, à la panique pure et simple. Nos membres posent tous des questions et le problème est l'incertitude. Donnez-nous les règles. Laissez-nous planifier en fonction des règles, de sorte que nous nous y conformions, que nous sachions quoi faire. Il y a tellement de variables inconnues en ce moment et il y a tellement de temps gaspillé. Je suis également membre de Manitoba Chambers of Commerce et comme l'a mentionné Chuck, nous passons des heures au téléphone avec nos clients, qui nous demandent : « Comment allons-nous réagir à cela? » En vérité, nous ne le savons pas. Nous ne connaissons pas les changements qui nous attendent. Certains tentent de deviner et certains agissent en fonction de ce qu'ils pensent. C'est difficile de conseiller des gens à propos de règles quand on ne connaît tout simplement pas la réponse.

Cela a créé de l'incertitude au point qu'on a délaissé les activités de l'entreprise. La gestion de l'entreprise a pris le pas sur les activités nécessaires à la rentabilité de l'entreprise.

**La sénatrice Marshall :** Monsieur Davidson?

**M. Davidson :** On entend parler de jeunes entrepreneurs qui envisagent de lancer une entreprise. Quand ils consultent des fiscalistes et entendent parler des changements imminents, ils ont tendance à y repenser en se demandant : « Est-ce vraiment une bonne idée de m'engager dans ce processus, en sachant que les premières années de démarrage de l'entreprise seront excessivement difficiles? Est-ce que cela ne serait pas plus sensé de travailler pour quelqu'un d'autre et de gagner un salaire stable? » C'est une inquiétude importante que j'entends, nous sommes en train de perdre l'esprit d'entreprise, il est très affecté par tout cela.

Ensuite, j'entends parler aussi de propriétaires d'entreprise qui sont déjà bien établis et qui décident de l'orientation à long terme de leur entreprise en fonction de ce qu'ils entendent et des changements annoncés. Comment peuvent-ils léguer l'entreprise familiale à leurs enfants? Un propriétaire d'entreprise, en affaire depuis 30 ans, m'a confié qu'il arrive enfin au point où son entreprise est à peu près rentable pour eux. Ils craignent maintenant d'être pénalisés pour les années qu'ils ont investies dans la construction de leur entreprise. Voici qu'ils vont maintenant subir un grave préjudice, et doivent donc décider combien ils veulent continuer d'investir dans l'entreprise.

C'est là la grande préoccupation — l'incertitude. S'il y a une chose que l'entreprise déteste, c'est bien l'incertitude. Donnez-leur les règles, elles sauront bien s'y conformer, comme elles l'ont toujours fait. Mais si vous créez de l'incertitude, elles commenceront à décider de ne pas investir dans le capital, de ne pas investir dans les personnes, de ne pas embaucher de personnel, et de cesser d'investir. Autre chose qu'on oublie



thing that gets forgotten as well is the amount of money they will put into communities through investments, sponsorships and hockey teams; when you take that money out of their pockets, where does it go as it did in the past? Those are decisions they are looking at right now.

We need sober second thought. Discussion with the business owners, in terms of what those consequences could potentially be, is greatly needed.

**Senator Marshall:** What are some of the big decisions they are looking at?

Something is coming in the Budget 2018. So what are they thinking about doing after the budget comes down and there are some changes to come into effect? What is on their mind? We hear things like flight of capital, and moving parts of the business to the U.S. What sorts of things are you hearing from your members?

**Mr. Davidson:** We do hear those issues. The challenge right now is that this seems to be a policy that changes on a daily basis. We hear this from tax experts, as well, when they are giving advice — that we are not 100 per cent sure, and it is difficult to determine where they are supposed to go.

Most small businesses don't spend a lot of time worrying about tax changes that the federal government is making. But I can tell you on this specific issue, through the chamber network, we have never seen businesses get more concerned about an issue. Typically, with business owners, on a specific issue you will get one or two individuals who will raise concerns. On this issue, thousands have been willing to send their concerns to Ottawa about the potential impact that this is going to have on their business. I am also concerned about what is going to happen if there is no change to the current policy and if it is to go forward as is. I am greatly concerned about the potential impact that this could have on business in Manitoba, and Canada, based on what we are hearing from our members. I have been in the chamber network for 15 years, and I have never seen the network get as worked up about an issue as they are on this one.

**Senator Marshall:** Mr. Jones, are you hearing similar comments from your members? I realize some members belong to both organizations. I would like to hear your views on what you are hearing.

**Mr. Jones:** Agreed, there hasn't been an issue that has gotten so much comment or concern as this one. Our members are very concerned about the unknown and what is going to happen. To your point, we know something is coming, but we don't know what it is. There is so much uncertainty that it has caused angst and a pause in their business regarding what they are going to do. It is impossible for them to do anything because of the unknown. There is already uncertainty and risk in being a small-

également, c'est l'argent qu'elles injectent dans les collectivités, par leurs investissements, leurs commandites et leurs équipes de hockey; lorsque vous leur prenez cet argent dans leurs poches, où va-t-il comme par le passé? Telles sont les décisions qu'elles ont à prendre aujourd'hui.

Nous avons besoin d'un second examen objectif. Nous avons grand besoin de voir avec les propriétaires d'entreprise ce que pourraient être les conséquences.

**La sénatrice Marshall :** Quelles sont les grandes décisions, par exemple, qu'ils envisagent?

Quelque chose s'annonce pour le budget de 2018. Que pensent-ils faire après le dépôt du budget et l'entrée en vigueur de certains changements? À quoi songent-ils? On nous parle de fuites des capitaux et du déménagement de certaines parties de l'entreprise aux États-Unis. Qu'est-ce que vous disent vos membres au juste?

**M. Davidson :** Nous entendons parler de ces choses-là. Le problème à l'heure actuelle est que cette politique semble changer tous les jours. Les fiscalistes nous le disent aussi, lorsqu'ils donnent des conseils — que nous ne sommes pas absolument certains, et qu'il est difficile de prévoir où cela est censé aller.

La plupart des petites entreprises ne perdent pas beaucoup de temps à s'inquiéter des changements fiscaux qu'apporte le gouvernement fédéral. Mais je peux vous dire que, sur cette question précise dans le réseau des chambres de commerce, nous n'avons jamais vu d'entreprises s'inquiéter davantage d'un problème. Typiquement, un ou deux propriétaires d'entreprise soulèvent des craintes sur un point précis. Sur ce point, des milliers de propriétaires se sont donné la peine de faire part de leurs inquiétudes à Ottawa au sujet des conséquences que cela pourrait avoir sur leurs affaires. Je m'inquiète également de ce qui va se passer si la politique actuelle ne change pas et est appliquée telle quelle. Je suis très inquiet des répercussions que cela pourrait avoir sur les entreprises manitobaines, et canadiennes, d'après ce que nous disent nos membres. J'ai travaillé 15 ans dans le réseau des chambres et je n'ai jamais vu le réseau s'énerver autant à propos d'une question.

**La sénatrice Marshall :** Monsieur Jones, vos membres vous font-ils des commentaires semblables? Je sais que certains membres appartiennent aux deux organismes. J'aimerais connaître vos vues sur ce que vous entendez.

**M. Jones :** D'accord, aucun n'a suscité autant de commentaires ou d'inquiétude que celui-ci. Nos membres sont très préoccupés par l'inconnu et par ce qui arrivera. Pour vous répondre, nous savons que quelque chose s'annonce, mais nous ne savons pas quoi. Il y a tellement d'incertitude que cela a provoqué de l'anxiété et une pause dans ce que l'entreprise va faire. Il est impossible de faire quoi que ce soit à cause de l'inconnu. La propriété d'une petite entreprise comporte son lot

business owner, and this just adds to the environment. It has been difficult.

**Senator Marshall:** Thank you very much.

**Senator Pratte:** Thank you for being here today. I understand your wish for these proposals to be put off, but we understand from the minister that he would move forward with what is left of the original proposals because the government thinks it has a legitimate goal. So I am looking for ways to alleviate some of the concerns, improve the proposals so that some of the concerns can be mitigated.

You have mentioned that one of the concerns is that small businesses will not have time to adapt once the details of the proposals are known. For instance, for income sprinkling the government has announced that the new rules will be enforced on January 1, 2018, which is five or six weeks from now. Would another date, January 1, 2019, for instance, be more satisfactory? Would that be a possibility? If so, I would ask you to respond to that.

On the threshold for passive income, which has now been set at \$50,000, I believe, Mr. Davidson, that you said or you quoted some expert saying that one of the problems is that the one-size-fits-all approach is not really appropriate.

Would there be, or did you hear someone suggest, another approach, another threshold, a higher threshold, or another way of measuring passive income, such as a percentage of total revenue?

**Mr. Jones:** In terms of the date, it is not. I go back to what I said earlier: Small business needs to be given the actual rules to understand what they are, and time to plan within them. I appreciate that there is something coming, but I have to reiterate the need to take a step back and really examine this. The uncertainty that this causes only underscores the need for a commission on tax reform. I think we have to ask, do we want to do this fast, or do we want to do this right? So picking another arbitrary date in the future isn't so much the issue as the process behind it, announcing the rules, giving people time for a chance to work within those rules.

If I could just comment on the passive investment income as well, the problem with the one-size-fits-all approach to this passive investment is that it creates a reporting requirement for 100 per cent of small businesses. There has been a lot of talk that only 3 per cent of small businesses will be affected by this rule; that may well be true, but I can't confirm or deny that. But 100 per cent of small businesses will have a new valuation date reporting and then an ongoing reporting requirement from then. Further, will that \$50,000 be indexed? What about in 10 years when that \$1 million has grown? Will it then be \$75,000 that is allowed or not? What if you have one good year — you bought Facebook stock and then sold it and realized a significant year — and then you go back to a more conservative investment

d'incertitude et de risques, ce qui ne fait qu'empirer le climat. C'est très difficile.

**La sénatrice Marshall :** Merci beaucoup.

**Le sénateur Pratte :** Merci de votre présence aujourd'hui. Je comprends votre souhait de voir ces propositions reportées, mais le ministre nous dit qu'il ira de l'avant avec ce qui reste des propositions initiales parce que le gouvernement pense que l'objectif est légitime. Je cherche donc un moyen d'apaiser certaines craintes, d'améliorer les propositions afin d'atténuer certaines des craintes.

Vous avez mentionné que l'une de vos craintes est que les petites entreprises n'aient pas le temps de s'adapter lorsque seront connus les détails des propositions. Par exemple, pour la répartition du revenu, le gouvernement a annoncé que les nouvelles règles entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018, dans cinq ou six semaines. Une autre date, comme le 1<sup>er</sup> janvier 2019, par exemple, serait-elle préférable? Serait-ce une possibilité? Si oui, comment réagiriez-vous?

Quant au seuil de revenu passif, qui est maintenant fixé à 50 000 \$, je crois, monsieur Davidson, que vous avez cité un expert selon qui un des problèmes est que l'approche universelle est contre-indiquée.

Y aurait-il, ou avez-vous entendu quelqu'un proposer, une autre approche, un autre seuil, un seuil plus élevé, ou une autre façon de mesurer le revenu passif; par exemple, en pourcentage du revenu total?

**M. Jones :** Pour ce qui est de la date, non. Je reviens à ce que j'ai dit tantôt : la petite entreprise doit avoir les règles pour les comprendre et avoir le temps de faire sa planification. Je sais que quelque chose s'annonce, mais je dois réitérer la nécessité de prendre un peu de recul et d'examiner la question à fond. L'incertitude qui naît de tout cela ne fait que souligner la nécessité d'une commission d'enquête sur la réforme fiscale. Nous devons nous demander si nous voulons agir vite, ou si nous voulons agir bien. Donc, le choix arbitraire d'une autre date inquiète moins que le processus, que l'annonce des règles, que le préavis que l'on aura pour s'y adapter.

Si vous me le permettez, j'aimerais aussi parler du revenu d'investissement passif. Le problème que pose l'approche universelle de ces investissements passifs est qu'elle oblige 100 p. 100 des petites entreprises à les déclarer. On a dit et répété que seulement 3 p. 100 des petites entreprises seront touchées par cette règle; c'est peut-être bien vrai, mais je ne peux le confirmer ni le nier. Mais 100 p. 100 des petites entreprises auront une nouvelle date d'évaluation et seront tenues de commencer à faire une déclaration. En outre, ces 50 000 \$ seront-ils indexés? Qu'arrivera-t-il dans 10 ans lorsque ce million de dollars aura augmenté? Est-ce que ce sera 75 000 \$ qui sera permis, ou pas? Si vous connaissez une bonne année — disons que vous avez acheté des actions de Facebook et que

approach. All of those things are uncertain and unknown. That is really what is bringing a lot of uncertainty and again underlines the need for stepping back a little bit and getting this right.

**Mr. Davidson:** My comments on the date as well — I have always been in support of the idea that when government policy is made and we know what all of the rules are and there is no more uncertainty in terms of what the impact should be, then there should be a time frame of at least six months before something is put in place, so it gives businesses time to prepare. We look for that on a variety of different issues to be able to adjust. If the change is to occur in six weeks, is that going to make for a very busy Christmas season for lot of small-business owners, as well as accountants in Canada? Absolutely. I think that when you are making tax changes like this, which individuals have said have not happened in close to 30 or 40 years, making sure that you get it right is more important than the time frame.

I will simply echo Mark's comments on the levels. I don't have a number, and I haven't heard what that passive income number should be. The concern I am hearing is that one-size-fits-all doesn't always necessarily fit, from a business perspective.

**Senator Pratte:** If I may continue the conversation, Mr. Jones, the difficulty that we have is that many witnesses have suggested that the government take a step back and have a royal commission of some kind, a long-term exercise to study the Income Tax Act in depth, and I personally agree that it is necessary to do that. But if we recommend to the government to do that as an alternative to the current proposals, I think there is a very high chance they will not accept it. I think they could accept it, but not as an alternative to the proposals. I think they won't back away from at least part of what they want to do because they believe that it is legitimate. They have a legitimate goal. That is why I certainly am looking for avenues to improve the current proposals, as well as proposing a royal commission or a thorough examination of the Income Tax Act.

**Mr. Jones:** I am not suggesting that the proposal to tax passive investments differently should be completely abandoned; perhaps pushing the date back, and having this as a key part of that analysis, is the way to go.

There is no question that change needs to be made. I don't think either one of us is suggesting that change isn't needed, but it is the way that it is done. I think you could go back and say, "This is clearly not a fit. You have a point, but this is clearly not

vous avez connu une année faste lorsque vous les avez revendues, puis que vous reveniez à une stratégie d'investissement plus conservatrice. Toutes ces choses-là sont incertaines et inconnues. C'est vraiment ce qui fait naître beaucoup d'incertitude et qui souligne encore une fois la nécessité de prendre un peu de recul pour bien faire les choses.

**M. Davidson :** Mes commentaires sur la date également... J'ai toujours appuyé l'idée que, lorsque le gouvernement établit sa politique et que tout le monde connaît toutes les règles et qu'il n'y a plus d'incertitude quant aux répercussions possibles, il devrait y avoir un délai d'au moins six mois avant la mise en place de la nouvelle politique, pour donner le temps aux entreprises de se préparer. Nous voudrions qu'il en soit ainsi pour différents enjeux, afin de pouvoir nous adapter. Si le changement doit arriver dans six semaines, cela va-t-il donner un temps des Fêtes très occupé aux propriétaires de petite entreprise, et aux comptables du Canada? Absolument, oui. Lorsqu'on apporte des changements fiscaux comme ceux-là, qui, selon certains, ne se sont pas vus en près de 30 ou 40 ans, l'échéancier doit céder le pas à la nécessité de bien faire les choses.

Je vais me faire l'écho des commentaires de Mark sur les niveaux. Je n'ai pas de chiffre, et je n'ai pas entendu ce que devrait être le niveau de revenu passif. D'après ce que j'entends, la solution universelle ne convient pas nécessairement dans la perspective de l'entreprise.

**Le sénateur Pratte :** Si vous me permettez de reprendre la conversation, monsieur Jones, la difficulté que nous avons est que de nombreux témoins ont proposé que le gouvernement prenne du recul et mette sur pied une commission royale d'enquête quelconque, un exercice à long terme pour faire une étude approfondie de la Loi de l'impôt sur le revenu. Personnellement, je conviens que c'est nécessaire. Mais si nous recommandons au gouvernement de préférer cette approche aux propositions actuelles, je pense qu'il y a de très fortes chances qu'il refuse. Il pourrait bien accepter, mais pas comme solution de remplacement des propositions. Il ne reculera pas sur au moins une partie de ce qu'il veut faire, parce qu'il croit que c'est légitime. Son objectif est légitime. C'est pourquoi je cherche un moyen d'améliorer les propositions actuelles, en proposant une commission royale d'enquête ou un examen rigoureux de la Loi de l'impôt sur le revenu.

**M. Jones :** Je ne dis pas qu'il faille abandonner complètement la proposition d'imposer différemment l'investissement passif; peut-être faudrait-il repousser la date et que cela devrait faire partie intégrante de l'analyse.

Il ne fait aucun doute qu'un changement s'impose. Ni l'un ni l'autre d'entre nous ne prétend qu'il n'est pas nécessaire de changer quoi que ce soit, mais c'est la façon de procéder. Vous pourriez revenir en arrière et dire : « Ce n'est manifestement pas une bonne idée. Votre point de vue se défend, mais ce n'est

a fit. The immediate part of this review has to address this passive income, but it has to do it the right way.”

It is difficult for me to say that it should come in as it is in 2019 or 2020. It is still fundamentally flawed. It has got some merit, but the methodology that is coming in is fundamentally flawed.

**Senator Pratte:** Thank you.

**Senator Neufeld:** Thank you very much, gentlemen, for being here. I wanted to tell you what we are hearing consistently across the country since we started in Vancouver. Prior to that, we held quite a few hearings in Ottawa to facilitate speakers from Ontario and Quebec to come. We are going to go to Eastern Canada, but we are hearing basically, in different words, the same ideas.

Senator Jaffer, who is not here, always asks the question about class warfare, to a degree, and pitting different organizations and groups against one another, some saying, “Hey, it is time this happened,” and others saying, “No, we have lived by the rules, and we have done everything that the tax law allows us to do.” But we are told they were using loopholes and probably cheating the system.

Do you think that there is a bit of class warfare here, started by the federal government, that they have to look at also when they start reviewing what they have done with these proposals?

**Mr. Jones:** I definitely think there has been a difficult environment set in the tone and in the way that these announcements have come in. I heard it here this morning that the small-business owners who have abided within the rules are now being told that they are tax cheats, as if they appeared in the Panama Papers. Again, I think this underscores the need for that commission to get away from the class warfare. This isn’t about taxing the rich or taxing this class or that class of taxpayers. This needs to be about a fair allocation of the tax burden that promotes growth, promotes entrepreneurship, rewards investment, recognizes the risk so that not everything is apples to apples, and supports the Canadian economy. I think that this is the danger here; the way it is going on right now has set a bad tone for Canadian business versus the government, if you will.

**Mr. Davidson:** I would echo those comments. I am a policy wonk in terms of how you develop good public policy, and I think the process that we have gone through in developing this public policy is not the process we should be going through, especially when you are dealing with something as important as this issue. Typically with a public-policy process you would develop a white paper, go through consultations and have discussions with business owners prior to putting documents together. That wasn’t done. This was brought in in the middle of summer with a hard date for when consultations had to be

sûrement pas une bonne idée. La partie immédiate de cet examen doit tenir compte du revenu passif, mais il faut le faire de la bonne façon. »

Il m’est difficile de dire que cela devrait arriver tel quel en 2019 ou 2020. Le projet comporte toujours des déficiences fondamentales. Il n’est pas sans mérite, mais la méthodologie proposée est fondamentalement déficiente.

**Le sénateur Pratte :** Merci.

**Le sénateur Neufeld :** Merci beaucoup, messieurs, de votre présence. Je voulais vous dire ce que nous ne cessons d’entendre dans tout le pays depuis que nous avons commencé à Vancouver. Avant cela, nous avons tenu quelques audiences à Ottawa pour faciliter la participation de témoins de l’Ontario et du Québec. Nous irons dans l’Est canadien, mais nous entendons essentiellement les mêmes idées, en d’autres mots.

La sénatrice Jaffer, qui n’est pas ici, pose toujours la même question au sujet de la lutte des classes, et qui oppose différents organismes et groupes les uns aux autres : certains disent : « Hé, il est temps que cela arrive », et d’autres : « Non, nous avons respecté les règles, et nous avons fait tout ce que la loi fiscale nous permet de faire. » Mais on nous dit qu’ils exploitaient les échappatoires et qu’ils étaient probablement des fraudeurs.

Pensez-vous que le gouvernement fédéral a lancé une sorte de lutte des classes, qu’il devra examiner également lorsque viendra le temps de voir ce qu’il a fait de ces propositions?

**M. Jones :** Je suis persuadé que le ton de ces annonces et la façon de les faire ont créé un environnement difficile. Je viens d’entendre ce matin que les propriétaires de petite entreprise qui se sont conformés aux règles se font maintenant dire qu’ils ont fraudé l’impôt, comme s’ils étaient dans les Panama Papers. Encore une fois, je pense que cela fait ressortir la nécessité de cette commission pour écarter la lutte des classes. Il ne s’agit pas d’imposer les riches ou d’imposer les contribuables de telle ou telle catégorie. Il faut une répartition équitable du fardeau fiscal pour favoriser la croissance, favoriser l’entrepreneuriat, récompenser l’investissement, reconnaître le risque de manière que tout ne soit pas identique, et soutenir l’économie canadienne. C’est là le danger; la façon dont les choses se passent aujourd’hui n’a pas donné le bon ton à l’entreprise canadienne face au gouvernement, si vous voulez.

**M. Davidson :** J’abonde dans le même sens. Je suis un expert en politiques publiques, et je pense que le processus que nous avons suivi pour l’élaboration de cette politique publique n’est pas celui que nous devrions appliquer, surtout pour quelque chose d’aussi important que ceci. Typiquement, dans un processus de politique publique, on dépose un livre blanc, on tient des consultations et on discute avec les propriétaires d’entreprise avant de préparer les documents. Cela n’a pas été fait. La proposition est arrivée en plein été, en même temps que

completed. Not everyone was invited to be part of that process, as well.

There is no question in my mind that there was a direction that the government was looking to go in. And I think that what they didn't take into consideration was the backlash that they were going to get from the business community on this, specifically because the business community felt that this was creating a divisiveness that didn't need to happen.

Both government and businesses want to create a prosperous Canada where we are growing businesses and we are creating wealth for all Canadians, creating the country that we want. I think that what has happened is that we have lost a little bit of that. There is some distrust within the business community right now around what the intentions of government are. Sometimes when policies are brought into effect through bad public policy, you are going to have those unintended consequences that weren't taken into consideration, but that should have been before the policy came forward.

You know that the government has made some changes to that policy to be able to mitigate some of those challenges. I think they need to take another step back, though, and have further discussions and consultations with business owners, farmers and Canadians about what the potential impacts of this legislation could mean from a business standpoint in Canada.

**Senator Neufeld:** Because we are short of time, I will ask a quick second question.

The present government has talked about innovation and trying to encourage investment. Innovation is usually people who have some idea that hasn't come to fruition yet, hasn't made money. They need angel investors, they need family, they need friends to invest and all of those kinds of things. I believe that this is good; this is what makes our country tick. That is, as you folks said, the backbone is small-business operators across Canada. Regardless of where you go, those are the people that keep things going and employ people.

When you are trying to promote innovation as a government in a country, why would you turn around and target certain individuals, and target them really hard the way they have been targeted by this present government, thinking that you are still going to get innovation happening in Canada? Do you think this has put a chill on a lot of people that would like to do something that maybe would be better for Canada but that also would actually be better for them and their children in the long run?

**Mr. Davidson:** I think clearly this has created that level of uncertainty; it has created an issue where entrepreneurs are thinking, do I want to go down this path? Is it worth it to be an entrepreneur in Canada if it is going to be a challenge to do that? I think some of the language that was used early on in regards to loopholes, tax cheats and things like that that was coming out —

l'annonce d'une date ferme pour la fin des consultations. Tout le monde n'a pas été invité à participer au processus, non plus.

Je n'ai aucun doute que le gouvernement voulait prendre cette direction. Et il n'a pas tenu compte du retour de fouet qu'il allait provoquer de la part du monde des affaires à ce sujet, surtout parce que le monde des affaires estimait que cela créait une division inutile.

Le gouvernement et les entreprises veulent un Canada prospère propice à la croissance des entreprises et à la création de la richesse pour tous les Canadiens, à la création du Canada que nous voulons. Or, nous avons reculé un peu de ce côté-là. Le monde des affaires se méfie aujourd'hui des intentions du gouvernement. Parfois, lorsqu'on n'applique pas les bonnes politiques, il y a des conséquences auxquelles on n'a pas songé, mais dont il aurait fallu tenir compte avant d'adopter la politique.

Vous savez que le gouvernement a apporté certains changements à cette politique afin d'atténuer certains des problèmes. Je crois, toutefois, qu'il doit faire un autre pas en arrière, et tenir d'autres discussions et consultations avec les propriétaires d'entreprise, les agriculteurs et les autres Canadiens sur les répercussions éventuelles de cette mesure pour les entreprises canadiennes.

**Le sénateur Neufeld :** Le temps presse, mais je vais poser une deuxième petite question.

Le gouvernement a parlé d'innovation et d'incitations à l'investissement. L'innovation, c'est habituellement des gens qui ont une idée qui n'a pas encore mûri, qui n'a pas rapporté d'argent. Ces gens-là ont besoin d'investisseurs providentiels, de proches et d'amis pour investir et aussi de suite. C'est très bien; c'est ce qui fait vibrer notre pays. Comme vous l'avez dit, messieurs, c'est l'épine dorsale des petites entreprises au Canada. Où que vous alliez, ce sont eux qui font tourner la roue et qui créent de l'emploi.

Si vous voulez promouvoir l'innovation en tant que gouvernement dans un pays, pourquoi iriez-vous cibler certaines personnes, et ce, de façon très énergique comme l'a fait le gouvernement actuel, tout en pensant que vous continuerez d'avoir de l'innovation au Canada? Pensez-vous que cela a refroidi beaucoup de ceux qui voudraient faire quelque chose de mieux peut-être pour le Canada, pour eux-mêmes et, à long terme, pour leurs enfants?

**M. Davidson :** Il est évident que cela a créé un niveau d'incertitude; cela a créé un problème en ce sens que les entrepreneurs hésitent à s'engager dans cette voie. Vaut-il la peine d'être entrepreneur au Canada s'il y a tant d'obstacles? Certains termes qui ont été utilisés plus tôt au sujet des échappatoires, des fraudeurs de l'impôt et ainsi de suite pour

I am unclear as to why they would go down that path, and for the simple reason that these weren't loopholes; this was the tax system that currently existed. Businesses felt that they were playing by the rules that existed, so they weren't considering themselves to be tax cheats, and being branded that way was unfortunate.

I think we need to continue to create that climate in Canada, and Manitoba, that we encourage innovation, we encourage entrepreneurs, we want to grow businesses, and we want to create a strong business climate here in Canada. I think that this is the business standpoint, the government standpoint that we should all be on the same page on. It is unfortunate, but I don't think we are on the same page in terms of where we are going and in terms of creating that climate in Canada. Certainly this has not helped. I think there is an opportunity to make adjustments, and I will applaud the federal government for recognizing that and being prepared to make some adjustments based on the feedback and the backlash from Canadians and the business community. We are asking to go a little further.

**Mr. Jones:** Has the risk brought a freeze into the economy? There was a piece in this passive investment specifically for angel investors, and the government has said that they will ensure that there are methods that won't impede angel investors, start-up monies or things like that. I believe the Minister of Finance asked this committee to suspend disbelief when it comes to those type of proposals and those types of allowances.

No one is as willing as they were prior to this to invest into those kinds of start-ups that you mentioned. You can't risk that kind of money and just hope it works out. We need to see the rules, and we need to know there is a framework in place so that your money is safe.

**Senator Neufeld:** Thank you.

**Senator Andreychuk:** Mr. Jones, one of your answers, I think to Senator Pratte, was that there was merit in what the government was doing on passive income.

That was the first time I have heard a witness say that. Most of them said government should not intrude on how we invest our money for the future, and while there is a debate as to whether that is a vehicle to use for long-term pension planning, it may be a separate thing. But, you seem to say there was merit in it.

Given that businesses make choices, and you seem to say they shouldn't be making some choices, what part of it is meritorious, and what part of it is not?

annoncer que cela s'en venait... Je ne vois pas trop pourquoi on voudrait s'engager dans cette voie : ce n'était pas des échappatoires, c'était le régime fiscal alors en vigueur. Les entreprises pensaient se conformer aux règles existantes; elles ne se voyaient pas comme des fraudeurs de l'impôt, et l'étiquette leur allait mal.

Selon moi, il faut continuer de créer ce climat au Canada, et au Manitoba, pour stimuler l'innovation, encourager les entrepreneurs, faire croître les entreprises, et créer un vigoureux climat d'affaires ici au Canada. Du point de vue des entreprises, du gouvernement, nous devrions tous être sur la même longueur d'onde. C'est malheureux, mais nous ne le sommes pas pour ce qui concerne notre orientation et la création de ce climat au Canada. En tout cas, cela n'a pas aidé. Selon moi, il est encore possible de faire des ajustements, et je féliciterai le gouvernement fédéral de le reconnaître et d'être disposé à faire certains ajustements dans le sens de la rétroaction et des réactions négatives que lui ont servies les Canadiens et le monde des affaires. Nous demandons d'aller un peu plus loin.

**M. Jones :** Le risque a-t-il paralysé l'économie? Il y avait un élément dans cet investissement passif spécifiquement pour les investisseurs providentiels, et le gouvernement a dit qu'il veillera à mettre en place des méthodes qui ne dissuaderont pas les investisseurs providentiels, ne bloqueront pas les fonds de démarrage et ainsi de suite. Je crois que le ministre des Finances a demandé à votre comité de suspendre son incrédulité face à ce genre de propositions et ces types d'allocations.

Personne n'acceptera aussi facilement qu'avant d'investir dans les entreprises en démarrage que vous avez mentionnées. On ne peut pas risquer son argent en espérant que cela marchera. Nous devons voir les règles, et savoir qu'il y a un cadre en place pour assurer la sécurité de votre argent.

**Le sénateur Neufeld :** Merci.

**La sénatrice Andreychuk :** Monsieur Jones, une des réponses que vous avez faites au sénateur Pratte est que les propositions du gouvernement en matière de revenu passif sont valables.

C'est la première fois que j'entendais un témoin parler ainsi. La plupart ont dit que le gouvernement ne devrait pas s'ingérer dans la façon dont nous investissons notre argent pour l'avenir, et, malgré le débat en cours sur la question de savoir s'il s'agit d'un véhicule à utiliser pour la planification à long terme des régimes de retraite, c'est peut-être autre chose. Mais vous semblez dire que c'est valable.

Étant donné que les entreprises font des choix — et vous semblez dire qu'il y en a certains qu'elles ne devraient pas faire — quelle est la partie valable, et laquelle ne l'est pas.

**Mr. Jones:** I thank you for that. I guess to clarify what I mean is that we are not necessarily suggesting that change, as a whole, is not appropriate. We are not suggesting that these things shouldn't be reviewed, so when I say there is merit in looking, I mean there is merit in looking at the tax code and the tax structure in that royal commission. I don't believe that the current proposals are the right proposals; I think they should be withdrawn and restudied. Potentially, that scenario needs to be looked at. To Senator Pratte's question, the government is fixated and believes that there is a problem there. Well then let's fix it the right way. So, not merit in the proposals. Thank you for that.

**Senator Andreychuk:** I am glad you clarified that. I wondered whether we had a recommendation.

**Mr. Jones:** No, I appreciate that.

**Senator Andreychuk:** The other point, again on Senator Pratte's, is the timetable. It seems to me January is like Christmas, and some of us have a Christmas in the first part of January, as opposed to December 25; Manitobans would know that, Orthodox Christmas. I think 2019 seems reasonable, provided that there would be a timetable of when they would put the proposals out, how much time you would have and what the readjustments would be. In other words, it won't be just extending it for the extension, but it would be a workable timetable for the kind of real consultation. The courts have come up with a lot in the Aboriginal field, and elsewhere, as to what meaningful consultation is. And I think I have heard from some businesses that simply to have a tick mark, 75 days we have consulted, is not working. So, if that year were used efficiently with what would be reasonable for a business community to respond, would that be a way to go, separate and apart from the whole tax code? To engage the government in a dialogue in these broader issues of how you support the economy, how you put forward entrepreneurs, and what will it do to our health system — those would be the kind of consultations to get into.

**Mr. Jones:** I couldn't agree with you more. To back it up, have consultation, announce the rules and framework, and then, here is the limitation date. I simply couldn't agree with you more.

**Senator Andreychuk:** I have a subset to that. The government came out saying that they are doing this because it is unfair — I won't talk about the loopholes — to employed workers to have this advantage over self-employed. They recognize that the methodology they may have used needs fixing, but last week the minister again talked about the unfairness between these two groups. Is that going to be an impediment to any real consultations?

Does the minister have to acknowledge that it isn't apples and apples, to use your words?

**M. Jones :** Merci de votre question. Je précise que nous ne disons pas nécessairement que l'ensemble du changement n'est pas approprié. Nous ne disons pas que ces choses-là ne doivent pas être examinées; donc, quand je dis qu'il y a lieu de les examiner, je veux dire qu'il y a lieu d'examiner le code des impôts et la structure fiscale dans cette commission royale d'enquête. Selon moi, les propositions actuelles ne sont pas les bonnes; il faut plutôt les retirer et les remettre à l'étude. Il se pourrait qu'il faille examiner ce scénario. Pour répondre à la question du sénateur Pratte, disons que le gouvernement est bien résolu et croit qu'il y a là un problème. Ma foi, réglons-le, de la bonne façon. Donc, les propositions ne sont pas valables. Merci.

**La sénatrice Andreychuk :** Je suis heureuse de cette clarification. Je me demandais si nous avions une recommandation.

**M. Jones :** Non, je comprends.

**La sénatrice Andreychuk :** L'autre point, encore une fois au sujet de l'intervention du sénateur Pratte, est le calendrier. Pour moi, janvier, c'est comme Noël, et certains d'entre nous fêtent Noël dans la première quinzaine de janvier plutôt que le 25 décembre; les Manitobains connaissent cela, le Noël orthodoxe. À mon sens, 2019 serait un délai raisonnable, pourvu qu'il y ait un échéancier indiquant quand les propositions seraient connues, combien de temps nous aurions et quels seraient les rajustements à faire. Autrement dit, il ne suffira pas de repousser le délai, mais il faudra un échéancier réaliste pour une véritable consultation. Les tribunaux ont beaucoup parlé de consultation sérieuse dans le domaine autochtone et ailleurs. Et certaines entreprises ont dit qu'il ne suffit pas de cocher une case pour dire 75 jours de consultation. Donc, si cette année-là était utilisée efficacement avec un délai de réponse raisonnable pour un milieu d'affaires, serait-ce la bonne façon de procéder, mis à part tout le code des impôts? Pour amorcer le dialogue avec le gouvernement sur ces enjeux plus vastes concernant la façon dont vous aidez l'économie, des modes de valorisation des entrepreneurs, et de ce que cela signifiera pour notre système de santé... Voilà le genre de consultation à mener.

**M. Jones :** Je suis parfaitement d'accord. Pour cela, il faut tenir des consultations, et annoncer les règles et le cadre, puis la date limite. Je ne saurais être plus d'accord avec vous.

**La sénatrice Andreychuk :** J'ai une sous-question. Le gouvernement a dit que c'est ce qu'il fait parce qu'il n'est pas juste — je ne parlerai pas des échappatoires — que les travailleurs salariés jouissent de cet avantage sur les travailleurs autonomes. Il reconnaît qu'il faudra corriger la méthodologie qu'il a pu utiliser. Pourtant, la semaine dernière, le ministre a reparlé de l'injustice entre ces deux groupes. Cela va-t-il constituer un obstacle à de véritables consultations?

Le ministre va-t-il reconnaître que tout n'est pas identique, pour reprendre vos mots?

**Mr. Jones:** Absolutely. Fairness doesn't mean the same, and you are absolutely right. The foundation of this is that it has to recognize the risk factor. I believe Minister Friesen talked about it, and I am sure you have heard it in all of your meetings; there has to be recognition of the risk involved in being a small-business owner, the 24-7 nature of it, the capital at risk, and the family savings that are at risk. That has to be a significant consideration in any of these proposals.

**Senator Andreychuk:** That is not to diminish that there might be risk for employees, and they have to be addressed differently.

**Mr. Jones:** An employee takes on a different amount of risk. We have some great employees in Manitoba; they are very engaged, very committed. The reality is that they don't have skin in the game, if you will, in being a business owner. If the business fails, there is an EI safety net, there are a number of opportunities, or they can go and get another job. For the business owner, if the business fails, you have lost some of your life savings, you have personally guaranteed some of the loans, and you are faced to clean up the issues that are there. So, very apples and oranges.

**Senator Andreychuk:** Thank you.

**Senator Oh:** Thank you, witnesses, for being here. I am going to go straight to my question. With regards to the reasonableness test, how would you propose that CRA measure the intangible contributions of spouses, and should, for example, a husband now hire his wife to provide child care and house care in order to ensure that she is compensated now and in the future? Can you comment on that?

**Mr. Jones:** It is very difficult to measure that intangible. I think about our members. That one spouse is running the business; they come home and sit at the kitchen table at dinner and they talk about what is going on, talk about the risks and talk about investment. There is support from just dealing with the household issues from the other spouse. It is difficult to measure those kinds of inputs and that kind of support. There are rules in place around the tax on split income for minors, and there are rules in place on income to spouses; it has to be a fair income. In terms of the family investment going in, I honestly don't have the answer for how you measure that, and how it could be so subjective.

The reality is you are going to have one — you asked about CRA, how they will measure it. One CRA official measures it one way, and another measures it another way. It is a subjective measurement. It is difficult, if not impossible to have consistency, or opportunity to plan. And that, really, is at the heart of the concern around income splitting.

**M. Jones :** Absolument. Qui dit équitable ne dit pas nécessairement identique, et vous avez tout à fait raison. Le fondement de tout cela est qu'il faut tenir compte du facteur de risque. Le ministre Friesen en a parlé, et vous en avez sûrement entendu parler dans toutes vos réunions; il faut tenir compte du risque que prend le propriétaire d'une petite entreprise, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, du capital à risque et des économies familiales qui sont à risque. Ce doit être une considération importante dans toutes ces propositions.

**La sénatrice Andreychuk :** Cela ne signifie pas moins qu'il pourrait y avoir des risques pour les employés, et il faut les aborder différemment.

**M. Jones :** L'employé assume un risque différent. Nous avons d'excellents employés au Manitoba; ils sont très engagés. La réalité est qu'ils n'ont pas mis leur âme dans l'entreprise, qu'ils n'en sont pas propriétaires si vous voulez. En cas de faillite de l'entreprise, il y a le filet de l'assurance-emploi, il y a diverses possibilités, et ils peuvent toujours dénicher un nouvel emploi. Le propriétaire dont l'entreprise fait faillite perd une partie des économies de toute une vie, a donné sa caution personnelle pour certaines dettes, et doit s'occuper des problèmes qui restent à régler. Tout à fait comme les pommes et les oranges.

**La sénatrice Andreychuk :** Merci.

**Le sénateur Oh :** Merci beaucoup aux témoins pour leur présence. Je vais droit au but. Pour le critère du caractère raisonnable, comment proposeriez-vous que l'ARC mesure les contributions intangibles des conjoints; par exemple, faut-il engager sa femme aujourd'hui pour s'occuper des enfants et de la maison afin de pouvoir la rémunérer tout de suite et plus tard? Qu'en pensez-vous?

**M. Jones :** Cet intangible est très difficile à mesurer. Je pense à nos membres. Mettons qu'un des conjoints gère l'entreprise; à la fin de la journée, les deux conjoints se racontent ce qui se passe, parlent des risques et parlent d'investissement. L'épouse s'occupe de la gestion du ménage. Ce genre d'intrants et ce genre d'aide sont difficiles à mesurer. Il y a des règles en place sur le fractionnement du revenu pour les mineurs, et il y en a d'autres sur le revenu pour les conjoints; il faut que le revenu soit équitable. Quant à l'investissement familial, honnêtement, je ne saurais dire comment le mesurer ni dire comment cela peut être aussi subjectif.

La réalité est que vous allez en avoir une règle — vous avez demandé à l'ARC comment elle le mesurera. Tel fonctionnaire de l'ARC le mesure d'une certaine façon, et tel autre le mesure autrement. C'est une mesure subjective. Il est difficile, sinon impossible, d'avoir de l'uniformité ou même de planifier. Et c'est vraiment au cœur des préoccupations concernant le fractionnement du revenu.



**Mr. Davidson:** Those are exactly the same comments we have heard: What is determined to be reasonable, and how are you going to go about that process? And, having different CRA officials interpreting it subjectively and differently based on that is a huge issue. Talking to experts, I have got a list of about 20 questions on that issue alone, what they think is difficult to understand, or issues that they would have with this proposal, and in terms of what you go through with that process. This is a very messy one; it is going to be a real challenge to determine what that means.

**Senator Mockler:** Thank you very much, witnesses.

Honourable senators, we have as our next witness, from the Keystone Agricultural Producers of Manitoba, President Dan Mazier.

Mr. Mazier, please make your presentation, and it will be followed by questions from the senators.

**Dan Mazier, President, Keystone Agricultural Producers of Manitoba:** Good morning, and thank you for allowing me to speak this morning.

My name is Dan Mazier, and I am the President of Keystone Agricultural Producers, which is Manitoba's general farm policy organization. We are member funded, member directed, and take great pride in being the voice of Manitoba farmers.

We are here today to discuss a set of tax proposals that initially caused our farmer members a great deal of concern. In their original form, the July 2017 tax proposals presented by the government were very troubling to farmers, especially those who are incorporated. Nearly a quarter of Manitoba's farms have chosen to incorporate, so any sweeping reform to legislation affecting the way that private corporations are taxed understandably creates anxiety.

Most concerning were the proposed limitations on access to the lifetime capital gains exemption and new rules designed to stop the conversion of income into capital gains. Approximately 98 per cent of farms in Canada are still family run. Thus, maintaining the ability of farmers to pass their operations on to the next generation is of the utmost importance to preserving this defining feature of Canadian agriculture.

We are very relieved that the government recently announced that they would not move forward on these two proposals. However, it was unfortunate that it took a great deal of public outcry to demonstrate to the government that their proposals as originally presented would have unduly harmed family farms.

**M. Davidson :** Ce sont là exactement les mêmes commentaires que nous avons recueillis. Qu'est-ce qui est raisonnable et comment allez-vous procéder? Et le fait que différents fonctionnaires de l'ARC ont une interprétation subjective et différente est un énorme problème. En parlant aux experts, j'ai pu dresser une liste d'une vingtaine de questions sur ce seul problème, sur ce qu'ils trouvent difficile à comprendre, ou sur les problèmes que présenterait cette proposition, et sur la façon d'appliquer le processus. La question est fort complexe; et il est vraiment difficile de voir ce que cela signifie.

**Le sénateur Mockler :** Merci beaucoup aux témoins.

Honorables sénateurs, notre prochain témoin est le président des Keystone Agricultural Producers of Manitoba, Dan Mazier.

Monsieur Mazier, votre exposé, je vous prie. Il sera suivi de questions des sénateurs.

**Dan Mazier, président, Keystone Agricultural Producers of Manitoba :** Bonjour, et merci de me recevoir ce matin.

Je suis Dan Mazier, président des Keystone Agricultural Producers, qui est l'organisme de politique agricole générale au Manitoba. Nous sommes financés et dirigés par nos membres et très fiers d'être la voix des agriculteurs du Manitoba.

Nous sommes là aujourd'hui pour discuter d'une série de propositions fiscales qui, au départ, ont vivement inquiété nos agriculteurs membres. Dans leur forme initiale, les propositions fiscales que le gouvernement a présentées en juillet 2017 étaient extrêmement troublantes pour les agriculteurs, surtout ceux qui sont constitués en société. Près d'un quart des fermes manitobaines sont constituées en société, de sorte que toute réforme en profondeur de la législation touchant le mode d'imposition des sociétés privées est cause d'anxiété, on le conçoit facilement.

Les limites proposées pour l'exonération cumulative des gains en capital et les nouvelles règles visant à empêcher la conversion du revenu en gains en capital sont extrêmement préoccupantes. Environ 98 p. 100 des fermes du Canada sont toujours des fermes familiales. Ainsi donc, la possibilité de léguer leur exploitation agricole à la génération suivante revêt la plus haute importance pour préserver cette caractéristique déterminante de l'agriculture canadienne.

Nous sommes très soulagés que le gouvernement ait annoncé récemment qu'il n'ira pas de l'avant avec ces deux propositions. Par contre, il est malheureux qu'il ait fallu beaucoup de protestations publiques pour faire comprendre au gouvernement que ses propositions initiales représentaient un préjudice indu pour les fermes familiales.

Thorough consultation prior to the announcement of the initial proposals would have identified the negative consequences to family farms and lessened the public outcry. We believe that this clearly demonstrates the need for better consultation during the drafting of new rules. We also recommend that consultation be undertaken on the remaining proposed changes.

Sweeping tax changes that affect all private corporations will have differential impacts on different types of businesses. Consultation before and during drafting is necessary to identify all probable consequences and to ascertain whether certain sectors will be more heavily affected than others. If we had been consulted prior to the announcement of the initial proposals, we would have been able to alert the government to the problems that the changes related to capital gains would have caused for family farms.

Therefore, we strongly recommend that in the future the government undertake consultations before making proposals such as these. We also recommend that they consult with us as they draft the new rules that will address income sprinkling and passive investment.

We are very pleased to see that the government has recognized the problems associated with its initial proposals on income sprinkling and passive investment and accordingly announced the amendments. That said, we do have some remaining concerns on these points. I would like to outline some of them for you today.

I will begin with the issue of income sprinkling and the method used to determine what constitutes a reasonable contribution by those family members receiving dividends from the corporation. Our primary concerns relate to the compliance burden and costs that would be imposed on the farm in order to maintain records of any and all contributions of family members, and to the subjectivity and individual discretion of the CRA auditors that the proposal would allow for.

The government has amended the initial proposals to broaden the standard beyond reasonableness when compared to non-arm's-length employees.

They have announced that the new standard will be focused on "meaningful contributions." We have been promised a simplified test to determine what sort of dividends paid to family would be allowable in relation to them having made a meaningful contribution. However, we do not know yet what the test will look like or what the parameters of a meaningful contribution will be.

We recommend that rather than trying to determine what a meaningful contribution is when deciding to apply rules for tax on split income, it would be easier to simply design the rules to apply only in situations where it is clear that no contribution has been made. This would lessen the compliance burden on farmers

Des consultations poussées avant l'annonce des propositions initiales auraient mis au jour les conséquences négatives pour les fermes familiales et tempéré les protestations du public. Pour nous, cela démontre clairement la nécessité d'une meilleure consultation lors de la rédaction de nouvelles règles. Nous recommandons également la tenue de consultations sur le reste des changements proposés.

Les changements fiscaux qui touchent toutes les sociétés privées auront des répercussions différentes sur différents types d'entreprises. Il faut des consultations avant et pendant la rédaction pour faire ressortir toutes les conséquences probables et voir si certains secteurs seront plus touchés que d'autres. Si nous avons été consultés avant l'annonce des premières propositions, nous aurions pu alerter le gouvernement aux problèmes que les changements liés aux gains en capital auraient causés aux fermes familiales.

Par conséquent, nous recommandons vivement au gouvernement de mener désormais ses consultations avant de faire des propositions comme celles-ci. Nous lui recommandons également de nous consulter pendant la rédaction des nouvelles règles sur la répartition du revenu et l'investissement passif.

Nous sommes ravis de voir que le gouvernement a reconnu les problèmes associés à ses propositions initiales sur la répartition du revenu et l'investissement passif et qu'il a annoncé des modifications en conséquence. Cela dit, nous avons encore des réserves à ce sujet. J'aimerais vous en expliquer quelques-unes aujourd'hui.

Je commencerai par la question de la répartition du revenu et du mode de calcul de ce qui constitue une contribution raisonnable de la part des membres de la famille qui reçoivent des dividendes de la société. Notre premier souci est le fardeau de la conformité et des coûts à absorber par l'agriculteur pour comptabiliser toutes les contributions des membres de la famille, ainsi que la subjectivité et le pouvoir discrétionnaire individuel des vérificateurs de l'ARC que permettrait la proposition.

Le gouvernement a modifié ses propositions initiales pour étendre la norme au-delà du caractère raisonnable pour les employés sans lien de dépendance.

Il a annoncé que la nouvelle norme sera axée sur les « contributions notables ». On nous a promis un critère simplifié servant à déterminer quel genre de dividendes versés à la famille serait admissible pour une contribution notable. Mais nous ne savons pas encore à quoi ressemblera le critère ni quels seront les paramètres d'une contribution notable.

Nous pensons qu'au lieu d'essayer d'établir ce qu'est une contribution notable au moment de décider d'appliquer les règles pour l'impôt sur le revenu fractionné, il serait plus simple de concevoir les règles de manière qu'elles s'appliquent uniquement dans les cas où il est clair qu'il n'y a eu aucune contribution.

and reduce the level of subjectivity involved in determining whether the dividend should be treated as split income and taxed as such.

We also want to emphasize that the importance of additional activities, such as devoting time to caring for children and managing the family home, should be considered, as well as previous contributions to the corporation by family members when evaluating the appropriateness of a dividend.

Defining or quantifying family member contributions in the context of the family farm is highly problematic. Family farms are complex operations that involve many types of contributions from many family members. Attempting to untangle these and measure the contribution would be difficult, unfair and burdensome. We urge you to consider this and accordingly recommend that these rules apply only to where it is clear that a family member receiving a dividend is making no contribution whatsoever in a direct or indirect way to that corporation.

We also ask that the implementation of income sprinkling rules be postponed to at least January 1, 2019, so that farmers will have adequate time to analyze, understand and prepare for the new rules, which, at this time, are yet to be determined.

Another issue we would like to discuss is passive investments. Again, we were pleased to see the government amend its original proposals on the subject. The decisions to grandfather previous investments and their associated income and allow for \$50,000 in investment income per year before applying a higher tax rate are steps in the right direction. However, we would like to point out that the passive investment income may be used by an incorporated farm for many reasons, including paying for future expansions of the operation. As we know, farmland values have risen dramatically in recent years, increasing the cost of acquiring additional land. Therefore, we recommend that a higher tax rate be applied only in cases where income from passive investment is paid in dividends to shareholders who are using them for personal use. If the investment income is remaining in the business, the new rules should not apply.

We are also concerned about the way the rental income from farmland may be treated under the new rules. We strongly recommend that it be considered as active business income, not passive investment income. Farmland rental is a common practice for stabilizing and diversifying the revenue of the operation, and we would not want to see this considered a form of passive investment income.

Cela allégerait le fardeau de la conformité pour les agriculteurs et réduirait le niveau de subjectivité lorsque viendrait le temps d'établir si le dividende devrait être traité comme un revenu fractionné et imposé comme tel.

Nous tenons également à souligner l'importance des activités supplémentaires, comme le temps consacré aux soins des enfants et à la gestion du foyer familial, ainsi que des contributions antérieures des membres de la famille au moment d'évaluer si un dividende se justifie.

La définition ou la quantification des contributions des membres de la famille dans le contexte de la ferme familiale pose de gros problèmes. Les fermes familiales sont des entreprises complexes qui nécessitent de nombreux types de contributions de la part de nombreux membres de la famille. Tenter de démêler les diverses contributions et de mesurer chacune d'elles serait difficile, injuste et onéreux. Nous vous incitons à prendre cela en considération et recommandons d'appliquer ces règles uniquement lorsqu'il est clair qu'un membre de la famille qui touche un dividende ne fait aucune contribution directe ou indirecte à la société.

Nous vous demandons aussi de reporter au moins au 1<sup>er</sup> janvier 2019 la mise en œuvre des règles sur la répartition du revenu, afin de donner aux agriculteurs le temps nécessaire pour analyser et comprendre les nouvelles règles qui, pour l'instant, restent à déterminer et pour s'y préparer.

Un autre enjeu dont nous aimerions parler est celui des investissements passifs. Encore là, nous avons été heureux de voir le gouvernement modifier ses propositions initiales. Les décisions de protéger les investissements antérieurs et le revenu qu'ils produisent et de permettre un revenu de placement de 50 000 \$ par année avant d'appliquer un taux d'imposition supérieur sont des pas dans la bonne direction. Signalons quand même qu'il y a de nombreuses raisons pour lesquelles une ferme constituée en société pourrait vouloir utiliser le revenu d'investissement passif, et notamment les projets d'expansion de l'entreprise. Comme nous le savons, la valeur des terres agricoles a explosé ces dernières années, ce qui a propulsé le coût de l'acquisition de nouvelles terres. Nous recommandons donc d'appliquer un taux d'imposition supérieur seulement dans les cas où le revenu d'investissement passif est versé sous forme de dividendes ou à des actionnaires qui les utilisent à des fins personnelles. Si le revenu d'investissement demeure dans l'entreprise, les nouvelles règles ne devraient pas s'appliquer.

Nous déplorons également la façon dont le revenu de la location des terres agricoles peut être traité selon les nouvelles règles. Nous recommandons vivement de le considérer comme revenu d'une entreprise exploitée activement et non pas comme revenu d'investissement passif. La location de terres agricoles est une pratique courante pour stabiliser et diversifier les revenus de l'exploitation et nous ne voudrions pas qu'elle soit considérée comme une forme de revenu de placement passif.

Finally, we recommend that the government carefully construct the rules for differentiating between grandfathered investments and new ones. If the rules are structured poorly, high administrative and compliance costs could arise for farmers whose corporations have such investments.

We hope that you will carefully consider our remaining concerns surrounding the design and application of the income splitting and passive investment rules. We are generally pleased with the amendments to the original proposals but urge the government to carefully structure the new rules in consultation with the agricultural community before implementing them.

Better consultation prior to and during the drafting of new legislation will help us all avoid situations like the one that arose with the initial proposals. It will provide us with the opportunity to identify our concerns to the government in a constructive manner. We all want to grow the agricultural sector in Canada, but this is only possible when government and farmers communicate and work together. Thank you for your time and your attention.

**Senator Marshall:** Thank you, Mr. Mazier. As you can appreciate, we have heard from a lot of witnesses this past week. Yesterday we met with — I am trying to get my bearings in comparing your organization to other jurisdictions — the Agricultural Producers Association of Saskatchewan. Would that be a sister organization?

**Mr. Mazier:** They are the general farm organization for Saskatchewan.

**Senator Marshall:** You probably answered my question in your opening remarks, but I was busy searching for the name of our witness yesterday. How large are the farms here in Manitoba, and how many are there? Just give me a little bit of background as to where they fit in overall. What are their characteristics? I think that is what I am trying to say.

**Mr. Mazier:** Very good question; and we are really quite different than Saskatchewan, the sheer scale of Saskatchewan itself. There are 30 million acres seeded in Saskatchewan and 10 million in Manitoba.

**Senator Marshall:** Okay.

**Mr. Mazier:** The scale of that alone — we run into the Canadian Shield just north of Winnipeg, and we kind of run up to Swan River on a 45-degree angle to the Saskatchewan border. We have different barriers to the north of us, whereas they can go all the way up to Saskatoon or up to Carrot River quite a bit more north. So they have a lot more plantable areas.

Enfin, nous recommandons que le gouvernement établisse soigneusement les règles pour la différenciation des investissements protégés par des droits acquis et des nouveaux investissements. Si les règles sont mal structurées, les agriculteurs dont la société a de tels investissements pourraient être affligés par des coûts d'administration et de conformité élevés.

Nous espérons que vous tiendrez bien compte de nos autres préoccupations entourant la conception et l'application des règles sur le fractionnement des revenus et l'investissement passif. Nous sommes généralement satisfaits des modifications apportées aux propositions initiales, mais nous incitons le gouvernement à structurer soigneusement les nouvelles règles en consultation avec les agriculteurs avant de les mettre en œuvre.

Une meilleure consultation avant et pendant la rédaction du nouveau projet de loi nous aidera tous à éviter des situations comme celle découlant des propositions initiales. Elle nous donnera l'occasion de faire part de nos préoccupations au gouvernement de façon constructive. Nous souhaitons tous la croissance du secteur agricole au Canada, mais elle n'est possible qu'au prix d'une communication et d'une concertation entre le gouvernement et les agriculteurs. Merci de votre temps et de votre attention.

**La sénatrice Marshall :** Merci, monsieur Mazier. Comme vous pouvez l'imaginer, nous avons entendu de nombreux témoins cette semaine. Hier, nous avons reçu — j'essaie de ne pas confondre votre organisation avec d'autres — l'Agricultural Producers Association of Saskatchewan. Est-ce une organisation sœur?

**M. Mazier :** C'est l'organisation agricole générale de la Saskatchewan.

**La sénatrice Marshall :** Vous avez probablement répondu à ma question dans votre déclaration préliminaire, mais j'étais occupée à chercher le nom de notre témoin d'hier. Quelle est la dimension des fermes au Manitoba, et combien y en a-t-il? Donnez-moi un peu de contexte pour me permettre de voir où elles se situent dans le grand plan. Quelles sont leurs caractéristiques? Voilà, c'est ce que j'essaie de dire.

**M. Mazier :** Très bonne question. Nous sommes vraiment très différents de la Saskatchewan, de l'échelle même de la Saskatchewan. La Saskatchewan a 30 millions d'acres ensemencés et le Manitoba, 10 millions.

**La sénatrice Marshall :** Très bien.

**M. Mazier :** Pour vous donner une idée, nous entrons dans le Bouclier canadien juste au nord de Winnipeg, et nous arrivons en quelque sorte à Swan River à un angle de 45 degrés avec la frontière de la Saskatchewan. Nous avons différentes barrières au nord d'ici, alors que nos voisins, eux, peuvent aller jusqu'à

We are a lot more diversified in Manitoba as well. We have much more processing going on for the size of our farming community. We have manufacturers such as MacDon Industries Ltd. in Winnipeg. There are things that are going on here in Manitoba, just for the sheer size of it, that are actually above and beyond. We have a much more vibrant, active supply management in Manitoba, I think, proportionally, which allows for a really good foundation in Manitoba.

Also, we have pork production, two big manufacturers, processors, here: Maple Leaf in Brandon and HyLife, I believe they are called, in Neepawa. I farm out in the Brandon area, which is two hours west of here. We have a tendency to see a lot more mixed farms in Manitoba. We are different entities; there is a lot more mixed agriculture in Manitoba. And the scale is different. We have pothole issues; our land definitely varies a lot more than Saskatchewan — there is nothing there. But we still have farmers buying 80-foot seed drills and 600-horse tractors and things like that. They are in different pockets of the province. Red River Valley, historically, has been pretty flat and drains a lot of water into Lake Winnipeg.

**Senator Marshall:** Could you give us an idea of some of the challenges that were being faced by your members before the proposals were released? And then after the proposals were released, I am sure that there were some additional challenges. I am just trying to get an understanding of what impact these proposals have had on your members.

**Mr. Mazier:** Regarding challenges, any time there is a taxation system involved, I think businesses really do like stability and like to know what is coming at them. So, before, what kind of challenges, obviously this passive income; things were set up because the system was there. The biggest challenges were after the announcement of these proposed changes. I think a lot of people were surprised at how it would fundamentally change their businesses.

And there were other changes. One that concerned me the most was when they were targeting 18- to 24-year-olds from a farm going off, and they couldn't pay them dividend income to, say, go to school. There were some good things in that law that allowed that to happen so they didn't have to go get a scholarship. Maybe they did contribute while they were growing up on a farm. So the way things were set up before, we were under the assumption it was teaching our children something about the values of working and getting paid. And you could do that right on the farm; you didn't have to go to the city to work somewhere else. These proposed laws changed all that.

Saskatoon ou remonter jusqu'à Carrot River, pas mal plus au nord. Ils ont donc beaucoup plus de zones plantables.

Nous sommes beaucoup plus diversifiés au Manitoba également. Nous faisons beaucoup plus de transformation pour l'importance de notre collectivité agricole. Nous avons des fabricants comme MacDon Industries Ltd. à Winnipeg. Il se passe des choses au Manitoba qui dépassent l'imagination, juste par leur ampleur. Nous avons une gestion de l'offre beaucoup plus vigoureuse et active au Manitoba, toutes proportions gardées, ce qui permet d'avoir une très bonne base au Manitoba.

De même, nous avons une production porcine, deux grands fabricants, des transformateurs : Maple Leaf à Brandon et HyLife — je crois que c'est son nom — à Neepawa. J'ai une ferme dans la région de Brandon, à deux heures à l'ouest d'ici. Nous avons tendance à voir beaucoup de fermes mixtes au Manitoba. Nous sommes des entités différentes; l'agriculture mixte est très répandue au Manitoba. Et l'échelle n'est pas la même. Nous avons des problèmes de nids-de-poule, nos terres varient certainement beaucoup plus que celles de la Saskatchewan — il n'y a rien là-bas. Mais il y a encore des agriculteurs qui achètent des semoirs de 80 pieds et des tracteurs de 600 chevaux et ce genre de choses. Ils se trouvent dans différentes régions de la province. Historiquement, la vallée de la rivière Rouge est plutôt plate et draine beaucoup d'eau vers le lac Winnipeg.

**La sénatrice Marshall :** Pourriez-vous nous donner une idée de certains des défis auxquels vos membres ont dû faire face avant la publication des propositions? Et puis, après la publication des propositions, je suis sûre que d'autres sont venus s'y ajouter. J'essaie simplement de comprendre l'impact de ces propositions sur vos membres.

**M. Mazier :** En ce qui concerne les défis, chaque fois qu'un régime fiscal intervient, je pense que les entreprises aiment vraiment la stabilité et qu'elles aiment savoir ce qui leur arrive. Donc, le genre d'enjeux qu'il y avait avant, évidemment ce revenu passif; des dispositions ont été prises parce que le système existait. Les plus grands défis sont apparus après l'annonce des changements proposés. Je pense que beaucoup de gens ont été surpris de voir à quel point ils transformeraient fondamentalement leur entreprise.

Puis, il y a eu d'autres changements. L'un de ceux qui me préoccupaient le plus, c'était quand ils ciblaient les jeunes de 18 à 24 ans qui quittaient la ferme et qui ne pouvaient toucher un revenu de dividende pour, disons, aller à l'école. Il y avait de bonnes choses dans cette loi qui permettaient que cela se produise, de sorte qu'ils n'avaient pas à obtenir une bourse d'études. Peut-être qu'ils ont apporté leur contribution en grandissant dans une ferme. Ainsi, avec la façon dont les choses se déroulaient avant, nous avons l'impression que nos enfants apprenaient quelque chose à propos de la valeur du travail et de la paye et tout cela, dans les limites de la ferme; inutile d'aller en

There was lots of outcry from positioning business owners against wage earners. And, of course, farmers are caught right in the middle because we are both; we have family working on our farms because that is the way it is, and that is the way our business model works. So I would think there were more challenges after the proposed changes.

But on the bright side, we all learned a lot about how agriculture works. I think one of the things I could not get over is how a government could propose something like this without realizing the impacts to agriculture. And it was up to our groups, our farm groups, to step up and let it be known that this is how it impacts us.

We all belong to the Canadian Federation of Agriculture, and I believe they put in a submission on our behalf. You know, the thanks goes to them for their coordination, getting in front of the government, making these changes and letting them be heard.

**Senator Marshall:** We don't know yet what the exact proposals are; we just have some idea. But Minister Morneau is adamant that there are going to be some changes coming. Although they don't know exactly what they are going to be, what have your members been doing in anticipation of the changes?

**Mr. Mazier:** We are working with the Canadian Federation of Agriculture, which is our main lobby group in Ottawa. And they are watching very astutely how this is going to impact farmers. I have to say that the other business community that really stepped up was the accounting community, MNP. I don't know if I am allowed to mention different businesses and such. That is who I work with, and they did a fantastic job explaining to the business community what these impacts would mean, especially to the agricultural community. They did a fantastic job for us. And, really, a lot of farmers, a lot of business people don't get into the nuts and bolts of their taxation issues. Unless they are doing succession planning or doing processes that are going to change their business, they don't really understand the taxation implications of that. They leave that up to the accountant, and they did a very good job, at least here in Manitoba.

**Senator Marshall:** It impacts not just the farmer but also the partners on the farm.

ville pour se chercher du travail. Ces propositions ont tout changé.

Le fait de positionner les propriétaires d'entreprise contre les salariés a soulevé tout un tollé. Et, bien sûr, les agriculteurs sont pris au piège parce que nous sommes tous les deux; nous avons une famille qui travaille dans nos fermes parce que c'est comme ça, et c'est ainsi que notre modèle d'affaires fonctionne. Je pense donc que les enjeux se sont multipliés après les changements proposés.

Or, sur une note plus positive, nous en avons tous appris beaucoup sur le mode de fonctionnement de l'agriculture. Comment un gouvernement peut-il proposer des choses du genre sans en mesurer l'impact sur l'agriculture? Je pense que je suis incapable de le comprendre. C'est à nous, les groupes d'agriculteurs, d'agir et d'en faire connaître les conséquences pour nous.

Nous appartenons tous à la Fédération canadienne de l'agriculture qui a, je pense, présenté un mémoire en notre nom. Vous savez, ce sont ceux qui en ont pris l'initiative qui méritent les remerciements pour avoir coordonné le tout, s'être présentés devant le gouvernement, avoir apporté ces changements et en avoir fait la promotion.

**La sénatrice Marshall :** Nous ne connaissons pas encore la teneur exacte des propositions; nous n'en avons qu'une idée. Cependant, le ministre Morneau tient absolument à ce que des changements soient apportés. Même s'ils ne savent pas exactement ce que seront ces changements, vos membres prennent-ils des mesures pour s'y préparer?

**M. Mazier :** Nous travaillons avec la Fédération canadienne de l'agriculture, qui est notre principal groupe de pression à Ottawa et qui observe très intelligemment l'impact que cela aura sur les agriculteurs. Je dois dire que l'autre secteur d'activité qui a vraiment fait un bond en avant, c'est celui de la comptabilité, MNP. Je ne sais pas si j'ai le droit de mentionner différentes entreprises. C'est avec eux que je travaille, et ils ont fait un travail fantastique en expliquant aux entrepreneurs ce que ces répercussions signifiaient, surtout pour les agriculteurs. Ils ont fait un travail fantastique pour nous. Et, en fait, beaucoup d'agriculteurs et d'entrepreneurs ne s'intéressent pas vraiment aux questions fiscales. À moins qu'ils ne fassent de la planification de la relève ou des processus qui vont changer leur entreprise, ils ne comprennent pas vraiment les conséquences fiscales de cette situation. Ils s'en remettent à leur comptable et les comptables ont fait du bon travail, du moins, ici, au Manitoba.

**La sénatrice Marshall :** Ces mesures ont des répercussions non seulement pour les agriculteurs, mais aussi pour leurs partenaires.

**Mr. Mazier:** In my case, I don't have a corporation, but my brother does, and we share equipment. I asked certain questions, and he said if you are not in the corporation, it doesn't impact you. But it does because I work with a corporation. So I was getting dragged into that whether I wanted to be or not. It was certain situations that they had no answers for, and everybody was starting to realize that these were far-reaching changes that they had no answer to.

**Senator Marshall:** Thank you.

**Senator Pratte:** Thank you, Mr. Mazier. Just earlier this morning, the Minister of Finance of Manitoba was here and distributed to us a document containing certain statistics about small businesses in Manitoba. There is very interesting data in that document, showing, for instance, that the number of incorporated businesses in the farming sector in Manitoba increased considerably from 2006 to today. It also showed an increase in passive investment income earned in Manitoba by private corporations, especially in certain sectors, notably the farming sector, from 2006 to today. I was wondering whether anything specific happened in the farming sector that would explain the increase, the growth in the number of CCPCs, in the incorporated businesses in the farming sector and the increase in passive income from the farming sector from 2006 to today.

**Mr. Mazier:** Very good question. Yes, there has been a monumental change. I started farming in 1985 with my brother and father. Throughout, to 2001, I actually farmed part-time and worked a full-time job because there was no allowance, no room for me on our farm. My father actually passed away; he had to pass away first for me to be allowed onto the farm because there was only so much land. Meanwhile, I was buying land and trying to get back to do my fair share back on the farm.

If you look back at the 1980s and 1990s in agriculture, they were terrible. And, in fact, if you look back at certain age categories of people, there is basically a generation missing between approximately 1985 and 1995 if you really look back at the demographics of it. That was because there was not much future in agriculture right across Canada. That is why we had business management programs, why the government of the day had different programs. Between trade wars, disasters and U.S. farm bills, a whole bunch of things were going on worldwide, and the value of our commodities were not worth very much. We were hanging on by the skin of our teeth.

So 2006 was a very interesting year that changed probably the rest of the next decade to where we are today. At that point in time — I am going to go bushels per acre here — a bushel of canola was worth \$5, maybe \$5.50; a bushel of wheat was worth around \$2.50. It was like that for the 20 years previous. They

**M. Mazier :** En ce qui me concerne, je ne suis pas inscrit en société, mais mon frère, oui, et nous exploitons du matériel en commun. J'ai posé des questions et on m'a répondu que n'étant pas inscrit en société, ces mesures ne me touchaient pas. Or, oui, parce que je travaille avec une société. Je suis donc mêlé à tout cela, que je le veuille ou non. Parfois, le gouvernement ne pouvait répondre aux questions soulevées et nous commençons tous à réaliser qu'il s'agissait de modifications d'envergure qu'il ne pouvait expliquer.

**La sénatrice Marshall :** Je vous remercie.

**Le sénateur Pratte :** Merci, monsieur Mazier. Plus tôt ce matin, le ministre des Finances du Manitoba était ici et nous a remis un document contenant des statistiques à propos des petites entreprises du Manitoba. Il y a des données très intéressantes dans ce document indiquant notamment que le nombre d'entreprises constituées en société dans le secteur agricole au Manitoba a augmenté considérablement entre 2006 et maintenant. On y apprend aussi que le revenu de placement passif gagné au Manitoba par des sociétés privées, en particulier dans certains secteurs dont celui de l'agriculture, a augmenté depuis 2006. Je me demandais si quelque chose s'est produit dans le secteur agricole qui expliquerait l'augmentation, la croissance du nombre de SPCC, dans les entreprises constituées en société dans le secteur agricole et l'augmentation du revenu passif du secteur agricole depuis 2006.

**M. Mazier :** C'est une très bonne question et oui, il y a eu un changement phénoménal. J'ai commencé à travailler sur la ferme en 1985 avec mon frère et mon père. Jusqu'en 2001, je faisais de l'agriculture à temps partiel et j'avais un emploi à temps plein parce qu'il n'y avait pas d'allocation et pas de place pour moi dans notre ferme. Mon père est en fait décédé; il a dû d'abord mourir pour que je puisse entrer dans la ferme parce qu'il n'y avait pas beaucoup de terres. Pendant ce temps, j'achetais des terres et j'essayais de rattraper le temps perdu à la ferme.

Quand on remonte aux années 1980 et 1990, la situation dans le secteur agricole était terrible. En fait, si l'on se penche sur certaines catégories d'âge, il manque essentiellement une génération entre 1985 et 1995, si l'on se fie aux données démographiques. La raison est simple : l'avenir de l'agriculture n'était pas reluisant dans l'ensemble du Canada. C'est la raison pour laquelle le gouvernement de l'époque a instauré divers programmes, notamment en gestion d'entreprise. Entre les guerres commerciales, les désastres et les projets de loi agricoles adoptés aux États-Unis, bien des événements secouaient le monde et nos produits ne valaient pas tant. Nous tenions le coup, de peine et de misère.

Puis, l'année 2006 est arrivée et a probablement façonné le reste de la décennie pour en arriver où nous en sommes aujourd'hui. À ce moment-là — je vais m'exprimer en boisseau par acre ici — un boisseau de canola valait 5 \$, peut-être 5,50 \$ et un boisseau de blé, à peu près 2,50 \$. Les prix étaient à peu

went up and down a little bit, but it was pretty depressing. Meanwhile the rest of the world was carrying on. We have not looked back since about 2007 or 2008; there was even a financial crisis in 2008.

Agriculture turned around, and that was a key time when I think everybody realized that we needed some food in the world. Since then, we have not seen canola go below \$10, which is basically double the price; our commodities have doubled up.

There is another little factor that is going on as well: We are maturing as an industry. We are getting more money into our industry. Of course, costs are going up as well as the value of what we are growing, and we can do things on a competitive basis. Also the average age of farmers right now is 55 or 56 years old. So there are many farmers across the country looking at succession. What do you do at 55 years old when you have worked all your lifetime? What are your options? That is why I believe you are looking at a substantial number of people planning for the future, for their retirement.

What is the best way of doing that? Selling out, going to someone else? Maybe. Or maybe it is forming a corporation and asking family or your relatives or someone around you how to bring someone in so that the business does survive. And I think the corporations are a tool; going to a corporation is very valuable. For example, my brother farmed right through from when he was 18 years old until now. I didn't start farming until I was 36 years old. I haven't incorporated; he has. He did it for various reasons; he was at a different stage of his business life. I think that is why you are seeing a massive change. People are preplanning for this.

**Senator Pratte:** Thank you. I want to thank you also for providing some suggestions to improve on the changes made by the government. On passive income, you have suggested some modifications. I don't think you have commented on the \$50,000 threshold that the government introduced in mid-October. Do I understand correctly that if the government were to make the changes that you suggest for passive income, for instance, agreeing to consider land rent as active income rather than passive income, and the changes to grandfathering, then a \$50,000 threshold would be acceptable, would be sufficient for your organization?

**Mr. Mazier:** I think we asked for it to increase.

**Senator Pratte:** I am sorry; maybe I missed that.

près les mêmes depuis 20 ans. Ils fluctuaient un peu à la hausse et à la baisse, mais la situation était assez déprimante. Entretiens, dans le reste du monde, la vie poursuivait son cours. Nous ne nous sommes pas retournés depuis 2007 ou 2008; il y a même eu une crise financière en 2008.

Le monde de l'agriculture a fait volte-face et il y a eu ce moment important où, je pense, nous avons tous réalisé que certains aliments étaient en demande ailleurs. Depuis, le prix de notre boisseau de canola n'a jamais été inférieur à 10 \$, ce qui fondamentalement est le double; le prix de nos produits de base a doublé.

Un autre petit facteur entre en jeu : nous arrivons à maturité comme industrie. Nous investissons plus d'argent dans notre industrie. Bien entendu, les coûts augmentent tout comme la valeur des denrées que nous cultivons et nous pouvons concurrencer. De plus, les agriculteurs ont aujourd'hui 55 ou 56 ans, en moyenne. Il y a donc plusieurs agriculteurs d'un bout à l'autre du pays qui sont à la recherche d'une relève. Que fait-on à 55 ans quand on a travaillé toute sa vie? Quelles sont les options qui nous sont offertes? C'est la raison pour laquelle, à mon avis, vous songez à un nombre appréciable de personnes qui planifient l'avenir pour leur retraite.

Quelle est la meilleure stratégie, vendre, déménager? C'est une possibilité. On peut aussi former une société et demander aux membres de la famille et aux proches comment s'y prendre pour convaincre quelqu'un de participer afin d'assurer la survie de l'entreprise. Je pense que la constitution en société est une façon très utile d'y parvenir. Mon frère, par exemple, cultive la terre depuis qu'il a 18 ans. De mon côté, je n'ai commencé qu'à 36 ans. Je ne me suis pas inscrit en société, lui, oui. Il l'a fait pour diverses raisons; il en était à une autre étape dans sa vie d'entrepreneur. Je pense que cela explique le changement majeur; les gens planifient d'avance.

**Le sénateur Pratte :** Merci. Je veux aussi vous remercier d'avoir présenté certaines suggestions pour améliorer les modifications proposées par le gouvernement. Vous avez suggéré certains changements concernant le revenu passif. Vous n'avez pas fait, je pense, de commentaires au sujet du seuil de 50 000 \$ que le gouvernement a fixé à la mi-octobre. Corrigez-moi si je me trompe, mais dois-je comprendre que si le gouvernement devait apporter les changements que vous suggérez concernant le revenu passif, par exemple, accepter de considérer le loyer foncier comme un revenu actif plutôt que passif, et la protection des droits acquis, un seuil de 50 000 \$ serait alors acceptable, suffisant pour votre organisme?

**M. Mazier :** Je pense que nous avons demandé de le relever.

**Le sénateur Pratte :** Je suis désolé; je pense que ce détail m'a échappé.



**Mr. Mazier:** Basically what it comes down to is that if the intent of the passive income is to reinvest it back into the farm, then consider it as active income.

**Senator Pratte:** As active income

**Mr. Mazier:** That is the intent, whatever the limit, whatever you are doing with that dollar amount. So as soon as you make it passive income, then it is actively passive income. But if you are thinking of retirement, if you are targeting for that, then that is a different kettle of fish.

**Senator Pratte:** How about income, say, for retirement then; would you consider it active income also?

**Mr. Mazier:** Depending where you are in your business cycle, and what your intent or your plan is. When you make these business plans, tax planning, there is usually an intent; you are doing it for a certain reason. You can follow it quite well through the taxation applications and stuff like that. So I would think a little bit more definition is needed around what the intent is of that passive income or of that investment. What are you going to do with that money, that extra money that you have? A little bit more definition is needed around that.

**Senator Pratte:** Thank you.

**Senator Neufeld:** Thank you, sir, for your presentation. Senator Pratte asked a question about passive income; I want to dig a little deeper. There was no limit on passive income prior to the government announcement. Can you tell me why you would agree that there should be passive income caps of any kind?

**Mr. Mazier:** Good question. I guess I will go back to my default. If we are going to stand here as a farming community or as business owners and say that I am going to take that money and reinvest it back into the farm, then you better do that. If you are going to take that extra money that you made inside a corporation and this is for retirement, maybe we should consider some kind of income bracket for that that is considered succession planning.

We have to address the whole problem around farmers being around 55 years old in this country. There is going to be a tremendous amount of wealth switched over here in the next decade. So whether you call it passive income or active income, I don't care. But what are we going to do with the family farm in 10 years' time? And how are we going to manage that? Are we going to say, "Here, everybody, you know you are going to pay your tax; you have worked all your lifetime for that, and thank you very much"? How are we going to address that? That is what this whole conversation is about. And I think it is missed, especially for a farmer.

**M. Mazier :** En fait, pour résumer, si l'intention du revenu passif est de le réinvestir dans l'exploitation agricole, il faut alors le considérer comme un revenu actif.

**Le sénateur Pratte :** Comme un revenu actif.

**M. Mazier :** C'est l'intention, peu importe le seuil, peu importe ce que vous faites avec ce montant. Donc, dès que vous en faites un revenu passif, c'est un revenu passif actif. Or, si vous pensez à la retraite, si c'est ce que vous visez, il s'agit alors de toute une autre paire de manches.

**Le sénateur Pratte :** Qu'en est-il alors, disons, des revenus de retraite? Est-ce aussi, à votre avis, un revenu actif?

**M. Mazier :** Tout dépend de l'étape à laquelle vous en êtes rendu dans votre cycle d'entrepreneur et de vos intentions ou de votre plan. Quand on prépare un plan d'entreprise, quand on fait de la planification fiscale, il y a habituellement une intention; on le fait pour une certaine raison. Il est possible de suivre assez bien la situation grâce aux logiciels comptables, notamment. Ainsi, à mon avis, il faudrait définir un peu plus l'intention de ce revenu passif ou de cet investissement. Qu'allez-vous faire avec cet argent, cet argent supplémentaire dont vous disposez? Il faut en préciser un peu plus la définition.

**Le sénateur Pratte :** Je vous remercie.

**Le sénateur Neufeld :** Merci, monsieur, de votre exposé. Le sénateur Pratte a posé une question au sujet du revenu de placement passif; je veux approfondir un peu la question. Avant l'annonce du gouvernement, aucune limite n'était imposée au revenu de placement passif. Pouvez-vous m'expliquer pourquoi vous seriez d'accord qu'un plafond quelconque soit fixé pour le revenu de placement passif?

**M. Mazier :** C'est une bonne question. Je suppose que je vais revenir au principe de base. Si nous voulons nous présenter ici comme une collectivité agricole ou comme des propriétaires d'entreprise et que nous affirmons que nous allons réinvestir cet argent dans l'exploitation agricole, alors c'est ce qu'on doit faire. Si on met l'argent supplémentaire accumulé dans une société de côté pour la retraite, il faudrait peut-être alors envisager de fixer un genre de tranche de revenu à cette fin pour la planification de la relève.

Nous devons nous pencher sur tout le problème des agriculteurs qui ont à peu près 55 ans dans ce pays. La richesse qui sera transférée ici au cours de la prochaine décennie est énorme. Donc, que vous appeliez cela un revenu passif ou un revenu actif, je m'en fiche. Qu'advient-il de l'exploitation agricole familiale dans 10 ans? Comment allons-nous gérer la situation? Allons-nous remercier les gens en leur rappelant qu'ils vont payer de l'impôt et qu'ils ont travaillé toute leur vie pour cela? Comment allons-nous régler cette question? C'est l'objet de toute cette conversation, non? Je pense que nous passons à côté, en particulier dans l'optique d'un agriculteur.

There are some family farm corporations that have processing facilities; there is so much you can do with food now at the farm level because of the technology and the science behind things. Before, we would have to ship it off to Toronto or down to Winnipeg or something like that. There are a lot of things we can do right on our farm now because we have water, we have power, because we have a bunch of different things. So our farms change. And should we be allowed to save up for those days to allow that change to happen? I think so, especially if it is on a farm.

Now, if you are talking about passive income and this is just another way of deferring tax because you want to live somewhere down south and stuff like that, that is a different conversation. I think everybody needs to get really in their head what passive income is, and what the intent of that money is. What are you going to do with it as a business?

**Senator Neufeld:** We have been told by most farmers that pretty well all of their money goes back into their farm. And I would assume if you want to increase doing things on the farm, like you say, guess where your money is going? But I think having an arbitrary limit, whether it is a farm or any other small business, saying we are going to limit that to \$50,000 a year limits a whole bunch of things that you talk about being able to do. And on top of that, it is only, what, 71 to 73 per cent tax. Where else in the world do you hear of 73 per cent tax? I don't hear that, but maybe I am just not listening carefully enough. But I don't hear that around the world.

So if a farm family, if mom and dad who worked their whole life on the farm are able to transfer it to one of the family members who wants to continue to farm, but they want to retire after working so many years on the farm, should they be held back from actually having a good retirement down south? I mean people who have income trusts can do that; people who have other tax abilities in Canada can do that. What is wrong with the family farm doing it? I guess that would be my question.

**Mr. Mazier:** Good point. As far as the limits go, I think what is the intent of that investment? To me, saving money for farm expansion or diversification is a totally different reason for saving money versus for retirement. I think it is kind of interesting that no one really thought of it that way. I think, at a farm level, we assume we are putting all of our money back in. The passive income situation, I have been told by the CFA, is really, when you look at it at a very high level right across Canada, not a big issue because we use all of our income that we have to reinvest back into the farm. We just don't think like that. It doesn't get out of control on us. But you are right, a limit would limit the things we want to do. So that is why I think the intent has to be a little better defined.

Certaines sociétés agricoles familiales ont des installations de transformation; de nos jours, il est possible de faire tant de choses avec les aliments sur place grâce à la technologie et à la science. Avant, nous devions acheminer les marchandises à Toronto ou même à Winnipeg. Il y a beaucoup de manœuvres qui peuvent maintenant être exécutées sur la ferme parce que nous pouvons compter notamment sur l'eau et l'électricité. Nos fermes évoluent donc. Devrions-nous avoir le droit d'épargner pour ces jours-là afin de permettre ce changement? Je pense que oui, surtout dans le cas d'une ferme.

Maintenant, si vous parlez de revenu de placement passif et que c'est une autre façon de reporter l'impôt parce que vous voulez vivre quelque part dans le Sud, par exemple, c'est une autre question. Je pense que tout le monde doit vraiment se demander ce qu'est un revenu passif et quelle est l'intention visée. Qu'allez-vous en faire en tant qu'entreprise?

**Le sénateur Neufeld :** La plupart des agriculteurs nous ont dit que presque tout leur argent est réinvesti dans leur ferme. Je présume aussi que si vous voulez exécuter plus de manœuvres sur la ferme, comme vous le dites, devinez où va votre argent. Je pense cependant qu'une limite arbitraire, qu'il s'agisse d'une ferme ou de toute autre petite entreprise, fixée à 50 000 \$ par année restreint beaucoup ces manœuvres que vous dites pouvoir faire. De plus, il ne s'agit que d'une taxe de 71 à 73 p. 100. Où ailleurs dans le monde est-il question d'un taux d'impôt de 73 p. 100? Nulle part, mais peut-être que je n'écoute pas assez attentivement. Mais je n'en ai jamais entendu parler dans le monde entier.

Donc, on a une famille d'agriculteurs. Si maman et papa qui ont travaillé toute leur vie à la ferme peuvent transférer leur exploitation agricole à l'un des membres de la famille qui veut continuer à cultiver, mais qu'ils veulent prendre leur retraite après avoir travaillé tant d'années à la ferme, devraient-ils être empêchés d'avoir une bonne retraite dans le Sud? Je veux dire que les gens qui ont des fiducies de revenu peuvent le faire; ceux qui ont d'autres capacités fiscales au Canada peuvent le faire. Qu'y a-t-il de mal à ce que la ferme familiale le fasse? Je suppose que c'est là ma question.

**M. Mazier :** Bon point. En ce qui concerne les limites, il s'agit de déterminer l'intention de cet investissement. À mon avis, épargner pour agrandir ou diversifier et économiser pour la retraite sont deux raisons totalement différentes. Je trouve intéressant que personne n'y ait vraiment pensé. Je pense qu'au niveau de la ferme, nous supposons que tout l'argent est réinvesti. La FCA m'a dit que la question du revenu de placement passif n'est vraiment pas un gros problème lorsque l'on considère le niveau très élevé de revenu dans l'ensemble du Canada, car nous utilisons tous nos revenus pour réinvestir dans la ferme. On ne pense pas comme ça. Ça ne nous échappe pas. Mais vous avez raison, une limite restreindrait les choses que nous voulons faire. C'est pourquoi je pense que l'intention doit être un peu mieux définie.

**Senator Neufeld:** I think I understand. When we were in Saskatchewan, the gentleman told us that the cap probably would be fine for 50 per cent of the farms but not fine for the other 50 per cent. It varies depending on your farm operation or your small-business operation; so, to me, an arbitrary cap that says everyone has to live by this is pretty hard.

**Mr. Mazier:** Yes.

**Senator Neufeld:** And I think you said that. I appreciate that. Thank you.

**Senator Andreychuk:** Can you explain a little more about the rental situation and issues like that? In your opinion, they shouldn't be classed as passive income. They are really active income because you change, that is, to try and struggle to keep a farm, sometimes it is in a rental situation, particularly with the generations. So now it is passive income; that is where I think the government has been targeting some of the problems.

The other area is education; I find it very curious that everywhere in our society we talk about continuing education, going back and getting some skills. The fact that those kids have left is like any other business that allows people to go away to get more education so that they come back better skilled to do what they are doing. And farming really increased when we started sending all of those kids to vocational agricultural schools. I think that is why they are entrepreneurs today.

**Mr. Mazier:** I am one of them.

**Senator Andreychuk:** What I feel is that agriculture really wasn't looked at at all when these proposals came in, in July. Is that what your membership is saying, that they don't fit the changes?

**Mr. Mazier:** Yes. That is riddled right through this. We tried to put it very nicely. As the conversation unfolded during July and August it was quite evident that the finance department really didn't have an understanding of what the impacts would be to agriculture. Meanwhile, we have an agriculture department and a government saying that they want to grow agriculture. There was not a very clear understanding of what the impacts were of this if you were trying to grow an industry. But, you know, the government changed. I think everybody got educated on this one, and there are things that need to be addressed. I found out that if you are a consultant, you can form a corporation; there are things that individuals can do with our tax laws and make a very good living at that. I never considered that. Being a farmer, I thought you had to have a business, a real live operating business and produce something. But I guess consultants can form corporations.

**Le sénateur Neufeld :** Je crois comprendre. Lorsque nous étions en Saskatchewan, le député nous a dit que le plafond serait probablement bon pour 50 p. 100 des fermes, mais pas pour les autres 50 p. 100. Cela varie en fonction de votre exploitation agricole ou de votre petite entreprise; par conséquent, je pense qu'il est assez difficile d'imposer un plafond arbitraire à tout le monde.

**M. Mazier :** Oui.

**Le sénateur Neufeld :** Je pense que vous l'avez dit. Je l'apprécie. Merci.

**La sénatrice Andreychuk :** Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur la situation locative et les problèmes de ce genre? À votre avis, ils ne devraient pas être considérés comme des revenus de placement passif. Ce sont des revenus vraiment actifs parce qu'on évolue, c'est-à-dire que pour s'efforcer de conserver une exploitation agricole, il faut parfois louer, surtout avec les générations. Il s'agit donc maintenant de revenus passifs, et je crois que le gouvernement a ciblé certains des problèmes.

L'autre domaine est celui de l'éducation; je trouve très curieux que partout dans notre société, nous parlions d'éducation permanente, de retour et d'acquisition de certaines compétences. Le fait que ces enfants soient partis, c'est comme toute autre entreprise qui permet aux gens de s'absenter pour poursuivre leurs études afin d'acquérir de meilleures compétences pour faire ce qu'ils font. L'agriculture a vraiment pris de l'expansion quand nous avons commencé à envoyer tous ces enfants dans des écoles professionnelles d'agriculture. Je pense que c'est la raison pour laquelle ils sont entrepreneurs aujourd'hui.

**M. Mazier :** Je suis l'un d'eux.

**La sénatrice Andreychuk :** Ce que je crois, c'est que l'agriculture n'a pas vraiment été prise en compte lorsque ces propositions ont été présentées, en juillet. Est-ce que c'est ce que vos membres disent, que les changements ne leur conviennent pas?

**M. Mazier :** Oui. C'est tout ce qu'il y a à dire. Nous avons essayé de le dire gentiment. Au fur et à mesure que la conversation se déroulait en juillet et en août, il était assez évident que le ministère des Finances ne comprenait pas vraiment les répercussions que cela aurait sur l'agriculture. Entre-temps, nous avons un ministère de l'Agriculture et un gouvernement qui disent vouloir faire croître l'agriculture. Clairement, on ne comprenait pas les conséquences de ces modifications si on voulait faire croître une industrie. Mais vous savez, le gouvernement a changé. Je pense que tout le monde s'est renseigné sur cette question, et il y a des choses qui doivent être réglées. J'ai découvert que si vous êtes consultant, vous pouvez former une société; il y a des choses que les particuliers peuvent faire avec nos lois fiscales et gagner très bien leur vie. Je n'y avais jamais pensé. En tant qu'agriculteur, je pensais que vous deviez avoir une entreprise, une véritable entreprise

So things like that happened. But, yes, you are right; we say that, and we hope that moving forward, if there is any type of consultation, we will be there. If the government wants to find out anything about agriculture, we will work more closely with the finance department and get those messages in there.

I did hear at the beginning that even agriculture was surprised by some of these changes, and this isn't the first time agriculture has been surprised or locked out of the decision of some other agriculture department. So this is just how life happens, and we will move forward from here.

**Senator Andreychuk:** So you are underscoring that it was a financial department that did something without really contemplating the agriculture side.

**Mr. Mazier:** Yes.

**Senator Andreychuk:** And the food chain, food safety, and understanding how business has changed within farming. You pointed out that so much more is being done in Manitoba than was done before. We grew wheat, and the government sent it over somewhere. Now there is a lot more value added, such as sending products out as well.

**Mr. Mazier:** We are focusing on that, too, sending out a raw product. We still export 80 per cent of our product out of Manitoba. But any time you can value add is beneficial, and people are talking more knowledgeably about this spinoff effect of producing. For example, a farmer produces \$1, and then does it multiply by three? What happens if we take that times six? What does Manitoba look like then? I think this particular government is really looking at that and analyzing how we grow agriculture so that we all benefit.

**Senator Andreychuk:** I remember the discussions in the early 1970s; farms were included because farms were small farms. The debate at that time was whether small farms were viable vis-à-vis large farms. So passing on land to your family was important because you were getting swallowed up; you couldn't afford the combines, et cetera. So the tax system at that time helped out, and the passive income was just there to let farmers do their farming. So it was just a pot that you used for what you needed, whether it was for a rainy day, whether you were hailed out, or whatever it was.

d'exploitation et produire quelque chose. Mais je suppose que les consultants peuvent former des sociétés.

Donc c'est une réalité. Cela étant, vous avez raison et nous espérons être appelés à participer à d'éventuelles consultations. Si le gouvernement veut savoir quoi que ce soit sur l'agriculture, nous travaillerons en plus étroite collaboration avec le ministère des Finances et lui ferons passer ces messages.

Au début, j'ai entendu que, même en agriculture, certains de ces changements en ont surpris plus d'un. Ce n'est pas la première fois que cela se produit ou que l'agriculture est exclue des décisions prises par un ministère autre que celui responsable du secteur agricole. C'est la vie, et nous allons continuer d'avancer.

**La sénatrice Andreychuk :** Vous affirmez donc que le ministère des Finances a fait quelque chose sans prendre en considération l'aspect agriculture.

**M. Mazier :** Oui.

**La sénatrice Andreychuk :** Et qu'il a fait fi de la chaîne alimentaire, de la sécurité alimentaire et de la compréhension de la façon dont les affaires ont évolué dans le secteur de l'agriculture. Vous avez indiqué que beaucoup plus de choses sont en train de se faire au Manitoba qu'auparavant. Avant, nous cultivions du blé que le gouvernement expédiait tel quel. Maintenant, on mise davantage sur la valeur ajoutée et sur l'expédition de produits traités.

**M. Mazier :** Nous misons aussi sur l'exportation de produits non transformés qui constituent encore 80 p. 100 de nos expéditions du Manitoba. Certes, il est toujours intéressant de miser sur la valeur ajoutée; les gens sont davantage conscients des retombées de ce type de produits. La question est de savoir si l'on multiplie par trois ou par six le prix du produit de base. De quoi le Manitoba aurait-il l'air alors? Je pense que ce gouvernement en particulier examine vraiment la question et analyse la façon de faire progresser l'agriculture pour que nous puissions tous en bénéficier.

**La sénatrice Andreychuk :** Je me souviens des discussions du début des années 1970 : à l'époque, on incluait les fermes parce qu'elles étaient de petites exploitations. Le débat à l'époque était de savoir si elles étaient viables en comparaison des grandes exploitations. Le transfert des terres au sein des familles était alors important parce que les petits exploitants risquaient d'être avalés par les gros, notamment parce qu'ils ne pouvaient pas se permettre de moissonneuses-batteuses ou autres. Donc, le système fiscal de l'époque a donné un coup de pouce aux agriculteurs qui ont pu poursuivre leurs activités grâce au concept de revenu passif. Ils pouvaient constituer des réserves pour les mauvais jours.

If there was something left, if we succeeded — if the gods are with us, as we used to say — then you would have something for your retirement. And then you hit that problem of how do you pass it to your own family as opposed to outside, and we are still struggling with that. How do we make that point to the government? Is agriculture so different from other businesses that take money for a rainy day? You can't define rainy day; it may be retirement, if you are lucky.

**Mr. Mazier:** It is an oxymoron, actually.

**Senator Andreychuk:** So you need a fund for whatever crisis you are going to be hit with, and you hope there will be something left to retire on.

It isn't like an employee who puts so much in every month and has a guarantee. I think the government, if I perceive it correctly, was looking at farming and some other small businesses like an employee where you should be forward planning your retirement right from the day you start your business. How realistic is that? And how do you convince the government that that is not the right kind? You are prepared to risk your retirement to get that business going — and we heard 40 per cent of the businesses fail here.

**Mr. Mazier:** So the question is what is the message for the government?

**Senator Andreychuk:** How do you tell the government that it is not a logical progression year by year, that it is almost crisis management?

**Mr. Mazier:** It can be, but you hope it is not.

**Senator Andreychuk:** But it is; it is risk. That is what risk is: You don't know what you are going to face. You have an idea even in farming that you are going to change crops from wheat to canola, that you are going to go into pig farming. How do you factor that in, to get a logical system? In other words, I am looking for what recommendation we could make to the government about how we solve the issue without jeopardizing farming, which is so essential to Canada.

**Mr. Mazier:** Well, that is a very complex question. Farming is different. I get kind of uneasy at the comparison of a wage earner to a business owner; it kind of makes me feel uncomfortable. I have been both. I totally understand. When I was working off farm, they say all you have invested is your lunch kit. I heard that from fellow neighbors: What kind of interest do you have? And, by the way, that is sometimes what we tell our kids, too: You have no interest in this farm yet; I am the boss. That is the way things happen in life, right?

S'il restait quelque chose à la fin, si l'exploitation était rentable — si Dieu est avec nous, comme nous avons l'habitude de dire — alors, on avait un petit quelque chose pour la retraite. Vous avez soulevé aussi le problème de la transmission de la propriété au sein de la famille, plutôt qu'à un tiers, et nous sommes encore aux prises avec ce problème. Comment faire valoir ce point au gouvernement? L'agriculture est-elle si différente des autres secteurs qui gardent une poire pour la soif? On ne peut pas savoir ce qui peut arriver, dans le meilleur des cas, ce pourrait être la retraite.

**M. Mazier :** C'est tout le paradoxe

**La sénatrice Andreychuk :** Vous avez donc besoin d'un fonds pour affronter n'importe quelle crise, et vous espérez qu'il en reste quelque chose.

Ce n'est pas comme un employé qui épargne tant chaque mois et qui a une garantie. Si je comprends bien, le gouvernement semble considérer que le secteur agricole et d'autres PME doivent se comporter comme un employé qui doit planifier sa retraite dès le premier jour. Dans quelle mesure est-ce réaliste? Et comment convaincre le gouvernement que ce n'est pas le bon choix? Nous sommes prêts à risquer la retraite pour lancer une entreprise, mais nous savons que 40 p. 100 des entreprises échouent.

**M. Mazier :** Alors la question consiste à savoir quel message transmettre au gouvernement.

**La sénatrice Andreychuk :** Comment dire au gouvernement que, dans le long terme, ce n'est pas ainsi que les choses se passent, que cela s'apparente à de la gestion de crise?

**M. Mazier :** Cela peut être le cas, mais on espère que non.

**La sénatrice Andreychuk :** Mais c'est le cas! C'est cela le risque. Vous ne savez pas à quoi vous attendre. On a une idée de ce qu'il faut faire en agriculture, comme remplacer le blé par le canola, ou se lancer dans l'élevage porcin. Comment tenir compte de cela pour parvenir à un système logique? Autrement dit, je me demande quelle recommandation nous pourrions faire au gouvernement afin de résoudre le problème sans compromettre l'agriculture, qui est si essentielle pour le Canada.

**M. Mazier :** Eh bien, c'est une question très complexe. L'agriculture est différente. J'ai du mal à comparer les salaires d'un employé et d'un propriétaire d'entreprise. Cela me met mal à l'aise. En fait, j'ai été salarié et aussi propriétaire d'entreprise. Je comprends parfaitement, je travaillais dans mon exploitation agricole. On vous dit que votre investissement se limite à votre boîte-repas. Mes voisins m'ont posé des questions du genre : quel genre d'intérêt as-tu? Et, en passant, c'est parfois ce que nous disons aussi à nos enfants : tu n'as encore aucun intérêt dans cette ferme; c'est moi le patron. C'est ainsi que les choses se passent dans la vie, n'est-ce pas?

I have often wondered, looking at a lot of these succession plans, and being a farm leader you have a lot of conversations about farmers. Looking at other businesses, when you enter a business plan, there is usually a plan for an exit. But not in farming, and I don't know why that is. I think it was just that we developed agriculture in Canada in a pioneering sort of way. My grandparents came over and started a new life in Canada. We have people coming over to Canada right now. Would they consider farming? I don't know. Maybe we should. We are looking for people to invest in agriculture and in land; maybe that model wasn't a bad model. I don't know.

But I think when we look at any business, whether it be a farm, a private retail business or a private corporation, there is usually an exit plan. Publicly traded businesses are totally different animals; but I think, in the business community, maybe we should have that conversation about what the exit is plan for any business. I asked that on a different subject about five years ago now in business school: What is the human resources plan? What is the safety plan for this business? And agriculture safety is really a big deal right now. We are not very safe at all. There was no answer; there is no plan for safety in agriculture, not until recently. But this is the same for the exit plan for a business in Canada, especially for agriculture. It is always assumed you are going to hand it on.

**Senator Oh:** Thank you, Mr. Mazier. I am going to go straight to the question. What advice would you give to Minister Morneau? We have heard from many witnesses who have told us that the government should abandon the proposals and start a review of the tax reform. So what do you think, and what is your comment?

**Mr. Mazier:** In my address, I did say consult us, talk to us. Talk to us about changes that the government is actually looking at, and explain why they want to do this kind of stuff. Maybe there is some — I don't want to say wiggle room — but maybe there are some things that need to be addressed. But don't come out with a 75 per cent tax. And don't take away our capital gains, plans that have been made for decades. And don't say, "Okay, 70 days are up, done; have a nice day." That is no way to address a financial system in any way, shape or form.

So my advice to them is to come out and talk to us and learn about the implications of these changes and the impact that they are going to have. Let's work together to end up at a place that we both can compromise on or come to.

Je me suis souvent posé la question en voyant passer ces plans de succession, en ma qualité de dirigeant agricole, parce qu'on parle beaucoup des agriculteurs. En regardant ce que font d'autres entreprises, quand on entame un plan d'affaires, on trouve habituellement une voie de sortie. Ce n'est pas le cas dans le secteur agricole, je ne sais pas pourquoi. Je pense qu'au Canada, nous avons développé l'agriculture d'une manière pionnière. Mes grands-parents sont venus et ont commencé une nouvelle vie au Canada. Nous avons des immigrants qui continuent d'arriver chez nous. Vont-ils s'intéresser à l'agriculture? Je ne sais pas. Peut-être devrions-nous les inciter. Peut-être qu'il conviendrait d'attirer des gens prêts à investir dans le secteur de l'agriculture, dans la terre. Il se peut que ce modèle n'ait pas été mauvais. Je ne sais pas.

Mais je pense que lorsque nous examinons une entreprise, qu'il s'agisse d'une ferme, d'un détaillant privé ou d'une société privée, il y a habituellement une voie de sortie. Les entreprises cotées en bourse sont totalement différentes, mais je pense que, dans le monde des affaires, nous devrions peut-être réfléchir ouvertement sur ce qu'est une voie de sortie, et ce pour toute entreprise. J'ai posé la question suivante sur un sujet différent il y a environ cinq ans, dans une école de commerce : qu'est-ce qu'un plan de ressources humaines? Quel est le plan de sécurité pour cette entreprise? Or la sécurité agricole est vraiment un gros problème en ce moment. Nous ne sommes pas du tout hors de danger. Il n'y a pas de réponse pour le secteur agricole jusqu'à présent, il n'existe pas de plan de sécurité. Idem pour la voie de sortie des entreprises, en particulier en agriculture. On a tendance à supposer qu'on va transmettre l'exploitation à la génération suivante.

**Le sénateur Oh :** Merci, monsieur Mazier. Je vous pose ma question d'entrée de jeu : quel conseil donneriez-vous au ministre Morneau? Nombreux sont les témoins qui nous ont dit que le gouvernement devrait renoncer aux propositions et entamer un examen de la réforme fiscale. Alors qu'en pensez-vous? Qu'avez-vous à nous en dire?

**M. Mazier :** Quand j'ai pris la parole, j'ai bien dit consultez-nous, parlez-nous. Parlez-nous des changements que le gouvernement envisage actuellement pour nous expliquer pourquoi il veut faire ce genre de choses. Peut-être qu'il est possible, sans parler de marge de manœuvre, d'aborder certaines questions. Mais ne venez pas avec 75 p. 100 de taxe. Ne nous retirez pas nos gains en capital et ne niez pas les plans qui ont été faits il y a des lustres. Et ne dites surtout pas : « D'accord, 70 jours sont écoulés, c'est fini, passez une bonne journée. » Ce n'est certainement pas comme cela qu'on traite d'un système financier.

Alors, je conseillerais qu'on nous parle et qu'on nous informe des conséquences de ces changements. Travaillons ensemble pour trouver un moyen terme.

**Senator Oh:** Earlier we heard from the minister, and he said that it was poorly communicated and poorly consulted. He thinks that if the proposal goes ahead, it will add to the complexity of our system. Fundamentally the approach is important, and he took this as ad hoc approach.

**Mr. Mazier:** Do you mean these amendments?

**Senator Oh:** Yes, the proposal. This is what the minister said earlier this morning, the provincial minister, to be specific.

**Mr. Mazier:** Okay. He commented that these were ad hoc?

**Senator Oh:** An hoc approach on this proposal, yes.

**Senator Mockler:** Maybe, on this, if you permit me, Mr. Mazier, take notice of what the minister said this morning to answer the committee rather than just making a statement. I would appreciate that so that we can be accurate. We have asked you some very solid questions about recommendations, and we have provided you with the document that the minister left with us this morning. On that particular question from Senator Oh, could you come back to us with your response through the clerk?

**Mr. Mazier:** What was the question?

**Senator Mockler:** Senator Oh, do you want to restate it?

**Senator Oh:** I was just making a comment on what the minister said because you were not here when the Minister of Finance of Manitoba was here earlier. He was commenting about this being an ad hoc sort of proposal, so I just wanted to follow up to see what your comment is.

**Senator Mockler:** The clerk will provide you with Senator Oh's question, and then you can come back to the clerk with a response. Do we agree on that?

**Mr. Mazier:** For sure.

**Senator Mockler:** Honourable senators, we will be back here at 1 p.m.

(The committee adjourned.)

**Le sénateur Oh :** Plus tôt, le ministre nous a dit que la communication et la consultation ont été mal menées. Il pense que si le gouvernement applique cette proposition, on ne fera qu'ajouter à la complexité du système. L'approche est très importante, et il voyait de l'improvisation dans cette approche.

**M. Mazier :** Vous parlez de ces amendements?

**Le sénateur Oh :** Oui, de la proposition. Pour être plus précis, c'est ce que le ministre provincial a dit ce matin.

**M. Mazier :** D'accord, alors il estime que ça sent l'improvisation?

**Le sénateur Oh :** Que la proposition obéit à une approche improvisée.

**Le sénateur Mockler :** Permettez-moi, monsieur Mazier, de vous inviter à prendre note de ce que le ministre a dit ce matin en réponse aux questions du comité, plutôt que de nous laisser aller à des déclarations. Je l'apprécierais pour nous en tenir aux faits. Nous vous avons posé des questions très pertinentes concernant les recommandations et nous vous avons remis le document que le ministre nous a remis ce matin. Pour répondre à cette question du sénateur Oh, pourriez-vous nous faire parvenir votre réponse par l'entremise de la greffière?

**M. Mazier :** Quelle était la question?

**Le sénateur Mockler :** Sénateur Oh, voulez-vous la reformuler?

**Le sénateur Mockler :** Je faisais un simple commentaire sur ce qu'a dit le ministre parce que vous n'étiez pas là quand le ministre des Finances du Manitoba a témoigné ce matin. Il a trouvé que la proposition dentait l'improvisation, et je voulais simplement savoir ce que vous en pensiez.

**Le sénateur Mockler :** La greffière vous transmettra la question du sénateur Oh et vous pourrez lui communiquer votre réponse. Sommes-nous d'accord là-dessus?

**M. Mazier :** Bien sûr.

**Le sénateur Mockler :** Chers collègues, nous reviendrons ici à 13 heures; je déclare la séance levée.

(La séance est levée.)

## EVIDENCE

WINNIPEG, Thursday, November 9, 2017

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 1:06 p.m. to study the Minister of Finance's proposed changes to the Income Tax Act respecting the taxation of private corporations and the tax planning strategies involved.

[English]

**Senator Mockler:** Honourable senators, I see we have a quorum, so we will start the meeting. Our witness is Dr. Aaron Chiu, President of Doctors Manitoba.

Doctor, thank you for accepting our invitation to share with us your comments, your views of Doctors Manitoba. The process is that you will make your presentation, and it will be followed by questions from the senators. Thank you very much again, and I will ask you now to make your presentation.

**Dr. Aaron Chiu, President, Doctors Manitoba:** Thank you, Mr. Chairperson, and thank you to the honourable members of the standing committee of the Senate for inviting us to speak with you today.

In recognition of our patients, colleagues, co-workers and friends who are indigenous, I would like to begin by acknowledging that we are in Treaty 1 territory and that the land on which we gather today is the traditional territory of the Anishinaabeg, Cree, Oji-Cree, Dakota and Dene peoples and the homeland of the Metis Nation.

In respecting the treaties that were made in these territories, we acknowledge the harms and mistakes of the past and dedicate ourselves to move forward in partnership with indigenous communities in a spirit of reconciliation and collaboration.

As you heard, my name is Aaron Chiu. I am a neonatal intensive care specialist at the Health Sciences Centre and St. Boniface Hospital, and the president of Doctors Manitoba, whose members include all physicians in Manitoba, as well as resident physicians and medical students. Our organization is opposed to the tax reform proposal presented by the Government of Canada on July 18 and amended the week of October 16.

These changes, if enacted, will destabilize medical practices and physician resources across Manitoba. Physicians are a highly mobile workforce. Physician retention and recruitment continues to be a major challenge in our province. In 2015, Manitoba was the province with the third-lowest number of physicians per capita. And already there is concern amongst our members around the provincial Bill 28 that precludes good faith

## TÉMOIGNAGES

WINNIPEG, le jeudi 9 novembre 2017

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 13 h 6, pour étudier les modifications proposées par le ministre des Finances à la Loi de l'impôt sur le revenu concernant l'imposition des sociétés privées et les stratégies de planification fiscale connexes.

[Traduction]

**Le sénateur Mockler :** Honorables sénateurs, je constate que nous avons le quorum, alors nous allons débiter la séance. Nous recevons aujourd'hui le Dr Aaron Chiu, président de Doctors Manitoba.

Docteur, merci d'avoir accepté notre invitation de nous faire part de vos observations et de vos points de vue, au nom de Doctors Manitoba. Vous ferez votre exposé, puis les sénateurs vous poseront des questions. Merci beaucoup, encore une fois. Je vous demanderais de faire votre déclaration maintenant.

**Dr Aaron Chiu, président, Doctors Manitoba :** Merci, monsieur le président, et merci aux honorables membres du comité permanent du Sénat de l'invitation à comparaître aujourd'hui.

En reconnaissance de nos patients, collègues et amis autochtones, j'aimerais tout d'abord souligner que nous sommes actuellement sur un territoire du traité n<sup>o</sup> 1 et sur les terres traditionnelles des Anishinaabeg, des Cris, des Ojicris, des Dakota, et sur la terre natale des Métis.

Pour respecter les traités que nous avons conclus dans ces territoires, nous reconnaissons les torts et les erreurs du passé et nous nous engageons à cheminer en partenariat avec les collectivités autochtones dans un esprit de réconciliation et de collaboration.

Comme on vous l'a dit, je suis Aaron Chiu. Je suis un spécialiste en soins intensifs néonataux au Centre des sciences de la santé et à l'hôpital Saint-Boniface, et le président de Doctors Manitoba, dont les membres comprennent tous les médecins au Manitoba, de même que les médecins résidents et les étudiants en médecine. Notre organisme s'oppose à la réforme fiscale proposée par le gouvernement du Canada le 18 juillet et modifiée la semaine du 16 octobre.

Ces changements, s'ils sont adoptés, déstabiliseront les pratiques médicales et les ressources des médecins au Manitoba. Les médecins sont un effectif très mobile. Le maintien en poste et le recrutement de médecins continuent d'être un défi de taille dans notre province. En 2015, le Manitoba se classait au troisième rang des provinces comptant le nombre le plus faible de médecins par habitant. Nos membres sont déjà préoccupés par le projet de loi provincial 28 qui empêchera la négociation et



negotiation and arbitration with our provincial government when our Master Agreement expires in 2019.

Nearly 70 per cent of physicians in Manitoba are incorporated. The combination of no increase in fees yet increasing costs of running a medical practice, along with the proposed federal changes to small-business tax, will result in an exodus of generalist and specialist physicians from Manitoba.

Most worrisome will be the effect on our rural communities. The Association of Manitoba Municipalities concluded that over 90 per cent of its municipalities have a physician shortage. These tax changes will make it even more difficult for our rural communities to recruit and retain physicians.

As small-business owners, physicians do not have benefits afforded to salaried employees, including pension and sick leave benefits. Passive income within small-business incorporation allows physicians to save for retirement, to have a contingency fund in the event of illness, and to fund maternity or paternity leave. In response to the growing concerns, the Government of Canada has proposed not to make retroactive any changes that affect passive income within small-business corporations. These changes will benefit those of us, like myself, practising today. But the restriction on passive income will significantly impact current and future medical students and residents.

The educational debt incurred to become a physician is high. Even though the tuition at our provincial medical school is amongst the lowest in Canada, the combined cost of an undergraduate degree followed by a medical degree results in a typical debt load of over \$100,000 upon graduation. It takes 10 years of postgraduate education to become a family physician and a minimum of 12 to 14 years to become a specialist. Physicians do not start an independent practice until they are 30 years of age. This high student debt load and the longer medical training means shorter years of practice and shorter years of income for future generations. For our current and future students and residents, this will result in greater difficulty paying off their student debt and saving for retirement.

I am proud to say our medical school is ensuring enrolment reflects the diversity of Manitoba's population. Our students come from a wide variety of backgrounds, with older students, indigenous students, and individuals from disadvantaged socio-economic backgrounds now commonplace. As a result, our students now also accrue far greater personal debt than average. This extremely high student debt is worrisome and is a contributing cause to the high rate of physician stress and

l'arbitrage de bonne foi avec notre gouvernement provincial lorsque notre entente-cadre viendra à échéance en 2019.

Près de 70 p. 100 des médecins au Manitoba sont constitués en personne morale. La combinaison d'une non-augmentation des frais, d'une hausse des coûts d'exploitation d'une pratique médicale et des changements fédéraux proposés à l'imposition des petites entreprises entraînera l'exode des médecins généralistes et spécialistes du Manitoba.

L'incidence sur nos collectivités sera encore plus préoccupante. L'Association des municipalités du Manitoba a conclu que plus de 90 p. 100 de ses municipalités seront aux prises avec une pénurie de médecins. En raison de ces changements fiscaux, il sera encore plus difficile pour nos collectivités rurales de recruter et de maintenir en poste des médecins.

En tant que propriétaires de petites entreprises, les médecins n'offriront pas d'avantages sociaux à leurs employés salariés, notamment des prestations de retraite et des congés de maladie payés. Les revenus passifs dans les petites entreprises permettent aux médecins d'épargner pour la retraite, d'avoir un fonds de réserve en cas de maladie et de financer les congés de maternité ou de paternité. Face aux inquiétudes croissantes, le gouvernement du Canada a proposé de ne pas rendre rétroactifs les changements qui ont une incidence sur les revenus passifs des petites entreprises. Ces changements bénéficieront à ceux d'entre nous, comme moi, qui pratiquent à l'heure actuelle. Mais la restriction sur les revenus passifs auront d'importantes répercussions sur les médecins résidents et les étudiants en médecine actuels et futurs.

Les dettes d'études pour devenir un médecin sont très élevées. Même si les frais de scolarité dans notre école de médecine provinciale sont parmi les moins élevés au Canada, les coûts pour obtenir un diplôme de premier cycle suivi d'un diplôme de médecine totalisent habituellement plus de 100 000 \$ à la fin de leurs études. Il faut 10 ans d'études supérieures pour devenir un médecin de famille et au moins 12 à 14 ans pour devenir un spécialiste. Les médecins ne démarrent pas une pratique avant l'âge de 30 ans. Ce sont des dettes d'études élevées, et plus la formation médicale est longue, plus les années de pratique et de revenus diminuent pour les générations futures. Pour nos médecins résidents et étudiants en médecine actuels et futurs, cela signifie qu'ils auront plus de mal à rembourser leurs dettes et à épargner en prévision de leur retraite.

Je suis fier de dire que notre école de médecine s'assure que les inscriptions reflètent la diversité de la population du Manitoba. Nos étudiants sont issus de divers milieux; il est désormais monnaie courante d'avoir des étudiants plus âgés, des étudiants autochtones et des gens issus de milieux socioéconomiques défavorisés. Par conséquent, nos étudiants accumuleront des dettes personnelles beaucoup plus élevées que la moyenne. Cet endettement très élevé des étudiants est

burnout. Without the opportunity of passive income within a medical corporation, new physicians will have limited means to save for retirement, for contingency funds in the event of illness, or for maternity or paternity leave.

Our members are committed to tax fairness. However, a 75-day consultation period during the summer on the most significant changes affecting small-business tax in 45 years is insufficient and simply not fair. These proposed changes will adversely affect the small-business owners who are our patients, the physicians who are small-business owners, and our communities.

We thank you, the members of the Senate, for the opportunity to voice our concerns, and we urge the government to continue listening and consulting with small-business owners across Canada. Let us work together to find a fair solution.

Thank you.

**Senator Marshall:** Thank you, Dr. Chiu, for being here. I know there are some statistics regarding the growth in the number of incorporated businesses by physicians over the last 10 years, so I am not going to ask you a question on that because I am hoping one of my colleagues will.

I am more interested in background information with regard to physicians. I was interested in your medical school. You mentioned a medical school. So I am wondering how many medical schools you have. I am interested in your physicians per capita. You mentioned that earlier in your opening remarks, so I am trying to get a handle on really the retention of physicians that you are training, where your physicians are coming from, and where they are going to. So probably you can start off by telling us how many medical schools you have.

**Dr. Chiu:** The province of Manitoba has one medical school, and our yearly enrollment is approximately 110.

**Senator Marshall:** Are you retaining them? What is the profile of your physicians? Are you retaining the majority of the physicians?

**Dr. Chiu:** It varies because many students go elsewhere for training; they tend to train for residency elsewhere, and some come back. But depending on what they train into, that dictates where they can practise. Certain specialties have a very small number of positions elsewhere, so oftentimes it is not a matter of coming back to the province where you started but going where there is a position available.

inquiétant et contribue au niveau élevé de stress et d'épuisement professionnel chez les médecins. S'ils n'ont pas la possibilité d'accumuler des revenus passifs dans leur clinique médicale, les nouveaux médecins disposeront de moyens limités pour épargner en prévision de la retraite, établir des fonds de réserve en cas de maladie ou offrir des prestations de maternité ou de paternité à leurs employés.

Nos membres tiennent à l'équité fiscale. Cependant, une période de consultation de 75 jours durant l'été sur les changements les plus importants ayant une incidence sur les petites entreprises en 45 ans est insuffisante et tout simplement injuste. Les changements proposés nuiront aux propriétaires de petites entreprises qui sont nos patients, aux médecins propriétaires de petites entreprises et à nos collectivités.

Nous vous remercions, mesdames et messieurs les sénateurs, de nous donner l'occasion d'exprimer nos préoccupations, et nous exhortons le gouvernement à continuer d'écouter et de consulter les propriétaires de petites entreprises au Canada. Travaillons ensemble à trouver une solution équitable.

Merci.

**La sénatrice Marshall :** Merci, docteur Chiu, d'être ici. Je sais qu'il y a des statistiques concernant la croissance du nombre d'entreprises constituées en société par des médecins au cours des 10 dernières années, alors je ne vais pas vous questionner là-dessus car j'espère que l'un de mes collègues le fera.

Je m'intéresse davantage aux renseignements généraux concernant les médecins. Je suis intéressée par votre école de médecine. Je me demande donc combien d'écoles de médecine vous avez. Je veux connaître le nombre de médecins par habitant. Vous avez mentionné ce point dans vos déclarations liminaires, alors j'aimerais avoir une idée du nombre de médecins que vous avez formés qui restent dans la province, de la provenance de vos médecins et des endroits où ils vont pratiquer. Vous pouvez probablement commencer par nous dire combien d'écoles de médecine vous avez.

**Dr Chiu :** La province du Manitoba a une école de médecine, et le nombre d'inscriptions est d'environ 110 étudiants par année.

**La sénatrice Marshall :** Restent-ils dans la province? Quel est le profil de vos médecins? La majorité des médecins restent-ils dans la province après leurs études?

**Dr Chiu :** Cela varie car de nombreux étudiants vont ailleurs pour leur formation; ils font habituellement leur résidence ailleurs, et certains reviennent. Mais le domaine qu'ils choisissent détermine où ils peuvent pratiquer. Certaines spécialités offrent très peu de postes ailleurs, alors la question n'est parfois pas de revenir dans la province où ils ont commencé leurs études, mais d'aller là où un poste est disponible.

The fortunate part is that those physicians who do train here in medical school, the overwhelming number of them stay here for residency; and because they stay here for residency, they have a tendency to stay here to practise. Now our smaller communities, including our rural communities, do have an ongoing problem trying to recruit physicians, Canadian physicians, to stay. But our efforts to have distributed education, to have trainees go to these smaller communities and build a tie as they are training there, have been successful in ensuring some do stay there.

**Senator Marshall:** Would you be able to tell us — I don't know if you have the statistics on it or if you generally have a feeling for physicians who are trained at your medical school — what percentage would stay here in the province? Would it be 50 per cent? Yesterday, in Saskatchewan, I think we heard the number was around 50 per cent.

**Dr. Chiu:** It would be similar to Saskatchewan: slightly above 50 per cent with more in certain specialties than in other specialties.

**Senator Marshall:** So where do the other 50 per cent go? You have 50 per cent here; you keep 50. Where are the other 50 per cent?

**Dr. Chiu:** We also get some from other provinces who move here as well.

They have the tendency to go wherever their jobs allow them. They are licensed to go anywhere in Canada, and oftentimes the draw is to go to a larger centre, whether that is B.C. or Ontario. Some students are residents of other provinces and come here to train, and they go back to the province in which they are a resident. Others go abroad because their calling has taken them to a specialty that allows them to go abroad to train and continue to work, whether in Europe, Australia or the U.S.

**Senator Marshall:** When you talk about the physicians who are going abroad, we have heard from other physicians that these tax changes may encourage physicians now to move abroad. And the country usually cited is the U.S. So have you seen any signs in the past of a large number of physicians moving to the U.S.? There have been other initiatives aimed at physicians; governments have aimed various initiatives at physicians that they are unhappy about, and there is sometimes a threat that they are going to move to the U.S. So, have you in the past seen a movement to the U.S.?

**Dr. Chiu:** We have. Our province, as part of negotiations in the past, made it very difficult for physicians with our Master Agreement. So when there was a significant difficulty with contract negotiations, we ended up having a net exodus of physicians. Roughly about 6 per cent left the province, and it took a while for us to get back to a net gain. Even now,

Heureusement, parmi les médecins qui sont formés à l'école de médecine, une grande majorité d'entre eux restent pour faire leur résidence et, ce faisant, ils ont tendance à rester par la suite. Nos communautés de plus petite taille, y compris nos communautés rurales, sont aux prises en permanence avec un problème de recrutement de médecins, de médecins canadiens. Mais nos efforts en matière d'éducation pour envoyer ces étudiants dans ces communautés de plus petite taille et nouer un lien d'attachement avec la localité pendant leur formation ont été fructueux pour que certains restent.

**La sénatrice Marshall :** Pourriez-vous nous dire — je ne sais pas si vous avez les statistiques à ce sujet ou si vous avez une idée des médecins qui sont formés à votre école de médecine — le pourcentage de médecins qui restent dans la province? Est-ce 50 p. 100? Hier, en Saskatchewan, je pense que nous avons entendu que c'était environ 50 p. 100.

**Dr Chiu :** Ce serait semblable à la Saskatchewan : c'est légèrement au-dessus de 50 p. 100, mais plus dans certaines spécialités.

**La sénatrice Marshall :** Où vont les autres 50 p. 100? Vous dites que 50 p. 100 partent et 50 p. 100 restent. Où vont les autres 50 p. 100?

**Dr Chiu :** Certains médecins d'autres provinces déménagent ici également.

Ils vont habituellement là où des postes sont disponibles. Ils peuvent aller n'importe où au Canada, et souvent, ils sont attirés par les grands centres urbains, que ce soit en Colombie-Britannique ou en Ontario. Certains étudiants sont des résidents d'autres provinces qui viennent ici pour leur formation, puis repartent dans la province où ils ont fait leurs études. D'autres vont à l'étranger, car leur vocation les a amenés à étudier dans une spécialité qui leur permet d'aller à l'étranger pour poursuivre leur formation et continuer de travailler, que ce soit en Europe, en Australie ou aux États-Unis.

**La sénatrice Marshall :** Lorsque vous parlez des médecins qui vont à l'étranger, nous avons entendu d'autres médecins dire que ces changements fiscaux pourraient encourager des médecins à déménager à l'étranger. Et ils nomment habituellement les États-Unis. Y a-t-il eu dans le passé des médecins qui sont déménagés aux États-Unis? D'autres initiatives ciblaient les médecins; les gouvernements ont pris d'autres mesures dont les médecins étaient mécontents, et il y a parfois une menace qu'ils déménageront aux États-Unis. Donc, avez-vous vu un exode vers les États-Unis dans le passé?

**Dr Chiu :** Oui. Notre province, dans le cadre de négociations dans le passé, ont compliqué les choses pour les médecins avec notre entente-cadre. Donc, lorsque nous avons du mal à négocier des contrats, nous sommes aux prises avec un exode de médecins. Environ 6 p. 100 ont quitté la province, et il nous a fallu un certain temps pour compenser cette perte. Même

sometimes nearly as many as we retain leave. Sometimes, we actually have a net number, a net loss of physicians from the province. So, we have seen this before.

**Senator Marshall:** My last question is on what you are hearing from physicians in response to the tax proposals that are on the table now. Are you hearing about them moving to the States or scaling back their practices? What sorts of things are you hearing from physicians? That is my last question. Thank you.

**Dr. Chiu:** We are hearing multiple messages. The biggest concern is they really don't know what is happening. They really don't know how the changes are going to be enacted and what is going to happen. So they are at a loss in terms of how to respond to this. Some have said they are going to retire early. Others have started looking for positions elsewhere. But the recommendation has been to hold tight until we know what is going on. That has just overall increased anxiety for our students and residents whom we want to retain; it is disheartening. Just the sense that the province, through Bill 28 in terms of negotiations of the Master Agreement, has made them feel that they are not wanted within the province. And now with the proposed tax changes not being made retroactive for them but being made retroactive perhaps for those in practice, they are wondering, "Well, it is the same, we are going to eat our young, why are we doing this?" It may be that the grass is greener somewhere else outside of the country.

**Senator Marshall:** Thank you.

**Senator Pratte:** Thank you for being here. The government presents this as an issue of fairness between different kinds of taxpayers, and I am trying to understand your point of view. I understand the particular circumstances of a medical doctor, and you do mention that the doctors don't have access to a pension fund and so on, which is true, but of course many Canadians don't have access to a pension fund either. It is a minority; unionized workers mostly would have access to a pension fund. And those Canadians don't have access to the Canadian-controlled private corporation, CCPC, structure either.

Also, if we compare doctors to other small businesses, doctors have a guaranteed source of revenue, and they don't have the same kinds of risk other small-business owners would have. So I guess the government's point of view would be that, in the case of doctors, maybe the CCPC structure is used strictly for retirement reasons. And to use the CCPC structure for fiscal reasons only and for retirement purposes, maybe that structure is not used for the reason the structure was invented for, if I might say that. Would you comment on this, please?

maintenant, il y a parfois presque autant de médecins qui quittent la province que de médecins qui restent. Parfois, nous avons une perte nette de médecins. Nous avons donc été témoins d'un exode dans le passé.

**La sénatrice Marshall :** Pour ma dernière question, je veux savoir ce que les médecins vous disent concernant les changements fiscaux proposés qui sont sur la table à l'heure actuelle. Vous disent-ils qu'ils déménageront aux États-Unis ou qu'ils procéderont à des réductions dans leurs pratiques? Que vous disent les médecins? C'est ma dernière question. Merci.

**Dr Chiu :** Nous entendons de nombreux messages. La principale préoccupation, c'est qu'ils ne savent pas vraiment ce qui se passe. Ils ne savent pas vraiment comment les changements seront adoptés et quelles seront les répercussions. Ils ne savent pas trop comment réagir. Certains ont dit qu'ils allaient prendre leur retraite plus tôt. D'autres ont commencé à chercher des postes ailleurs. Mais on leur recommande de tenir bon jusqu'à ce que l'on sache ce qu'il en est. Cela augmente le niveau d'anxiété de nos étudiants et de nos résidents que nous voulons garder ici; c'est décourageant. La province, avec le projet de loi 28 en ce qui a trait aux négociations de l'entente-cadre, leur a donné l'impression qu'ils ne sont pas les bienvenus dans la province. Et maintenant, compte tenu du fait que les changements fiscaux ne seront pas rétroactifs pour eux, mais le seront peut-être pour ceux qui pratiquent actuellement, ils se demandent : « C'est la même chose; pourquoi laissons-nous nos jeunes payer la note? ». Ils se diront que l'herbe est sans doute plus verte à l'extérieur du pays.

**La sénatrice Marshall :** Merci.

**Le sénateur Pratte :** Merci d'être des nôtres. Le gouvernement décrit la situation comme étant une question d'équité entre les différents contribuables, et j'essaie de comprendre votre point de vue. Je comprends les circonstances particulières d'un médecin, et vous mentionnez que les médecins n'ont pas accès à un fonds de pension, ce qui est vrai, mais de nombreux Canadiens n'ont pas accès à un fonds de pension non plus. C'est une minorité; ce sont principalement les travailleurs syndiqués qui ont accès à un fonds de pension. Et ces Canadiens n'ont pas accès à une structure d'une société privée sous contrôle canadien, SPCC, non plus.

De plus, si nous comparons les médecins à d'autres petites entreprises, ils ont une source de revenus garantie et non pas les mêmes risques auxquels sont confrontés d'autres propriétaires de petites entreprises. Donc, j'imagine que le gouvernement juge, dans le cas des médecins, que la structure d'une SPCC est peut-être utilisée strictement à des fins de retraite. Pour avoir recours à une structure d'une SPCC à des fins fiscales seulement et à des fins de retraite, je dirais que cette utilisation n'est peut-être pas celle pour laquelle la structure a été conçue. J'aimerais vous entendre à ce sujet, s'il vous plaît.

**Dr. Chiu:** That is a very good question, senator. Physicians come in different stripes. So we do have members who are salaried physicians who do have benefits. The overwhelming majority of our physicians do not. The majority of physicians who work in private practice own their practice, which includes renting out a space, hiring a staff, paying for the overhead. So they actually do run a small business, and they need to be able to reinvest in their business to keep it going. So their practice does require them to ensure that they have some funds available within the corporation for them to invest. And part of that would require them to put monies away for a contingency or for retirement; that is readily true.

For other physicians and in other jurisdictions, the role of incorporation was recommended, as a part of negotiations, instead of salary increases. So this was something that was proposed by the provincial government. And in the other jurisdictions this was readily picked up as a means to save and as a means to ensure that they retire. So you are correct in that sense. But the overwhelming majority of family physicians and generalists who are in private practice function as a small business: they have to have an office; they have to have a staff; and they have to have a means to pay for that.

**Senator Pratte:** The government introduced, in mid-October, changes to both the income sprinkling and the passive income measures. On passive income, they introduced a threshold of \$50,000, which at 5 per cent means capital invested of \$1 million. That, I guess, is a lot of money for most people. Is that threshold sufficient, in your mind, and if not, would an increased threshold be satisfactory? And, if not, would an alternative method of calculating some kind of threshold be better?

**Dr. Chiu:** I applaud the government for being able to listen to what the concerns are and for coming up with the suggested change. What I am uncertain about, in terms of the threshold, is whether that actually will be a benefit to individuals. I am uncertain what the impact will be for those in practice and whether they need to have sufficient capital in their corporation to be able to have an ongoing practice. Whether the investment with a threshold of \$50,000 is a reasonable thing to do, I do not know. And I suspect many of our members don't know and really don't understand the rules that are being applied and what it would mean for their ongoing practice.

So I would suggest that if it is something that we do going forward, we look at how it is actually going to impact not just medical corporations but other corporations as well and whether this is a reasonable level of threshold.

**Senator Pratte:** One last point if I might, Mr. Chair. On income sprinkling, we have heard from many witnesses, especially farmers, that the government will have difficulty

**Dr Chiu :** C'est une excellente question, sénateur. Les médecins viennent de différents horizons. Nous avons donc des membres qui sont des médecins salariés qui ont des avantages sociaux. La grande majorité de nos médecins n'en ont pas cependant. La majorité des médecins qui travaillent dans une pratique privée en sont propriétaires, ce qui signifie qu'ils doivent louer un espace, embaucher du personnel et payer les frais généraux. Ils exploitent donc une petite entreprise et doivent pouvoir réinvestir dans leur entreprise pour pouvoir continuer leurs activités. Dans leur pratique, ils doivent s'assurer qu'ils ont des fonds disponibles pour pouvoir investir. Ils doivent notamment mettre de l'argent de côté dans un fonds de réserve ou un fonds de pension; c'est la réalité.

Pour d'autres médecins et dans d'autres provinces, le rôle de la constitution en société a été recommandé, dans le cadre des négociations, plutôt qu'une hausse salariale. C'est une proposition qui a été formulée par le gouvernement provincial. Et dans d'autres provinces, cette mesure est déjà utilisée comme moyen pour épargner et pouvoir prendre sa retraite. Vous avez donc raison à cet égard. Mais la grande majorité des médecins de famille et des généralistes qui sont dans une pratique privée exploitent une petite entreprise: ils ont un bureau et du personnel et doivent avoir un moyen de payer ces frais.

**Le sénateur Pratte :** À la mi-octobre, le gouvernement a présenté des changements à la répartition du revenu et aux mesures relatives aux revenus passifs. En ce qui concerne les revenus passifs, ils ont établi un seuil de 50 000 \$, ce qui, à 5 p. 100, correspond à des capitaux investis d'un million de dollars. J'imagine que c'est beaucoup d'argent pour la majorité des gens. Ce seuil est-il suffisant, d'après vous, et s'il ne l'est pas, une augmentation de ce seuil serait-elle satisfaisante? Et dans la négative, vaudrait-il mieux adopter une méthode de rechange pour calculer le seuil?

**Dr Chiu :** Je salue le gouvernement d'avoir écouté les préoccupations et de suggérer ce changement. Je ne sais pas si le seuil sera avantageux. Je ne suis pas certain des répercussions qu'il aura sur les médecins dans les pratiques et s'ils devront avoir des capitaux suffisants pour poursuivre leurs activités. Je ne sais pas s'il est raisonnable de fixer un seuil d'investissement de 50 000 \$. Je suppose que bon nombre de nos membres ne connaissent pas et ne comprennent pas vraiment les règles qui sont appliquées et les répercussions sur leur pratique.

Je suggérerais donc que si c'est une mesure que nous adoptons, nous devrions examiner quelle incidence elle aura sur les entreprises médicales mais sur d'autres entreprises également, et voir si c'est un seuil raisonnable.

**Le sénateur Pratte :** Si vous me le permettez, monsieur le président, j'aimerais soulever un dernier point. En ce qui concerne la répartition du revenu, nous avons entendu de

measuring the contribution, especially of the spouse, in cases where the spouse takes care of the children, for instance. The argument there is that taking care of the children is really part of the business, especially in the case of a farm being the business. I am not sure if I see the parallel in the case of doctors. I know taking care of children, obviously, is part of it. But you would see that even in a case of an employee of a company who could work very long hours and have a spouse take care of the children and yet not benefit, not be able to share his or her salary with the spouse. So, is income sharing or income sprinkling really justified in the case of physicians?

**Dr. Chiu:** That is a really great question. I see physicians, when they are a couple, when one partner is in medicine, the other partner is investing within that partner's future career. As you have heard, it takes a long time for a physician to graduate and practise. When they have a partner, that means the other partner is providing financial stability for them to continue. That would mean that they are investing in that career right from the start. I know that when partners do divorce, and they separate the earnings from it, the non-physician partner gets a lifelong component of that physician partner's earnings as if there is a sharing of the risk of becoming a physician, as if they own a component or a part of that medical corporation. So I look at it as the other partner having invested into the medical practice, and, as such, they should receive some component from that practice.

**Senator Pratte:** Thank you.

**Senator Neufeld:** Thank you, doctor, for being here. I appreciate you taking time out of your busy schedule to answer some questions and make a presentation.

Some of my questions about passive income have been asked already, so I am not going to pursue that. I don't know what year it was that Manitoba encouraged doctors to incorporate as a form of, I guess, remuneration. But prior to that, what did doctors do? How did doctors, if they weren't incorporated before, plan for the equipment they needed in their offices? How did they plan for all of those things, for retirement and all of those things that now we say you have to be incorporated to be able to plan for those kind of things? Help me a little bit.

**Dr. Chiu:** Thank you, Senator Neufeld. We did it the same way other small businesses did. We took out loans, asked for help from family members, and raised cash by any other means there is. It is, it was, it remains a business. They ran a business, and they had to either go into debt or borrow to invest back into their professional business. With small-business incorporation, they are running it as a corporation like any other small business that is there. So it really isn't much different than any other small business in how they were able to maintain it and run it and invest into it.

nombreux témoignages, surtout d'agriculteurs, qui nous ont dit que le gouvernement aura du mal à mesurer la contribution, et plus particulièrement celle de l'épouse, lorsqu'elle prend soin des enfants, par exemple. Ils soutiennent que le fait de prendre soin des enfants fait partie de l'entreprise, surtout dans le cas d'une ferme. Je ne suis pas certain de voir le parallèle avec les médecins. Je sais que prendre soin des enfants fait évidemment partie de l'entreprise. Mais dans le cas d'un employé d'une entreprise qui travaille de longues heures et dont l'épouse prend soin des enfants, il n'est pas en mesure de partager son salaire avec son épouse. Donc, est-il justifié d'offrir aux médecins le partage ou la répartition du revenu?

**Dr Chiu :** C'est vraiment une excellente question. Je vois des personnes investir dans l'avenir professionnel de leur conjoint qui étudie la médecine. Comme vous l'avez entendu, il faut attendre longtemps avant qu'un étudiant en médecine obtienne son diplôme et exerce son métier. Son conjoint, lorsqu'il en a un, lui procure une stabilité financière pour lui permettre de poursuivre ses études, ce qui signifie que l'investissement dans la carrière du futur médecin commence dès le départ. Je sais qu'en cas de divorce et de la séparation des revenus, le conjoint obtient à vie une partie du revenu du médecin comme s'il y avait eu un partage du risque que représentaient les études, comme si le conjoint possédait une partie du cabinet de médecine constitué en société. Je vois donc cela comme si l'autre conjoint avait investi dans le cabinet, ce qui explique pourquoi il doit recevoir quelque chose en contrepartie.

**Le sénateur Pratte :** Merci.

**Le sénateur Neufeld :** Merci d'être ici, docteur. Je vous suis reconnaissant d'avoir trouvé dans votre horaire chargé le temps de répondre à des questions et de faire un exposé.

On a déjà posé certaines de mes questions sur le revenu passif, et je ne vais donc pas y revenir. Je ne sais pas en quelle année le Manitoba a encouragé les médecins à constituer leur cabinet en société, comme s'il s'agissait d'une forme de rémunération, je suppose. Mais que faisaient-ils avant? Comment prévoyaient-ils l'achat de l'équipement dont ils ont besoin dans leur cabinet? Comment prévoyaient-ils ce genre de choses, en vue de leur retraite et ainsi de suite, pour lesquelles nous disons maintenant qu'il faut constituer une société? Je vous prie de m'aider un peu à comprendre.

**Dr Chiu :** Merci, sénateur Neufeld. Nous procédions de la même façon que les autres petites entreprises. Nous contractions des emprunts, demandions l'aide de membres de la famille et obtenions des fonds en recourant aux autres moyens possibles. C'est, c'était et cela demeure une entreprise. Les médecins dirigeaient une entreprise, et ils devaient soit s'endetter, soit emprunter pour investir dans leurs activités professionnelles. Lorsqu'ils constituent leur cabinet en société, il l'exploite ainsi, comme toute autre petite entreprise dans cette situation. La façon dont ils maintenaient et exploitaient leur entreprise et y

**Senator Neufeld:** Okay, so prior to Manitoba encouraging doctors to become incorporated, doctors borrowed from family, from friends, I don't know, angel investors, whatever, to be able to run their practices. But once the doctors were able to incorporate, all of that went away, and you are okay. I am struggling a little bit with that analogy. Maybe I didn't ask the question properly the first time.

**Dr. Chiu:** Instead of the individual physicians taking the risk of running the practice, that risk is now within the medical corporation. So the medical corporation is a separate entity on its own. And the physician is now an employee of the corporation and, as well, a shareholder of the corporation. So it is very similar to any other small business from an individual to now a corporation.

**Senator Neufeld:** One other question: Is the \$50,000 cap sufficient?

**Dr. Chiu:** I don't know. I don't know what that \$50,000 is going to look like with regards to passive investment. I have heard from the other senator that, at 5 per cent earnings, that would mean you have \$1 million in there. That depends on what the practice looks like. Some practices are much bigger and require much more cash flow, and investment income is part of that cash flow. Others may require very little cash, and it may end up being an investment vehicle for retirement for other needs for it. But, I don't know if it is going to be a one-size-fits-all answer.

**Senator Neufeld:** Thank you. That is basically what we have heard from almost everyone who has come to testify. The \$50,000 cap was pulled out of the air, because nobody knows where that number came from other than the finance minister decided one day to say, "Hey, it is going to be a \$50,000 cap." But you are consistent with what other small-business owners or farmers have been saying to us, that it all depends on what is happening with the company, the incorporation, and how big it is or how small it is. So would you agree then that putting a cap on it just really complicates the process a whole bunch rather than actually fixing some foreseen problem? It will probably create larger problems than what we have now; would that be correct?

**Dr. Chiu:** I am not a CPA.

**Senator Neufeld:** Neither am I.

**Dr. Chiu:** I am really not sure of the tax implications and how this is going to be managed. I just know that with that \$50,000, although it sounds fantastic, my colleagues tell me they don't

investissaient de l'argent n'était pas vraiment différente que ce que font les autres petites entreprises.

**Le sénateur Neufeld :** Je vois. Donc, avant que le Manitoba encourage les médecins à constituer leur cabinet en société, ils empruntaient de l'argent à leur famille, à leurs amis ou — je ne sais pas — à des investisseurs providentiels et ainsi de suite pour pouvoir gérer leurs activités. Cependant, dès qu'ils ont pu constituer leur cabinet en société, tout cela a changé, et vous vous en sortez bien. J'ai un petit peu de difficulté à comprendre l'analogie. Je n'ai peut-être pas posé la question correctement la première fois.

**Dr Chiu :** Au lieu de laisser les médecins assumer le risque de l'exploitation de leur cabinet de médecine, ce risque se retrouve maintenant dans la société. C'est donc une entité distincte. Le médecin est un employé et un actionnaire de la société. C'est donc très semblable aux autres petites entreprises, dans lesquelles le risque assumé par un particulier est dorénavant assumé par une personne morale.

**Le sénateur Neufeld :** J'ai une autre question. Le seuil de 50 000 \$ est-il suffisant?

**Dr Chiu :** Je ne sais pas. Je ne sais pas à quoi ressemblera le seuil de 50 000 \$ pour ce qui est des placements passifs. Votre collègue a dit qu'à 5 p. 100 du revenu, cela signifie que le montant serait de 1 million de dollars. Cela dépend du cabinet. Certains cabinets sont plus gros que d'autres et ont besoin de beaucoup plus de liquidités, et les revenus de placement en font partie. D'autres cabinets ont besoin de très peu de liquidités, et ils peuvent devenir un outil d'investissement en vue de la retraite ou à d'autres fins. Mais je ne sais pas s'il y a une réponse universelle.

**Le sénateur Neufeld :** Merci. C'est essentiellement ce que nous ont dit presque toutes les personnes qui sont venues témoigner. Le seuil de 50 000 \$ est sorti de nulle part, car personne ne sait d'où vient le chiffre, à l'exception du ministre des Finances qui a décidé un jour de déclarer que le seuil serait de 50 000 \$. Vos propos vont toutefois dans le même sens que ce que nous ont dit d'autres propriétaires de petites entreprises et des agriculteurs, à savoir que cela dépend entièrement de la situation de l'entreprise, de sa constitution en société, de sa petite ou grande taille. Vous convenez donc que la mise en place d'un seuil ne fait que compliquer énormément le processus plutôt que de régler des problèmes prévus, que cela se traduira probablement par des problèmes plus graves que ceux que nous avons maintenant, n'est-ce pas?

**Dr Chiu :** Je ne suis pas comptable professionnel agréé.

**Le sénateur Neufeld :** Moi non plus.

**Dr Chiu :** Je ne suis vraiment pas certain des répercussions fiscales et de la façon dont ce sera géré. Je sais seulement que mes collègues me disent que même si le montant de 50 000 \$

even know whether it is reasonable; and whether it is a large practice or a small practice, there doesn't seem to be a magic number below which or above which it makes sense.

**Senator Neufeld:** Thank you very much.

**Senator Andreychuk:** I want to pursue the point of being incorporated or not incorporated. As I understand the medical profession, you can't devolve in any way your responsibility as a physician. That is regulated and controlled, and you have to have that covered. What incorporation did was allow the risks of running a business to be part of a way of lending, getting money, et cetera. Am I correct on that? So you when you talked about debt, borrowing to get you through school is one thing — you know, you took longer maybe than I did going through law. But where was the debt coming from when you were going to go to a business, rent an office, buy a building, what have you? You would go to lending institutions if you didn't have family that could support you. Is that the difference between before and after, that you were a better risk if you were incorporated for the business part of it?

**Dr. Chiu:** Yes. For the business component of it, because a corporation is a separate entity, loaners look at that as a corporate entity. And you are correct, as well, with regards to the debt. I was referring to student debt, which is considered consumer debt and is not tax deductible. But, when you start in practice, and you need debt to start a practice, that could be something that your corporation can hold; and there are tax benefits associated with this.

The senator is correct with regards to medical liability. I am incorporated. Although I am incorporated, I am medically liable as an individual for anything that I do. The corporation is really only the aspect of the business of the profession, the business of running a medical practice. But it does not remove me from any liability for what I do. And in order for me to practise as a corporation, I have to have approval from my college to make sure that I am in good standing, that I am not doing anything silly with this, and that I am allowed, on a yearly assessment basis, to continue to practise and continue to have a medical corporation.

**Senator Andreychuk:** The minister and officials have come before us recently, and statements were made that this structure and this passive tax, as it is being called, should not be used for retirement purposes. If the government was to restrict your capability of utilizing that money, either on a progressive basis or, you know, when you have run out of everything else and you are going to retire — you might pull it out that way — if it

paraît formidable, ils ne savent même pas s'il est raisonnable; et que le cabinet soit grand ou petit, il ne semble pas y avoir de chiffre magique inférieur ou supérieur qui paraît sensé.

**Le sénateur Neufeld :** Merci beaucoup.

**La sénatrice Andreychuk :** Merci. Je veux poursuivre la discussion sur la constitution ou la non-constitution en société. D'après ce que je comprends de la profession médicale, en tant que médecin, on ne peut aucunement déléguer sa responsabilité. C'est réglementé et contrôlé, et il faut avoir une assurance. Ce que la constitution en société a rendu possible, c'est tenir compte des risques associés à l'exploitation d'une entreprise dans une façon de prêter de l'argent, d'en obtenir et ainsi de suite. Ai-je bien compris? Donc, quand vous parlez de dettes, un emprunt pour pouvoir terminer ses études est une chose — vous savez, vous y avez probablement consacré plus de temps que moi pour mes études en droit. Cependant, au moment de contracter une dette pour se lancer en affaires, louer un bureau ou un immeuble et ainsi de suite, on se tournait vers les établissements de crédit lorsqu'on n'avait pas de famille capable d'offrir un soutien. Est-ce la différence entre l'avant de l'après, à savoir que vous représentez un meilleur risque sur le plan commercial après avoir constitué une société?

**Dr Chiu :** Oui. Les prêteurs voient ces cabinets constitués en société comme des entités distinctes. Et vous avez également raison pour ce qui est des dettes. Je faisais allusion aux dettes d'études, qui sont considérées comme une dette à la consommation non déductible. Mais lorsqu'on commence à exercer, et il faut s'endetter pour pouvoir le faire, c'est une chose que la société peut assumer, et des avantages fiscaux y sont associés.

La sénatrice a raison à propos de la responsabilité médicale. Mon cabinet est constitué en société, mais je suis personnellement responsable de tout ce que je fais sur le plan médical. La société ne se rapporte vraiment qu'à l'aspect commercial de la profession, qu'à l'activité qui consiste à exploiter un cabinet médical, mais elle ne me dégage pas de ma responsabilité d'exercice professionnel. Or, pour exercer ma profession dans le cadre d'une société, je dois obtenir l'approbation de mon collègue de médecine qui s'assure que mon dossier est en règle, que je ne fais rien de ridicule en procédant ainsi, et que je suis autorisé, à la suite d'une évaluation annuelle, de continuer d'exercer et d'avoir un cabinet de médecine constitué en société.

**La sénatrice Andreychuk :** Le ministre et ses collaborateurs ont récemment comparu devant nous, et ils ont fait remarquer que cette structure et cette imposition du revenu passif ne devraient pas servir à assurer la retraite. Dans l'éventualité où le gouvernement limitait votre capacité à recourir à cet argent, que ce soit de manière progressive ou lorsque vous avez utilisé tout le reste et que vous vous apprêtez à prendre votre retraite — vous pourriez vous en servir ainsi —, de quelle façon



weren't allowed in the passive category, where would your retirement be coming from?

**Dr. Chiu:** We invest in RSPs, like anybody else. So the portion where I have a salary, I get to put into an RSP; but where I am not making a salary, I don't have RSP room. As a result, I have no means to have a tax-deferred component of my retirement. So those who use the medical incorporation have a tax deferral within the corporation for their retirement. We still get taxed on that component that remains in the corporation, and we get taxed when we take it out. We are talking about the taxation while the funds remain in the corporation, and the change that they are proposing is affecting that.

But, really, if I were to take money from the corporation, the combined corporate tax, and the personal tax, it is exactly identical. It is just a matter of leaving the funds in the medical corporation for contingencies. If I get sick, I am not going to get a salary; I am not going to get any benefits. But having that there allows me to build something in the event that I get sick or when I retire; having it there allows me to build some funds for retirement. But it will get taxed once I take it out — and get taxed at roughly the same tax rate as if I took it out as a dividend, or if I took it out as a salary.

**Senator Andreychuk:** Coming from Saskatchewan, I am very, very concerned about health care in rural areas. Every doctor who comes to a small community is really the lifeblood of that community as we age and as our services are being consolidated because of the specialties now. So we are airlifting people to the nearest point. But that lifeblood is that doctor there that hires nurses, hires caregivers, that keeps the nursing homes going, et cetera. So do you see a family unit being essential in one of these one-doctor towns, or even two doctors, where they have a case load? It is very much like the old-fashioned doctors.

**Dr. Chiu:** I see many physicians who move to a small town move as a unit with their family, and their spouse is part of that practice in some form, whether it is somebody who is a business manager for their office or does everything in the small, one-physician office; or often, as well, two physicians start a practice together who happen to be spouses. So I see that whole family as a combination of everything that is there.

And, as we talked about, medical incorporation is a business where the spouse invests in the physician for their career. That investment does not end when you are in practice; that investment continues. Whether that is monetary or sweat equity, that is a component that the spouse has provided. So I see that there is benefit to having the spouse get some means of financial benefit from the medical corporation as well.

financieriez-vous votre retraite si la catégorie des placements passifs n'était pas une option?

**Dr Chiu :** Nous investissons dans des REER, comme tout le monde. Je peux donc cotiser à un REER au moyen de mon salaire, mais c'est impossible avec l'argent qui ne constitue pas un salaire. Il m'est donc impossible de reporter l'impôt à ma retraite. Par contre, la constitution en société d'un cabinet médical permet de reporter l'impôt en vue de la retraite. Les montants qui demeurent dans la société sont encore imposés, et nous sommes imposés lorsque nous les retirons. Nous parlons de l'impôt prélevé lorsque les fonds se trouvent dans la société, et la modification proposée a une incidence à cet égard.

Mais dans les faits, si je devais prendre de l'argent dans la société, les taux combinés de l'impôt et l'impôt sur le revenu des particuliers sont parfaitement identiques. C'est juste une question de laisser les fonds dans le cabinet médical constitué en société pour les éventualités. Si je tombe malade, je n'aurai plus de salaire; je ne recevrai pas de prestations. Mais les fonds qui s'y trouvent me permettent d'être prêt si jamais je tombe malade ou lorsque je prendrai ma retraite; cela me permet de me constituer une réserve en vue de ma retraite. L'argent sera toutefois imposé lorsque je vais le retirer, et pratiquement au même taux que si je le prenais sous forme de dividendes, ou en tant que salaire.

**La sénatrice Andreychuk :** Comme je viens de la Saskatchewan, je suis très préoccupée par la prestation de soins de santé dans les régions rurales. Chaque médecin qui s'installe dans une petite collectivité en devient réellement l'élément vital à mesure que nous vieillissons et que nos services sont regroupés compte tenu des spécialités que nous avons maintenant. Nous transportons donc les gens par avion jusqu'au point de services le plus proche. Il n'empêche que l'élément vital de la collectivité est le médecin qui y engage des infirmières et des aidants naturels, qui assure le fonctionnement des foyers et ainsi de suite. Donc, à votre avis, la cellule familiale est-elle essentielle selon vous dans les municipalités ayant un seul ou même deux médecins, où ces médecins ont des patients? Cela ressemble beaucoup à la situation observée à une autre époque.

**Dr Chiu :** Je vois beaucoup de médecins déménager avec leur famille dans une petite ville, et leur conjoint contribue au cabinet d'une certaine façon, que ce soit à titre de gestionnaire du bureau ou pour accomplir toutes les tâches nécessaires dans un petit cabinet composé d'un médecin. Par ailleurs, il arrive également souvent que deux médecins qui sont conjoints ouvrent un cabinet ensemble. Je vois donc la famille en tant qu'ensemble.

De plus, comme nous l'avons dit, la constitution en société d'un cabinet médical est une activité qui consiste pour une personne à investir dans la carrière de son conjoint médecin. Cet investissement ne prend pas fin lorsqu'il exerce sa profession; il se poursuit. Que ce soit pécuniaire ou sous forme d'efforts, c'est une contribution du conjoint. Je vois donc un avantage à ce que

**Senator Andreychuk:** Thank you.

**Senator Oh:** Thank you, Dr. Chiu, for being here.

My question concerns comments made by the minister about his commitment to complete a gender impact assessment. We have heard from many witnesses, including doctors such as yourself, about how those proposals will affect their families. Yesterday, we were told about rural doctors in Saskatchewan and how many of their spouses sacrificed their careers so that they could care for people in rural areas. Is this a problem prevalent in Manitoba? And what about the young doctors who have children — do they have access to licensed daycares so that they can provide health care services?

**Dr. Chiu:** Thank you, Senator Oh. The rural physician colleagues that I know personally do feel quite strongly that their spouse, that is, their significant other, has made a major contribution to their medical practice and that it is only fair for their spouse to continue receiving benefits from the medical corporation because of that investment that is there. So I concur with what you have heard in Saskatchewan as well.

With regard to subsidized daycare for physicians, I am not able to answer that. There is such a wide variety of physicians and physician practices that, when children are involved, there are so many differences with regards to how children are being looked after, so I am not able to answer that.

**Senator Oh:** So would the proposed tax changes now force the husband, for example, to pay a salary to his wife because his wife stays at home to help out, to look after the kids? Would that be fair?

**Dr. Chiu:** If you were to speak with my wife, she would say, yes, that's for sure, and I think most spouses would feel the same way. But I am not sure whether that is something that our society has looked upon, not only for physicians but also for other people who are working, whether spouses stay home to look after the home and look after the children. I am not sure that is something that we have, as a society, agreed upon, never mind for physicians as well.

**Senator Oh:** I think that if your wife stays at home to help the kids and take care of the home, then she plays an important role behind your back.

**Dr. Chiu:** We share; my wife is a family physician, so we took equal partnership in looking after the household, cleaning dishes, doing laundry and changing diapers.

le conjoint profite également sur le plan financier du cabinet médical constitué en société.

**La sénatrice Andreychuk :** Merci.

**Le sénateur Oh :** Merci d'être ici, docteur Chiu.

Ma question porte sur les observations faites par le ministre à propos de son engagement à terminer une évaluation de l'incidence selon les sexes. Nous avons entendu de nombreux témoins, y compris des médecins comme vous, au sujet de l'incidence de ces propositions sur leur famille. Hier, on nous a parlé des médecins des régions rurales de la Saskatchewan et du nombre de conjoints qui ont sacrifié leur carrière pour que ces médecins puissent y soigner des gens. Est-ce un problème courant au Manitoba? Et qu'en est-il des jeunes médecins qui ont des enfants? Leurs enfants ont-ils accès à des garderies agréées pour que ces médecins puissent prodiguer des soins de santé?

**Dr Chiu :** Merci, sénateur Oh. Les médecins des régions rurales que je connais personnellement savent vraiment à quel point leur conjoint a contribué à leur carrière, et ils sont d'avis qu'il est normal qu'il continue de bénéficier des avantages de la constitution en société de leur cabinet de médecine compte tenu de leur investissement. Je souscris donc également à ce que vous avez entendu en Saskatchewan.

À propos des programmes de garderies subventionnées pour les médecins, je ne suis pas en mesure de répondre. Il y a un si grand éventail de médecins et de cabinets de médecine que, lorsque des enfants entrent dans l'équation, les façons de s'en occuper varient grandement, et je ne suis donc pas en mesure de répondre.

**Le sénateur Oh :** Par conséquent, les modifications fiscales proposées forceraient-elles le mari, par exemple, à verser un salaire à sa femme qui reste à la maison pour lui prêter main-forte, pour s'occuper des enfants? Est-ce que cela serait raisonnable?

**Dr Chiu :** Si vous posiez la question à ma femme, elle vous dirait que cela ne fait aucun doute, et je pense que la majorité des conjoints serait du même avis. Cependant, je ne suis pas certain si c'est une chose, c'est-à-dire la présence au domicile du conjoint pour s'occuper de la maison et des enfants, que notre société a examinée, non seulement pour ce qui est des médecins, mais aussi pour les autres travailleurs. Je ne suis pas certain que nous nous soyons entendus là-dessus en tant que société, sans parler des médecins.

**Le sénateur Oh :** Je pense que si votre femme reste à la maison pour s'occuper des enfants et des tâches ménagères, elle joue alors un rôle important à vos côtés.

**Dr Chiu :** Nous partageons les tâches. Ma femme est médecin de famille, et nous nous partageons donc également l'entretien ménager, la vaisselle, la lessive et le changement de couches.

**Senator Neufeld:** I have a quick question, doctor. You said that you fund your RRSP the same as anyone else would. Can you tell me, or do you have an idea of what percentage of doctors do invest in RRSPs as opposed to passive income to fund retirement? Is there some number that you could give us there or an idea?

**Dr. Chiu:** I cannot. And a lot of that relates to tax advice that is given to the physician and the way their practice is structured. These tax rules are much more complex than we physicians can understand. We rely on our tax advisors. So, for some, they invest evenly in RSPs, and whatever they cannot invest in RSPs to meet their retirement requirement, they try to invest within the corporation. For others, it is exclusively within the corporation and not in the RSP on the advice of their accountants and financial advisors.

**Senator Neufeld:** Thank you.

**Senator Mockler:** Thank you, Dr. Chiu. You have been very informative; you have been enlightening to many of our thoughts, and you have made some recommendations and made your views known. If, as we go forward, before the Standing Senate Committee on National Finance tables its report on December 15, you feel that you want to add to the study, please do so through the clerk.

Honourable senators, please bear with me for less than one minute. As this is the end of our Western trip and the first week of hearings, on behalf of the senators, I would like to take a minute to thank the people in this room who are working behind the scenes to enable us to complete our job.

It is a process that Canadians were waiting for. We do take the opportunity, the senators and the committee, to thank the two clerks present here, Joëlle and Gaëtane, and the team back in Ottawa who support our ongoing daily activity in consulting Canadians. We also want to thank the two analysts, the interpreters, the stenographers, the logistics staff, the support staff from our own personal offices, the technical technicians, and the communications staff; thank you to those people.

The next meeting, honourable senators, crossing Canada, will be the Atlantic trip. That is in the week of November 19 to 24. Our first hearings will be held in St. John's, Newfoundland and Labrador.

(The committee adjourned.)

**Le sénateur Neufeld :** Je n'ai qu'une brève question, docteur. Vous avez dit que vous cotisez à votre REER comme tout le monde. Pouvez-vous me dire, ou en avez-vous une idée, à combien se chiffre la proportion de médecins qui investissent dans des REER plutôt que dans des placements passifs en vue de leur retraite? Pouvez-vous nous donner un chiffre ou une idée?

**Dr Chiu :** Je ne peux pas. Cela dépend beaucoup des conseils fiscaux donnés aux médecins et de la structure de leur cabinet. Ces règles fiscales sont beaucoup trop complexes pour que nous puissions les comprendre en tant que médecins. Nous nous fions à nos conseillers fiscaux. Donc, certains investissent également dans leur régime d'épargne-retraite, et ils essaient d'investir dans leur société ce qu'ils ne peuvent pas investir dans leur régime d'épargne-retraite. D'autres suivent les recommandations de leurs comptables ou de leurs conseillers financiers et investissent uniquement dans leur société, pas dans un régime d'épargne-retraite.

**Le sénateur Neufeld :** Merci.

**Le sénateur Mockler :** Merci, docteur Chiu. Vous avez été fort instructif. Vous avez enrichi une grande partie de nos réflexions, formulé des recommandations et exprimé vos points de vue. Si vous voulez contribuer davantage à notre étude avant que le Comité sénatorial permanent des finances nationales dépose son rapport le 15 décembre, veuillez le faire par l'entremise de la greffière.

Chers collègues, je vous prie de m'accorder votre attention pendant moins d'une minute. Comme nous arrivons à la fin de notre voyage dans l'Ouest et de la première semaine de délibérations, au nom des sénateurs, j'aimerais prendre une minute pour remercier les personnes présentes qui travaillent en coulisses pour nous permettre de faire notre travail.

C'est un exercice que les Canadiens attendaient. Nous profitons de l'occasion, les sénateurs et les membres du comité, pour remercier les deux greffières présentes dans la salle, Joëlle et Gaëtane, ainsi que l'équipe à Ottawa, qui appuient nos activités quotidiennes de consultation des Canadiens. Nous voulons également remercier les deux analystes, les interprètes, les sténographes, l'équipe de la logistique, le personnel de soutien de nos bureaux, les techniciens et l'équipe des communications; nous vous remercions tous.

Chers collègues, la prochaine séance aura lieu à l'autre bout du Canada lors de notre passage dans les provinces de l'Atlantique, pendant la semaine du 19 au 24 novembre. Nos premières délibérations auront lieu à St. John's, à Terre-Neuve-et-Labrador.

(La séance est levée.)

WITNESSES

**Thursday, November 9, 2017 (morning)**

*Government of Manitoba:*

The Honourable Cameron Friesen, MLA, Minister of Finance.

*Winnipeg Chamber of Commerce:*

Mark Jones, Board Member.

*Manitoba Chambers of Commerce:*

Chuck Davidson, President and Chief Executive Officer.

*Keystone Agricultural Producers of Manitoba:*

Dan Mazier, President.

**Thursday, November 9, 2017 (afternoon)**

*Doctors Manitoba:*

Dr. Aaron Chiu, President.

TÉMOINS

**Le jeudi 9 novembre 2017 (avant-midi)**

*Gouvernement du Manitoba :*

L'honorable Cameron Friesen, député, ministre des Finances.

*Chambre de commerce de Winnipeg :*

Mark Jones, membre du conseil d'administration.

*Manitoba Chambers of Commerce :*

Chuck Davidson, président-directeur général.

*Keystone Agricultural Producers of Manitoba :*

Dan Mazier, président.

**Le jeudi 9 novembre 2017 (après-midi)**

*Doctors Manitoba :*

Dr Aaron Chiu, président.